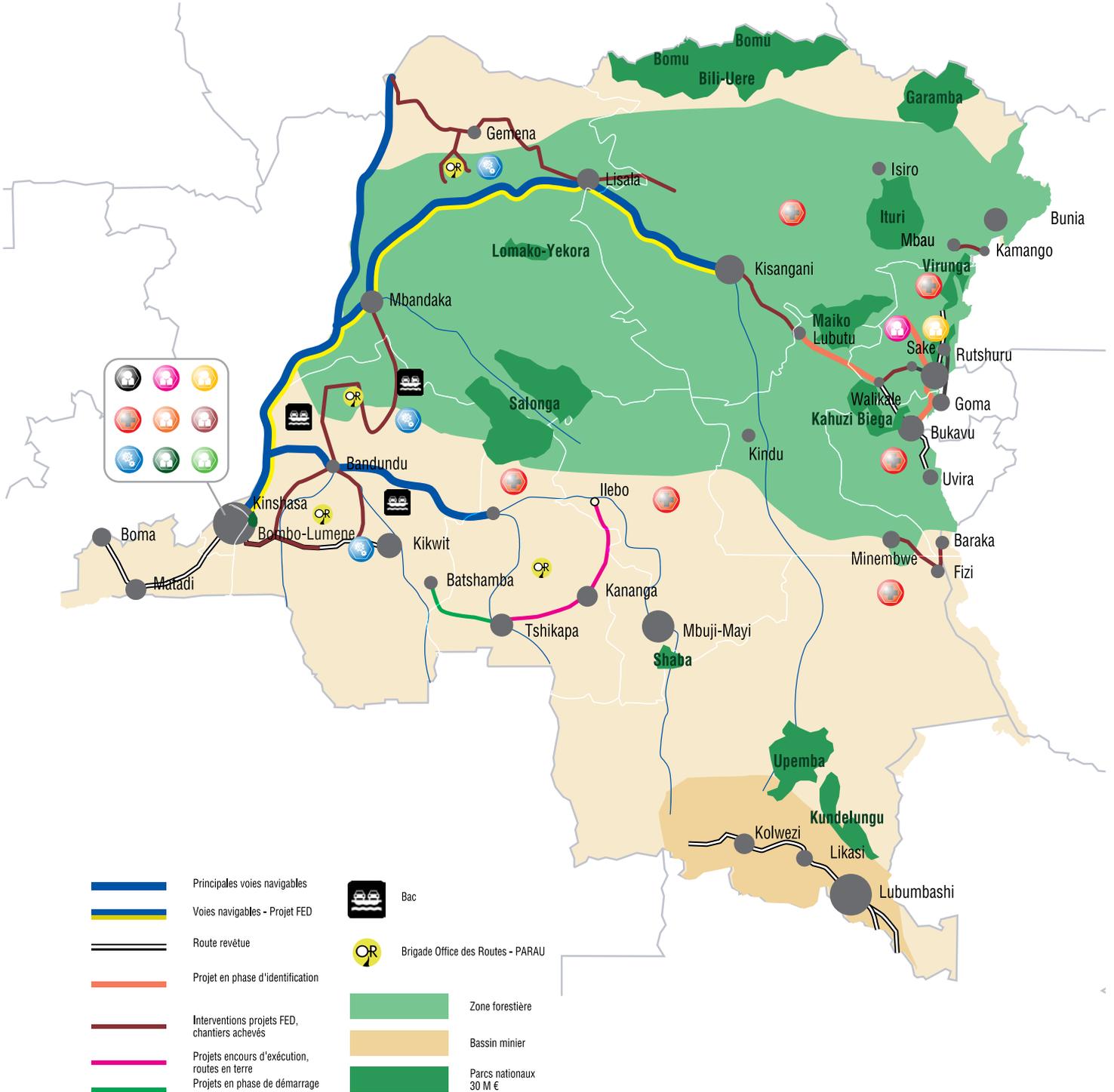


# 2012

RAPPORT ANNUEL



# CARTOGRAPHIE



AIDCOM\* 16 M €

PAMFIP 10 M €

PAP 5 M €

PARJ 29 M €

P.A.G.\* 33 M €

PARAU 100 M €

PANAV 60 M €

PARP\* 5 M €

SANTE 51 M € + 40 M €

PA2D 15 M €

\*Présence nationale

# ENGAGEMENTS 9e FED

INTITULÉ PROJETS | PROGRAMMES | COMPOSANTES | N° COMPTABLE

ALLOCATION EN €

1er domaine de concentration : Gouvernance		248 084 695
1	Programme d'appui à la justice   015-255	18 718 499
2	A.T. pour la mise en œuvre de l'Unité de police intégrée   016-489	200 000
3	Programme d'appui au processus électoral   016-887	105 000 000
4	Augmentation plafond Premier programme appui institutionnel   015-978	18 528 606
5	Programme d'appui au processus électoral   017-878	60 000 000
6	Projet d'appui au renforcement des acteurs non étatiques   020-693	4 500 000
7	Programme d'appui à la gouvernance en RDC   020-731	33 000 000
8	Appui à la CENI   018-990	3 000 000
9	Soutien à la réforme de la police   019-079	2 315 792
10	Soutien à la réforme de la police   017-373	2 821 798
2e domaine de concentration : Santé		80 000 000
11	Programme santé 9ème FED   017-858	80 000 000
3e domaine de concentration : Infrastructures		157 713 048
12	Programme d'appui à la réhabilitation - PAR II   015-990	130 713 048
13	Projet d'assainissement urbain à Kinshasa - PAUK   018-667	22 000 000
14	Soutien à l'amélioration de la sécurité aérienne en RDC   018-717	5 000 000
Domaines hors concentration		86 088 709
Environnement		10 800 000
15	Projet appui à la réforme de l'institution en charge aires protégées   018-886	4 800 000
16	Renforcement des capacités de gestion réhabilitation des aires protégées   016-394	6 000 000
Agriculture et développement rural		22 438 709
17	Evaluation des capacités opérationnelles stations de l'INERA   016-504	43 709
18	Contribution à la relance de la production agricole   016-356	14 400 000
19	Programme de relance de la recherche agricole et forestière   017-958	7 995 000
Renforcement des capacités   Initiatives diverses		14 700 000
20	Appui à l'Ordonnateur National en RDC   020-728	6 000 000
21	Facilité de coopération technique   017-373	3 000 000
22	Facilité de coopération technique   019-673	5 700 000
Programme régional		38 150 000
23	ECOFAC IV   017-791	38 150 000
Enveloppe B		108 554 472
24	Restauration de la justice à l'Est du Congo   020-694	7 900 000
25	Réhabilitation et réintégration socio-économique à l'Est   016-469	25 654 472
26	Réhabilitation et réintégration socio-économique dans les régions de l'est de la RDC   020-696	75 000 000
TOTAL ENGAGEMENTS		680 440 924

# ENGAGEMENTS 10e FED

INTITULÉ PROJETS | PROGRAMMES | COMPOSANTES | N° COMPTABLE

ALLOCATION EN €

1er domaine de concentration : Gouvernance		115 000 000
1	Appui à la modernisation des Finances publiques   021-352	10 000 000
2	Appui à la réforme de la PNC   021-350	11 000 000
3	Appui aux Parlements   021-349	5 000 000
4	Appui à la Réforme de la Justice   021-351	21 000 000
5	Appui à la décentralisation   021-561	15 000 000
6	Appui aux élections   022-855	47 500 000
7	Appui à l'ordonnateur National   021-425	5 500 000
2e domaine de concentration : Santé		91 000 000
8	Programme d'appui au PNDS (Santé)   021-511	51 000 000
9	Projet d'accélération de l'atteinte des OMD 4&5 en RDC   022-623	40 000 000
3e domaine de concentration : Infrastructures		287 200 000
10	Programme d'Appui à la Réhabilitation et d'Assainissement Urbain   021-535	100 000 000
11	Appui à la navigabilité des voies fluviales et lacustres de la RDC   021-536	60 000 000
12	Voiries de Goma   022-738	24 000 000
13	Route nationale RN1   022-739	103 200 000
Domaines hors concentration		76 500 000
Environnement		
14	Appui à la politique nationale de conservation et gestion des forêts et biodiversité   021-032	30 000 000
15	Lutte contre le changement climatique   023-162	14 000 000
Renforcement des capacités   Initiatives diverses		
16	Programme d'aide au Commerce   021-348	16 000 000
17	Facilité de coopération technique IV   022-915	5 000 000
18	Facilité de coopération technique III   021-694	5 000 000
19	Violences sexuelles   022-869	2 500 000
20	Projet d'appui au renforcement des Organisations de la société civile en RDC (Phase II)   022-726	4 000 000
Enveloppe B		140 320 000
21	Projet d'appui à la stabilisation et reconstruction de l'EST de la RDC (PASTAR)   022-551	20 620 000
22	Appui au renforcement de la justice à l'EST de la RDC PARJE (UHAKI-SAFI)   022-398	10 000 000
23	Projet d'appui au STAREC (Programme de stabilisation et de reconstruction des zones sortants des conflits armés) Composante santé   022-623	5 155 000
24	Violences basées sur le genre   En cours d'approbation	20 000 000
25	Programme d'Appui Budgétaire à la Stabilité Economique en RDC   021-645	22 620 000
26	VFLEX -Appui budgétaire pour atténuer les effets de la crise économique et financière en RDC   022-389	50 000 000
27	Office d'aide humanitaire ECHO   ND	11 925 000
TOTAL ENGAGEMENTS		710 020 000

# 2012

RAPPORT ANNUEL



## L'ORDONNATEUR NATIONAL

Dès sa formation et sa publication le 29 avril 2012, le nouveau gouvernement a élaboré un programme d'action de développement aligné sur les orientations du Document de stratégie nationale de croissance et de réduction de la pauvreté (DSCR) de seconde génération, adoptée en octobre 2011. À travers ce programme ambitieux, approuvé par le Parlement, lors de sa présentation par le Chef du Gouvernement en mai 2012, la RDC est à la quête, à l'instar d'autres pays à faible revenu, d'une croissance économique à deux chiffres, viable, redistribuée et créatrice d'emplois décents, soutenue par des institutions performantes dans une économie stable et compétitive.

Le gouvernement rappelle que des objectifs, des stratégies et autres actions sont arrêtés, pour faire de la RDC, par la mise en œuvre dudit programme, un grenier agricole, une puissance énergétique et environnementale, un pool économique et industriel, une terre de paix. Ce qui nécessite du peuple congolais de la cohésion ainsi qu'une conjugaison d'efforts conduisant à une harmonie naturelle des intérêts.

Les assises du 14e sommet de la Francophonie, qui a réuni les chefs d'États et de gouvernement ayant le français en partage en octobre 2012 à Kinshasa, 23 ans après Dakar et 8 ans après Ouagadougou, sont l'un des signaux forts relatifs à l'ouverture diplomatique.

Les objectifs poursuivis par la RDC ainsi que les avancées enregistrées plaident en faveur d'un cadre de coordination et de concertation renforcé avec les partenaires techniques et financiers, dans le domaine de la gouvernance et des infrastructures, afin de consolider les acquis et poser les jalons du développement économique et politique du pays.

Rappelons que les objectifs de développement pour le Millénaire à l'horizon 2015, que les dirigeants du monde entier ont adopté en septembre 2000, constituent un plan d'action ambitieux dans la lutte contre la pauvreté.

Pour les atteindre et porter les résultats au-delà de 2015, le peuple congolais se doit de déployer d'intenses efforts, notamment, la poursuite et l'achèvement des réformes institutionnelles en vue de la modernisation de l'État, et la mise en relief de la bonne gouvernance, comme valeur cardinale au centre de la vie nationale. En effet, les objectifs du Millénaire obligent à porter une attention particulière aux principaux résultats de l'action des pouvoirs publics, ce qui permet d'identifier les capacités à renforcer en priorité.



Ainsi, dans le but d'engager ces réformes et de tirer le meilleur parti de l'aide extérieure, pour une économie stable et compétitive, le programme « jeunes professionnels », amorcé en 2010, a organisé une seconde session de recrutement des agents de l'administration publique. Après sélection, 107 jeunes universitaires ont été recrutés et formés pour un emploi dans l'administration des Finances.

Par ailleurs, compte tenu d'une part, des études empiriques qui tendent à démontrer que la performance économique des pays dépend, dans une large mesure, de la qualité de leurs institutions ; et d'autre part des recommandations des politiques économiques qui découlent de ces travaux stipulant que l'amélioration du cadre juridique et réglementaire dans lequel se déroulent les activités économiques est nécessaire, le gouvernement a présenté à l'Assemblée nationale un projet de loi pour la mise en place d'un cadre juridique approprié afin de promouvoir le crédit-bail ou le leasing.

Cette loi, nécessaire au cadre économique moderne souhaité par le gouvernement, vise les petites et moyennes entreprises et industries qui constituent l'essentiel du tissu économique et canalisent une part importante des échanges, tout en favorisant des rentrées substantielles et sûres des recettes publiques. Ces entreprises et industries ont une plus grande vocation à la stabilité territoriale.

De plus, étant donné la nécessité de mobiliser des fonds pour l'appui au développement et la réduction de la pauvreté, il faut pouvoir compter sur de bonnes aptitudes au sein de l'administration fiscale.

Pour cela, en juillet 2012, après un premier séminaire de formation des formateurs au système



Le gouvernement rappelle que des objectifs, des stratégies et autres actions sont arrêtés, pour faire de la RDC, par la mise en œuvre dudit programme, un grenier agricole, une puissance énergétique et environnementale, un pool économique et industriel, une terre de paix. ”

comptable OHADA, la RDC a procédé au dépôt des instruments de ratification de son adhésion à l'OHADA auprès de la République du Sénégal, pays dépositaire du traité. Plusieurs séminaires de sensibilisation de l'entrée en application des actes uniformes de l'OHADA sont constamment organisés à travers le pays.

Cependant, en dépit d'une croissance davantage consolidée, ces dernières décennies, l'état actuel du développement économique du pays demeure une préoccupation pour le gouvernement, eu égard au niveau persistant de pauvreté et à la faible accessibilité des services sociaux de base ainsi qu'aux infrastructures opérationnelles limitées.

À ce titre, l'aide extérieure venant de l'Union européenne est un soutien efficace aux efforts du gouvernement. En matière de développement, l'Union européenne milite pour que des prin-

cipes directeurs et des mesures concrètes soient mis en œuvre, en tenant compte du cadre que constituent les politiques et les règlements respectifs des Partenaires au développement. Ces principes et ces mesures, pour la plupart repris dans le programme du gouvernement arrêté en 2007 et précisés dans le programme d'actions prioritaires (PAP), s'appuient sur l'implication de tous les acteurs au développement, y compris la société civile et le secteur privé.

Démarrés en 2011, les programmes du 10e FED sont actuellement en phase de croisière et sont cogérés par la délégation de l'Union européenne et les services de l'Ordonnateur national à travers la cellule d'appui à l'ordonnateur du Fonds européen de Développement (la COFED).

Le présent rapport, exercice important et reconduit chaque année depuis 2009, décrit les activités de cette cellule pour l'année 2012.



## PREFACE

La situation économique de la République démocratique du Congo a continué à s'améliorer en 2012, créant des conditions favorables à un renforcement de la coopération avec l'Union européenne.

La croissance s'est accélérée, l'inflation est maîtrisée, les réserves de change augmentent, le cours du franc congolais est stabilisé.

Malheureusement, la population congolaise ne profite pas suffisamment des retombées de cette embellie économique. La situation reste très difficile, qu'il s'agisse de santé, d'éducation, de sécurité alimentaire, d'accès à l'eau ou à l'électricité.

Le Premier Ministre a souligné, dans son discours devant le Parlement, que la clé d'une amélioration radicale était une meilleure gouvernance. L'Union européenne partage entièrement ce diagnostic. C'est pourquoi la gouvernance est au cœur de ses programmes, qu'il s'agisse de finances publiques ou de la réforme du secteur de sécurité, notamment dans les domaines de la justice et de la police.

Afin d'accompagner le gouvernement, l'Union européenne a accordé, en 2012, des financements complémentaires afin, en particulier, de réaliser de nouvelles infrastructures, de réduire la mortalité maternelle et infantile, de mieux protéger ce patrimoine exceptionnel qu'est la forêt congolaise.

Avec ces financements complémentaires, l'enveloppe consacrée à la République démocratique du Congo dans le cadre du Xème FED a atteint € 741,2 millions. Au total, le volume de la coopération européenne, sans compter l'assistance apportée par les Etats membres, dépasse 1 200 000 000 € depuis 2008.

La coopération entre l'Union européenne et la République démocratique du Congo ne fait pas qu'augmenter en volume. Elle change aussi qualitativement. Nos partenaires congolais assument toujours plus de responsabilités, qu'il s'agisse de la définition des stratégies ou de l'exécution des programmes. L'ordonnateur national et la COFED jouent, à cet égard, un rôle crucial. Les cofinancements des Etats membres se concrétisent. La coordination des partenaires s'améliore de façon à éviter les duplications.

L'exécution des programmes se déroule de façon satisfaisante, même si de nombreuses difficul-



S.E.M. l'Ambassadeur Jean-Michel DUMOND  
Chef de délégation de l'Union européenne

tés demeurent. La faiblesse du réseau d'entreprises capables de répondre aux appels d'offres en est une. Mais en 2012, la principale a été la reprise des affrontements dans la région des Grands lacs. Attachée à l'unité et à l'intégrité du territoire de la République démocratique du Congo, l'Union européenne est déterminée à appuyer la mise en œuvre de l'accord cadre d'Addis Abeba. La chance de la paix doit être saisie. Bien des progrès ont été accomplis. Beaucoup reste à faire. Le XIème FED permettra de continuer à accompagner la République démocratique du Congo sur ce chemin.

La réflexion sur les grands axes de notre coopération au cours de la période 2014-2020 a commencé. Elle sera menée avec nos partenaires congolais, afin qu'elle réponde au mieux aux besoins de la population congolaise.

Il est clair, en tout cas, que nos objectifs communs demeurent :

- Consolider la paix et la stabilité en République démocratique du Congo ;
- Favoriser une croissance qui bénéficie à l'ensemble de la population ;
- Enraciner la démocratie et les droits de l'Homme.

**Jean-Michel DUMOND**

Chef de délégation de l'Union européenne

# RAPPORT ANNUEL 2012

## SOMMAIRE

	Préface.....	9
	Mot du coordonateur.....	11
	Cooperation UE - RDC.....	14
<b>1<sup>re</sup> Partie</b>	La COFED.....	26
	Résumé du rapport annuel.....	28
	Executive summary.....	34
	<b>Rétrospective 2012</b>	
	Actualités.....	42
	Comités de pilotage.....	50
<b>2<sup>e</sup> Partie</b>	<b>Programmes et projets</b>	
	Gouvernance.....	52
	Infrastructures.....	66
	Santé.....	82
	Environnement.....	94
<b>3<sup>e</sup> Partie</b>	Passation des marchés.....	105
	Bilan financier du programme indicatif national.....	109
<b>4<sup>e</sup> Partie</b>	Glossaire et abréviations.....	122
	Partenaires au développement.....	128
	Légendes et Crédits.....	131

## MOT DU COORDONNATEUR

Il est actuellement coutumier d'évoquer la résilience comme un des principes sous-tendant un développement durable et par conséquent l'atteinte d'une certaine efficacité lorsqu'il s'agit de financement au développement. L'Union européenne en a d'ailleurs fait son fer de lance et entend définir ses interventions à l'aune de cette dernière. C'est dans ce cadre précisément que le programme pour le changement initié par la Commission européenne en 2011 se propose d'accroître l'impact de sa politique au développement. Ce renouveau s'articule par l'adoption d'une série de nouvelles mesures et principes tels que le soutien aux droits de l'homme, la démocratie et la bonne gouvernance ; une croissance inclusive et durable ; une action coordonnée ainsi qu'une cohérence accrue entre les politiques de l'Union européenne.

Les principes sur l'efficacité de l'aide convenue au niveau international, tels que l'appropriation, l'alignement, l'harmonisation, la gestion axée sur les résultats et la responsabilité mutuelle restent de mise et demeurent actuels.

Quant à la résilience, concept en émergence, il pourrait simplement se définir comme la capacité à faire face aux chocs, fussent-ils environnementaux, économiques ou politiques. Tout dépendrait donc de la capacité des différents dispositifs mis en place, à assurer un retour rapide vers une situation « normale », situation initiale à la perturbation qui permettrait la poursuite des objectifs prévus en matière de développement et de croissance, notamment.

La coopération Union européenne – Afrique Caraïbes Pacifique, amorce un virage important dans le sens où elle a initié son ultime exercice de programmation, si l'on considère le terme prochain de l'Accord de Cotonou fixé à 2020. Aussi, plus que jamais les questions de viabilité et de pérennité se posent avec acuité et les questions de pertinence et d'efficacité de l'aide communautaire se font également plus pressantes et plus présentes, d'autant que les contours d'un éventuel appui au-delà de cette période sont loin

d'être définis, compte tenu de la situation économique et budgétaire particulièrement difficile.

Dans cette recherche d'efficacité, tous les facteurs qui concourent à cette réalité deviennent cruciaux. Outre les efforts entrepris par les pouvoirs publics, les bailleurs, le secteur privé est et sera à un moment donné ou un autre sollicité et de ce fait devra répondre aux mêmes exigences de « conformité » liées habituellement à la mise en œuvre de l'aide, nonobstant les contraintes structurelles et l'environnement propre au pays. Des secteurs tels que la banque, les bâtimentiers et travaux publics, les équipementiers et aussi les acteurs de la société civile, directement ou par organismes non gouvernementaux interposés, constituent autant de rouages indispensables pour implémenter avec succès les divers programmes, particulièrement ceux géographiquement éloignés des centres opérationnels.

Quant aux stratégies de sortie, leurs réussites supposent des préalables et des principes précédemment évoqués, l'initiative New deal notamment, avec le PSG (Statebuilding and peacebuilding goals) qui suppose que le développement pérenne des pays fragiles dits du New Deal devrait se concevoir avec des objectifs clairs d'établissement d'un état de droit, combinés inéluctablement à des objectifs de maintien de la paix. La République démocratique du Congo, en tant que pays fragile et post-conflit, se doit de se prémunir de tels chocs au risque de voir tous les bénéfices durement engrangés à la suite de ses efforts, s'étioler subitement.

La COFED a conscience de ces défis qui sous-tendent son positionnement dans le dispositif de la coopération UE-RDC et se doit, de ce fait, de fédérer les acteurs de mise en œuvre des programmes et projets, dont les maîtres d'œuvre, autour des idées-forces que sont notamment l'appropriation, le leadership technique des programmes, la pérennisation des acquis, etc. Il s'agit, somme toute, d'un élan qui sera poursuivi, en filigrane de toutes les activités planifiées pour 2013.

**Alexis Thambwe Mwamba**

Coordonnateur / Ordonnateur national délégué





COFED

### Cadre général de la coopération entre l'Union européenne et les pays ACP

**La coopération entre la République démocratique du Congo et l'Union européenne s'inscrit principalement dans le cadre de l'accord de partenariat UE-ACP.**

#### L'accord de Cotonou

L'accord de partenariat entre les pays du Groupe ACP (Afrique-Caraïbes-Pacifique) et ceux de l'Union européenne, signé le 23 juin 2000 à Cotonou au Bénin, régit les relations UE-ACP. Cet accord qui couvre une période de 20 ans, avec une clause de révision tous les cinq ans, est centré sur l'objectif de réduction et, à terme, d'éradication de la pauvreté en cohérence avec les objectifs de développement durable et d'intégration progressive des pays ACP dans l'économie mondiale.

S'appuyant sur le plan d'action sur l'efficacité de l'aide (appropriation, alignement, harmonisation, gestion axée sur les résultats en matière de développement et responsabilité mutuelle), la coopération UE-ACP se fonde sur les principes fondamentaux suivants :

- L'égalité des partenaires et l'appropriation des stratégies de développement ;
- La participation (l'État reste le partenaire principal, mais l'accord préconise une ouverture à différents types d'acteurs) ;

- Le rôle central du dialogue et le respect des engagements mutuels ;
- La différenciation et la régionalisation.

La seconde révision de l'accord de Cotonou a été approuvée par les pays signataires en juin 2010 à Ouagadougou (Burkina Faso) et a été entérinée par le parlement de la République démocratique du Congo en 2012. Le dépôt des actes devrait intervenir en début 2013. La seconde révision a permis d'adapter le partenariat UE-ACP aux évolutions du contexte international et des engagements de l'UE en matière de coopération au développement. Il s'agit notamment des dispositions innovantes en rapport avec les questions politiques, humanitaires, institutionnelles, le développement humain, le développement économique durable et le commerce ainsi que la coopération pour le financement du développement.

En termes d'institutions conjointes, le partenariat de Cotonou prévoit les structures ci-après :

- Le conseil des ministres mène le dialogue politique et prend les décisions nécessaires à la mise en œuvre de l'accord ;
- Le comité des ambassadeurs assiste le conseil des ministres et supervise la mise en œuvre de l'accord ;
- L'Assemblée parlementaire paritaire, un organe consultatif et enceinte d'expressions démocratiques, elle adopte des résolutions et adresse des recommandations au conseil des ministres en vue d'atteindre les objectifs de l'accord de Cotonou ;
- Le comité ministériel commercial mixte débat des questions commerciales présentant un intérêt pour l'ensemble des pays ACP ;
- Le comité de coopération pour le financement du développement veille à la réalisation générale des objectifs du partenariat et se penche sur les problèmes liés à la mise en œuvre de la coopération.

La deuxième révision de l'accord envisage également l'organisation de réunions des chefs d'État



ou de gouvernement, de commun accord entre les parties, dans le but de renforcer les relations politiques entre l'UE et le Groupe des Etats ACP.

À cela, s'ajoute le secrétariat ACP, basé à Bruxelles, qui assure la gestion administrative du Groupe ACP. Il assiste les organes de décisions et de consultation du Groupe dans leurs missions. Il est chargé de la mise en œuvre de sa politique internationale ainsi que de l'animation et de la coordination de la politique de coopération. Le secrétariat, sous l'autorité des organes politiques du Groupe ACP (sommet des chefs d'État et de gouvernement, conseil des ministres, comité des ambassadeurs), a pour mission de :

- Exécuter les tâches qui lui sont confiées par le sommet des chefs d'État et de gouvernement, le conseil des ministres, le comité des ambassadeurs et l'Assemblée parlementaire paritaire ACP ;
- Contribuer à la mise en œuvre des décisions de ces organes ;
- Suivre la mise en œuvre de l'accord de partenariat ACP-UE ;
- Assister les organes du Groupe ACP et les institutions mixtes créées dans le cadre des accords de partenariat ACP-UE.

Au niveau des acteurs de la coopération, l'accord de Cotonou reconnaît :

- Les autorités publiques (locales, régionales et nationales) y compris les parlements des Etats ACP ;

- Les organisations régionales ACP et l'Union africaine ;
- Les acteurs non étatiques (secteur privé, partenaires économiques et sociaux, y compris les organisations syndicales et la société civile sous toutes ses formes, selon les caractéristiques nationales).

En ce qui concerne les parties chargées de la gestion et de l'exécution des ressources du FED, les trois principaux acteurs (la Commission, l'Ordonnateur national et le chef de délégation de l'Union européenne) sont maintenus dans leur rôle premier.

L'exécution financière des opérations effectuées sur les ressources du FED est assurée par la Commission. En règle générale, cette exécution est mise œuvre en gestion décentralisée, c'est-à-dire que les tâches sont prises en charge par les états ACP conformément à l'article 35.

Un Ordonnateur national, dont l'ensemble des attributions est fixé par l'article 35 de l'accord de Cotonou, est désigné par les pouvoirs publics de chaque Etat ACP. Il est chargé de les représenter dans toutes les activités financées par le FED. Il s'agit principalement d'une fonction de représentation, de coordination et de maîtrise d'ouvrage. Quant à la Commission, elle est représentée par un chef de délégation dans chaque état ACP et ce dernier est l'interlocuteur privilégié des états ACP et organismes éligibles à un soutien financier du FED.

## Le traité de Lisbonne

Entré en vigueur depuis le 1er décembre 2009, ce traité dote l'Union européenne d'une personnalité juridique. Il crée le poste de président du Conseil européen qui préside les rencontres des chefs d'État ou de gouvernement et un poste de haut représentant de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité qui est également vice-président de la Commission européenne. Le haut représentant est chargé de veiller à la cohérence et à la coordination de l'action extérieure de l'UE. Il est assisté dans cette mission par un service européen pour l'action extérieure (SEAE), un nouveau corps diplomatique chargé de mettre en œuvre la politique étrangère de l'UE.

La direction Afrique du SEAE est responsable de la conduite stratégique des relations de l'UE avec ce continent. Elle est également chargée de : (i) l'allocation des fonds, (ii) le développement des

stratégies multi annuelles par pays et par région, et (iii) le développement des programmes indicatifs nationaux et régionaux. Les autres aspects liés notamment à l'élaboration des programmes thématiques ainsi que du développement et de la mise en œuvre des politiques dans le domaine du développement sont gérés au sein de la Commission européenne dans la direction générale « développement et coopération EuropeAid (DEVCO) ».

Les délégations de la Commission européenne dans les pays tiers sont des délégations de l'Union européenne qui représentent ainsi l'Union dans tous les domaines de compétences. Ainsi, actuellement, la délégation de l'Union européenne à Kinshasa assume la présidence permanente de l'Union européenne en RDC.

# LA COOPERATION UE-RDC

## Contexte de la coopération entre l'Union européenne et la République démocratique du Congo



La coopération structurelle entre l'Union européenne et la République démocratique du Congo a été ponctuée de plusieurs phases successives au cours des dernières années.

La reprise de la coopération avec l'Union européenne est récente et coïncide avec l'issue positive du dialogue national initié avant 2003. En effet, les principaux programmes avec les bailleurs ont quasi tous été interrompus entre 1992 et 2002 pour reprendre graduellement à partir de cette date. En ce qui concerne l'Union européenne, des programmes humanitaires ont subsisté et ont été mis en œuvre directement par la Commission par le truchement de l'agence humanitaire de la Commission européenne et également des ONG.

Progressivement, les deux parties ont initié un dialogue, dans l'esprit de l'accord de Cotonou, signé entre l'Union européenne et les pays ACP, pour finir par rétablir les modalités d'une coopération cogérée, avec pour ce qui est du FED, un transfert graduel des compétences à l'Ordonnateur national de la RDC, entre 2002 et 2006.

C'est en 2003 qu'un Ordonnateur national du FED (ON), en l'occurrence le ministre des Finances, a été désigné et le processus de récupération progressive de ses attributions a été entamé dès la fin de l'année 2004, après que ce dernier ait pu bénéficier de services techniques pouvant l'assister. Ainsi, tous les nouveaux projets signés depuis 2005 sont mis en œuvre, depuis le début de leur cycle, selon les règles communes à tous les Etats ACP, à savoir que l'ON assure les responsabilités de maître d'ouvrage pour toutes les conventions de financement. À ce titre, et depuis le dernier trimestre de 2006, il lance les appels d'offres, organise l'ouverture des offres et leur évaluation, propose l'attribution des marchés, signe des contrats, en assure la gestion contractuelle et la maîtrise d'ouvrage et enfin, procède à la liquidation et à l'ordonnancement des paiements.

De plus, l'Ordonnateur national du FED a désigné, en septembre 2007, un Ordonnateur national délégué en la personne du Coordonnateur de la COFED afin de faciliter l'accompagnement et le traitement des divers dossiers et procédures administratives par l'autorité contractante.

La coopération Union européenne - RDC est composée de dons et est mise en œuvre à travers plusieurs sources et instruments :

- Le programme indicatif national, entièrement financé par le Fonds européen de développement. Il en est de même pour certains programmes régionaux qui financent des activités pour l'intégration des échanges commerciaux, à travers notamment, le développement d'infrastructures ou encore l'appui au secteur de l'économie et du commerce ;
- Le budget de l'Union européenne avec ses lignes thématiques ; Instrument européen pour la démocratie et les droits de l'Homme, Organisations de la société civile (OSC) et Autorités locales, Sécurité alimentaire et Instrument de stabilité ;
- La mission EUSEC, EUPOL ; missions de l'UE en appui au secteur de sécurité et de police ;
- Les interventions humanitaires qui contribuent largement aux actions menées par l'UE en RDC, avec l'agence humanitaire ECHO.

De plus, la Commission a mis en place, dans le cadre de sa coopération avec la RDC, plusieurs programmes spécifiques comme le fonds pour la lutte contre les violences sexuelles, ainsi que des programmes en faveur de l'environnement. Le programme indicatif est largement inspiré du document de stratégie de croissance pour la réduction de la pauvreté (DSCR II) et reprend certains axes du programme gouvernemental. Hormis les trois secteurs de concentration que sont la



gouvernance, la santé et les infrastructures, on y dénote également des domaines hors concentration liés à la gestion des ressources naturelles, l'agriculture et l'intégration régionale. Les fonds alloués pour la période 2002-2007 dans le cadre du PIN 9e FED ont été totalement engagés, soit un montant global de 633,086 M€ correspondant à près de 95 % du montant alloué dans ce cadre. Par ailleurs, la plupart des projets et programmes relevant du 9e FED sont clôturés à l'exception de deux projets : le Programme d'Appui à la Gouvernance et celui relatif à la Réhabilitation et réintégration socio-économique dans les régions de l'est de la RDC. Concernant le PIN 10e FED couvrant la période de 2008-2013, une allocation globale de 634,32 M€ a été allouée à la RDC. Les secteurs de concentration bénéficiaires de l'intervention de ces fonds se présentent comme suit :

- Gouvernance 130 M€
- Infrastructures 251 M€
- Santé 51 M€

Dans les secteurs hors concentration, 82 M€ sont affectés à des programmes et projets venant en appui aux domaines de l'environnement, de l'intégration régionale et du développement des activités commerciales. Le PIN 10e FED prévoit également une enveloppe B destinée à couvrir des besoins imprévus, tels que l'aide humanitaire et d'urgence à court terme lorsqu'une telle aide ne peut pas être financée par le budget général de la Commission européenne, des contributions à des initiatives d'allègement de la dette adoptées internationalement ainsi qu'un soutien destiné à atténuer les effets néfastes de l'instabilité des recettes d'exportation. Le montant affecté à cette enveloppe s'élève à 120,32 M€.

Au titre du 10e FED, la plupart des projets et programmes sont en phase de mise en œuvre. Toutefois, les conventions de financement qui

ont été signées en mars 2012 sont en phase de démarrage. Il s'agit de la Facilité de coopération technique (5 M€), du projet de réhabilitation des voiries de Goma (24 M€), du projet de réhabilitation de la route nationale n° 1 (103,5 M€), du programme d'appui au renforcement de la justice à l'est de la RDC « UHAKI SAFI » (PARJE, 10 M€) et de l'appui à la formation et au reboisement dans le cadre du changement climatique (14 M€). Par ailleurs, un avenant au PIN 10e FED est intervenu au cours de la même période pour intégrer l'initiative pour l'atteinte des objectifs du Millénaire pour le Développement dans le domaine de la santé (40 M€).

Quant au projet d'appui aux organisations de la société civile, il est encore en phase de formulation. Ainsi, hormis ce dernier projet, la totalité de l'enveloppe A du PIN 10e FED aura été engagée.

Au niveau de l'enveloppe B, la totalité de l'enveloppe a déjà été mobilisée. Un montant additionnel de 20 M€ a été réservé à la lutte contre les violences basées sur le genre en RDC (Provinces de Kinshasa, Bandundu et Maniema), dont le démarrage du programme est prévu en 2013. En termes de décaissement, un montant de 72,62 M€ a été déboursé en 2012 sur les fonds du 9e et du 10e FED.

À ce chiffre, il convient de rajouter les autres interventions de l'Union européenne à travers les lignes budgétaires et les appuis du service d'aide humanitaire et de protection civile de la Commission européenne (ECHO) dont le financement pour la période sous revue avoisine les 84,15 M€. Cette aide est destinée aux populations civiles victimes de conflits, de violences armées et violations des droits de l'homme, des problèmes liés aux déplacements de populations ainsi que de désastres naturels.

## LA COOPERATION UE-RDC

Le budget de ECHO pour l'année 2012 se répartit comme suit : 59,5 M€ pour le Plan d'Actions RDC, 10,7 M€ pour les opérations aériennes et 13,95 M€ pour les réfugiés congolais dans les pays voisins et les actions régionales, dont le Congo Brazzaville.

En ce qui concerne le Plan d'Actions RDC, 42 contrats ont été signés en 2012 pour un montant total de 59,5 M€, la totalité des fonds a été engagée au cours de la période (dont 34 contrats ont eu une extension sur 2013 pour environ 20,5 M€). C'est dans ce cadre qu'ECHO a notamment financé des actions dans les domaines suivants :

**Santé** : amélioration de l'accès à des soins de qualité dans les zones touchées par les mouvements de populations, frappées par des épidémies ou confrontées à d'autres situations d'urgence.

**Nutrition** : actions visant à réduire les taux de malnutrition élevés dans les régions concernées par l'instabilité.

**Sécurité alimentaire** : soutien des projets destinés à aider les populations vulnérables à trouver de nouveaux moyens de subsistance et à se reconstruire. ECHO encourage ses partenaires à choisir les formes d'aides les mieux adaptées à chaque situation, par exemple des versements d'espèces ou la distribution de bons d'alimentation, lorsque de telles mesures sont souhaitables et réalisables.

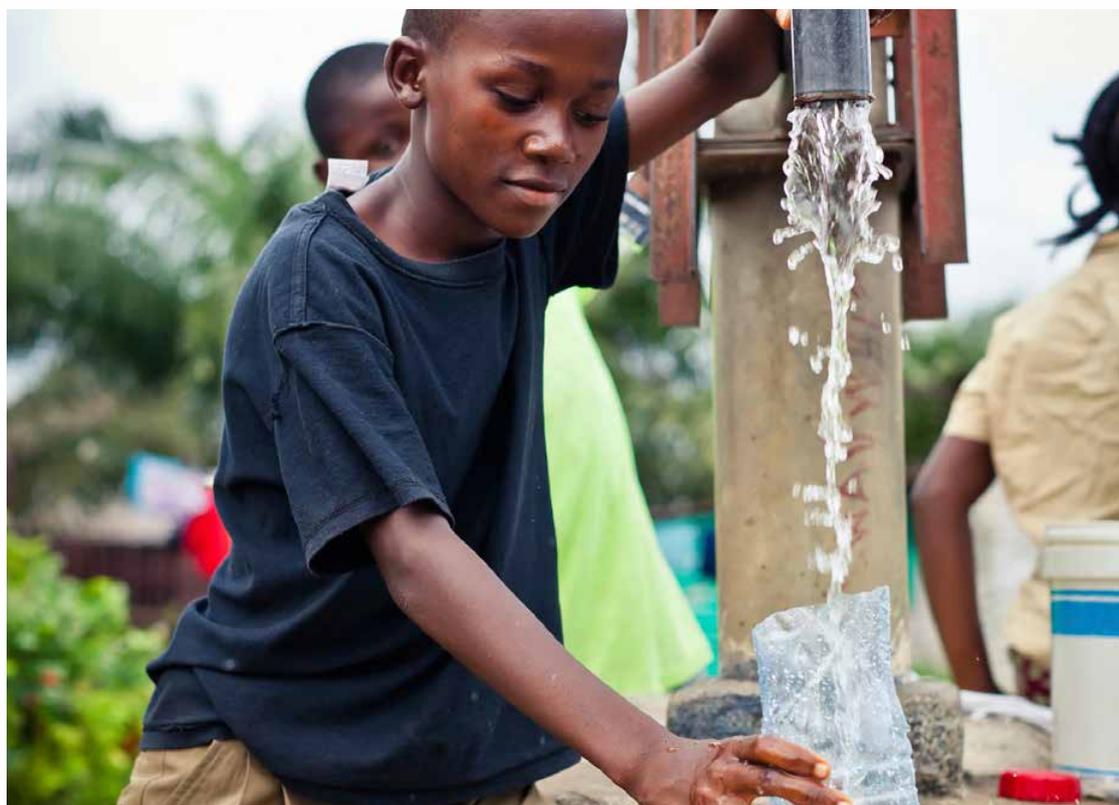
**Eau, équipements sanitaires, environnement et hygiène** : l'accès à l'eau potable et aux installations sanitaires de base, ainsi que les connais-

sances et les pratiques en matière d'hygiène personnelle sont encouragées ; il s'agit notamment de financer par exemple la réparation des réseaux d'alimentation en eau dans les zones délaissées par les populations et où reviennent aujourd'hui les personnes déplacées.

**Abris et matériel non alimentaire** : ECHO essaie de répondre en finançant la distribution d'ustensiles de cuisine, de moustiquaires et d'outils agricoles. La fourniture immédiate de ce matériel permet d'améliorer les conditions de vie des personnes déplacées ou qui retournent dans leur foyer.

Les fonds consacrés aux opérations aériennes ont été totalement engagés et dépensés en 2012, celles-ci viennent en support aux organisations humanitaires pour leur faciliter l'accès aux zones reculées difficilement accessibles. Il en est de même pour les actions menées au niveau régional (Congo Brazzaville, Tanzanie, Burundi, Rwanda et Ouganda).

La Commission européenne assure ainsi un service aérien humanitaire appelé ECHO Flight, qui dispose de trois avions en RDC et d'un avion au Kenya. En 2012, ECHO Flight a transporté au cours de plus de 4000 heures de vol, 19.045 passagers et plus de 353 tonnes de fret humanitaire, qui ont permis de soutenir 175 projets en RDC. Par ailleurs en 2012, l'Union européenne a affrété un hélicoptère afin d'atteindre les zones les plus inaccessibles et les personnes déplacées à l'intérieur du pays. Depuis août 2012, cet hélicoptère a volé 73 jours, il a transporté 1.192 passagers et acheminé 43,4 tonnes de matériel humanitaire.



## Les lignes budgétaires de la Commission européenne

Les interventions de l'Union européenne en RDC sont également mises en œuvre à travers trois lignes budgétaires parfois dénommées « instrument », à savoir :

### 1. Sécurité alimentaire

La facilité alimentaire permet de répondre aux problèmes engendrés par la flambée des prix alimentaires dans les pays en développement. Ce fonds qui fait le lien entre l'aide d'urgence et l'aide au développement à moyen et long terme a été engagé dans leur totalité en 2011 et les différents projets sont pour la plupart en phase de clôture. Le décaissement en 2012 a particulièrement concerné le paiement des dernières interventions dans le Kasai-Oriental à hauteur de 132.000 euros.

Ajouté à cela, le programme thématique de sécurité alimentaire (FSTP) a pour objectif d'améliorer la sécurité alimentaire en faveur des plus pauvres et des plus vulnérables sur une perspective à moyen et long terme et de les mener vers des solutions durables. Il s'agit ainsi d'aborder les causes structurelles de l'insécurité alimentaire, plaçant ainsi l'agriculture au centre de cette problématique. Les financements FSTP s'octroient au terme d'appels à propositions à l'attention des organisations sans but lucratif.

En RDC, les lignes directrices des derniers appels présentent trois grands axes prioritaires : (i) l'appui à la production ; (ii) le développement des filières de commercialisation ; (iii) la structuration du monde rural.

Il est à noter que 10 nouveaux projets d'agriculture durable et sécurité alimentaire (engagements de 30 millions d'euros) financés avec le programme FSTP, projets axés sur l'amélioration des filières agricoles de commercialisation, sur la lutte à la malnutrition et sur l'agroforesterie durable pour une valorisation durable des savanes pauvres et pour la protection de l'environnement, ont vu le jour en 2012, et se retrouvent dans les provinces de Bandundu, Bas-Congo, Kasai-Oriental, Katanga et Kinshasa. Gérés par des ONG et des organisations des Nations unies. La mise en œuvre effective de ces projets commencera en début 2013 pour une durée allant de 2 à 5 ans.

En ce qui concerne les autres projets existants (d'une valeur approximative de 21 millions d'euros), dont la gestion a été confiée à ces partenaires, la dernière mission de monitoring organisé par l'Union européenne a permis de mettre en

avant quelques réalisations. Il s'agit entre autres du projet d'appui à la pêche artisanale au Bandundu qui a obtenu des résultats significatifs dans l'appui aux organisations de pêcheurs et la commercialisation. Les autres projets agricoles ont progressé dans le renforcement et la diversification des exploitations agricoles et d'élevage, l'aménagement des voies rurales, et les appuis commerciaux, toujours avec un volet de renforcement des capacités des organisations paysannes. Ces projets se développent dans les provinces du Bas-Congo, Bandundu, Équateur, Katanga, Orientale et Nord-Kivu.

### 2. Instrument européen pour la démocratie et les droits de l'homme

Cet instrument vise notamment à : (i) renforcer le respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales ; (ii) renforcer la société civile qui œuvre dans le domaine de la promotion des droits de l'homme et de la réforme démocratique ; (iii) soutenir et renforcer le cadre international et régional mis en place pour protéger les droits de l'homme, la justice, l'État de droit et la promotion de la démocratie. Dans ce cadre, un appel à propositions a été lancé en RDC en vue de retenir un certain nombre de micros projets qui bénéficieront chacun d'une contribution maximale de la Commission européenne de 100 000 euros. Ces micros projets devraient s'appliquer spécialement à « renforcer le rôle de la société dans la promotion des droits de l'homme et des réformes démocratiques, dans le soutien à la réconciliation pacifique d'intérêts particuliers et dans l'extension de la participation et la représentation politiques ». La République démocratique du Congo est également considérée, dans le cadre de l'instrument européen pour la démocratie et les droits de l'homme (IEDDH), comme un pays prioritaire. Elle bénéficie d'un budget mis à disposition par la Commission européenne dans le cadre des appels à propositions globaux pour la mise en œuvre de macro-projets (contribution de la Commission européenne jusqu'à 1 million d'euros).

## LA COOPERATION UE-RDC

C'est ainsi qu'en 2012, un montant d'environ 3,2 M€ a été engagé au profit de ces actions.

En termes de décaissement, environ 1,2 M€ ont été consacrés à des projets divers, tels que repris dans le tableau ci-après :

- Promotion des valeurs démocratiques
- Droits et participation citoyenne à la base
- Appui à la Promotion des Partenariats dans les processus et Réformes politiques « APPRP »
- Appui au processus de participation et de représentation politique des autochtones pygmées de la RD Congo
- Projet d'appui au processus démocratique auprès des organisations de la société civile dans le HAUT-UELE
- Éducation à la culture électorale et à la citoyenneté responsable dans les villes et territoires de la Province du Kasai-Oriental
- Renforcement du rôle de la société civile en milieu rural en vue de la promotion des droits humains et des réformes démocratiques
- Promotion des actions démocratiques dans la gestion des entités locales par la reconstitution d'une société civile agissante dans cinq secteurs du territoire de Bagata
- Appui aux initiatives locales de promotion des droits de l'homme, de la démocratie et de la gouvernance locale au Nord-Kivu et dans les communes rurales de Kinshasa
- Projet de prévention, protection et réhabilitation des victimes de violences sexuelles et de leurs communautés et au renforcement des capacités communautaires et étatiques à l'est de la RDC
- Appui à la sensibilisation et éducation électorale des Comités Caritas Paroissiaux du Sud - Diocèse de Kikwit
- RDC : Elections ; Démocratie et Radios de proximité (Eldrap)
- Noyaux Locaux des Médiateurs et Bâtisseurs de Paix (NLMBP)
- Projet d'accompagnement des femmes et filles du Kasai-Oriental à une participation massive aux élections.

### 3. Organisations de la société civile – autorités locales

Mobilisé à travers l'instrument de financement de la coopération au développement (ICD), ce programme vise à encourager, dans les pays en développement, les organisations de la société civile et les autorités locales à s'impliquer davantage dans les questions de développement. Il cofinance, au travers de contributions financières directes (soit sous forme de dons), les initiatives proposées et/ou mises en œuvre par des organi-

sations de la société civile et des autorités locales de l'Union européenne et des pays partenaires dans ce domaine afin de renforcer la capacité d'intervention de ces acteurs dans le processus d'élaboration des politiques.

En 2012, 5.070.167,87 euros ont été alloués sous la forme de subventions à des organisations de la société civile. Le décaissement quant à lui avoisine 1,6 M€ dans les domaines suivants :

- Renforcement des capacités des organismes chargés de la réinsertion des jeunes de la rue de Kinshasa
- Amélioration de l'accès des drépanocytaires aux services de santé
- Renforcement de l'intégration des personnes vivant avec un handicap physique
- Appui à la création d'une filière de recyclage de déchets plastiques à Lubumbashi
- Appui à l'organisation de la communauté pour l'amélioration des conditions de la vie rurale dans la province de l'Équateur
- Appui aux micros, petites et moyennes entreprises à forte valeur ajoutée sociale et environnementale, à Kinshasa Est
- Épanouissement des acteurs socio-économiques du Maniema engagés dans l'amélioration de l'agroalimentaire par la combinaison agriculture - élevage
- Appui à l'action du ministère de la Santé dans la mise en œuvre de la Stratégie de Renforcement du Système de Santé (SRSS) dans les Zones de Santé de Matete, Ngaba et Kisenso à Kinshasa
- Programme d'appui à la promotion et à la dynamique des ONG et les autorités locales du territoire de Bulungu dans la lutte contre la pauvreté
- Prise en charge à base communautaire des personnes infectées et affectées par le VIH/SIDA.
- Renforcement du dialogue public-privé au Nord-Kivu
- Appui à la structuration des réseaux de concertation multi acteurs sur la réduction de la pauvreté
- Évaluation participative pour l'amélioration des services sociaux locaux en RDC

## Fonds pour la lutte contre les violences sexuelles



L'Union européenne intervient dans la lutte contre les violences sexuelles avec son agence humanitaire ECHO. Complémentairement à ces actions, la Commission européenne a accordé un financement d'un montant de 2,5 millions d'euros destinés à l'amélioration des soins de santé à prodiguer aux victimes de violences sexuelles dans les provinces de l'est de la République démocratique du Congo. Dans ce cadre, des actions sont prévues afin d'assurer la prise en charge médicale et psychosociale des victimes, la sensibilisation communautaire et la réinsertion sociale ainsi que l'amélioration de l'accessibilité aux soins, en agissant sur la disponibilité de services de soins appropriés.

Deux interventions sont à mentionner dans ce secteur :

- Dans la zone de santé de Mulungu dans la Province du Sud-Kivu et dans celle de Kirotshé dans le Nord-Kivu, le projet a débuté effectivement en janvier 2012. La décentralisation des activités de lutte, grâce aux réhabilitations, et la mise à disposition des équipements et médicaments, a rendu disponibles et accessibles les services de santé en rapport avec les victimes des violences sexuelles (VVS) dans plusieurs structures bénéficiant de l'appui du projet (sauf celles concernées par l'insécurité). Les activités de lutte contre les violences sexuelles font partie intégrante du paquet minimum et complémentaire des activités dans la zone de santé,

au même titre que les formations, l'appui pour des services de qualité ainsi que la sensibilisation de la population. Pour lever l'obstacle financier, un fonds d'équité a été mis en place pour financer les services prestés par les structures au bénéfice des cas de VVS.

Dans la zone de santé de Kirotshé, le système de santé de la province du Nord-Kivu a facilité l'intégration des services VVS et la mise en place précoce des éléments de pérennisation.

- Programme de soins intégrés contre le VIH pour les patients tuberculeux vivant avec le VIH/SIDA (IHC). Ce projet multi pays d'un montant de 921.628 € qui s'est concentré sur le Bénin, le Zimbabwe (municipalités de Harare et Bulawayo) et le Nord-Kivu a pris fin le 31/12/2012. La mission de monitoring effectuée la même année, a souligné que bien qu'IHC ait été mis en œuvre dans des contextes très différents, il s'est avéré que les services de lutte contre la tuberculose fournissent un point d'entrée pratique et efficace pour le diagnostic et les soins du VIH. Afin de réduire la morbidité et la mortalité parmi les patients tuberculeux séropositifs, il est nécessaire d'adopter des approches sur mesure adaptées à chaque contexte, qu'il s'agisse du dépistage de la tuberculose, de la mise en œuvre de tests diagnostiques ou de l'offre d'un traitement et de soins de longue durée.

## LA COOPERATION UE-RDC

### Alliance mondiale contre le changement climatique, AMCC

Créée depuis 2007 par l'Union européenne et les pays en développement les plus exposés au changement climatique, l'alliance mondiale contre le changement climatique vise à appuyer des actions permettant de contrer les effets du changement climatique.

Les deux objectifs principaux de l'AMCC sont :

1. Approfondir le dialogue politique entre l'UE et les pays en développement à propos du changement climatique, particulièrement dans le contexte des négociations internationales pour le changement climatique après 2012 ;
2. Intensifier l'aide offerte aux pays cibles pour mettre en œuvre des mesures prioritaires d'adaptation et d'atténuation afin d'intégrer les questions de changement climatique dans leurs stratégies de développement.

Les fonds mis à disposition de la RDC, soit 14 millions d'euros, devraient contribuer à la mise en œuvre de sa politique de valorisation du rôle des forêts dans l'atténuation et l'adaptation au changement climatique. Cette convention signée en 2012 s'articule autour de : i) la mise en œuvre de programmes de formation à plusieurs niveaux, aux thématiques d'adaptation et d'atténuation des effets du changement climatique et ii) la réalisation d'un programme de plantations agro forestières et de restauration/gestion des forêts dégradées à l'est de la RDC. À cet effet, un contrat avec le Cifor a été finalisé en fin d'année qui va également appuyer le ministère de l'Environnement dans la définition des priorités dans les domaines liés au climat.

Il convient de souligner également l'initiative New Deal pour l'engagement international dans les états fragiles. Ce nouveau cadre d'engagement auprès des états fragiles a été présenté, fin 2011, au quatrième forum de Haut Niveau sur l'efficacité de l'aide à Busan et a depuis été approuvé par plus de 40 pays et organisations internationales.

C'est ainsi que le ministère du Plan a officiellement lancé cette initiative en faveur des états fragiles le 16 août 2012 et la RDC s'est engagée à rendre opérationnels les cinq piliers de cette initiative à savoir :

(I) la légitimité politique via l'encouragement d'accords politiques inclusifs et la résolution des conflits ; (II) la sécurité par le renforcement de la sécurité des personnes ; (III) la justice via l'amélioration de l'accès à la justice et la lutte contre les injustices ; (IV) les fondements économiques par l'emploi et l'amélioration des moyens de subsistance ; (V) la gestion des revenus et la capacité à offrir des services responsables et équitables.



### L'instrument de stabilité

L'aide financière accordée à la RDC dans le cadre de l'instrument de stabilité vise à prévenir les conflits, à encourager la stabilisation politique post-conflit et à rétablir les conditions nécessaires à la mise en œuvre de l'aide au développement de la Commission au moyen d'instruments œuvrant dans une perspective à plus long terme.

Ainsi en RDC, les programmes couverts par cette facilité sont la mission européenne de réforme du secteur de sécurité (EUPOL RDC) et la mission de conseil et d'assistance de l'UE en matière de réforme du secteur de la sécurité en RDC (EUSEC).

La mission EUPOL, déployée à Kinshasa et à Goma (Nord-Kivu), est une mission d'aide, d'encadrement, d'appui et de conseil aux autorités de la République démocratique du Congo pour la réforme du secteur de la sécurité (RSS) dans le domaine de la police et de son interaction avec la justice.

Lancée en 2007, EUPOL RDC dispose d'un mandat défini par les 27 États membres de l'Union européenne. Ce mandat a récemment été prolongé jusqu'en septembre 2012.

La mission EUPOL RDC fournit de l'expertise technique policière et civile dans les domaines de la police et de la justice civile pénale, mais aussi dans des domaines transversaux de la réforme du secteur de la sécurité, notamment les droits de l'homme, les droits des enfants dans les conflits armés, le genre et l'égalité homme/femme. De plus, depuis octobre 2009, EUPOL RDC dispose d'une expertise dans le domaine de la lutte contre l'impunité et les violences sexuelles.

Le tableau suivant illustre les activités entreprises par EUPOL au cours de l'année 2012.

- **14/11/2012** Des « rencontres judiciaires » contribuent à renforcer la collaboration entre les Officiers de police judiciaire et les magistrats à Kinshasa
- **29/09/2012** Les acteurs de la société civile de la Commune de Kinshasa sont sensibilisés sur le concept de « Police de proximité »
- **28/08/2012** Un atelier sur le rôle de la police dans la protection de l'enfant et la lutte contre les violences basées sur le genre est organisé par le CSR
- **10/08/2012** Un atelier de réflexion sur le phénomène « Kuluna » rassemble des représentants de la Justice, Police et Société Civile congolaise
- **04/07/2012** Avec l'appui de la mission EUPOL RD Congo, des pelotons de la Légion nationale d'intervention sont formés à la lutte contre les violences urbaines
- **28/06/2012** Vingt (20) officiers supérieurs de la PNC du Nord-Kivu renforcent leurs capacités en matière de gestion et de commandement
- **22/05/2012** Trente (30) officiers supérieurs de la PNC à Kinshasa renforcent leurs capacités en matière de gestion et de commandement
- **19/04/2012** Le Guide des Libertés Publiques est présenté officiellement par les autorités congolaises et ses partenaires
- **05/03/2012** Des femmes policières sont formées en matière d'accueil et d'audition des victimes de violences sexuelles

sion appuie également la réalisation d'activités transversales entre autres dans le domaine de la sécurité, de la problématique des enfants touchés par les conflits armés, des normes démocratiques et de transparence et de respect de l'État de droit.

Depuis le 1er octobre 2012, le colonel Jean-Louis Nurenberg est le chef de la mission. Cette der-

Quant à la mission de conseil et d'assistance de l'Union européenne en matière de réforme du secteur de la sécurité en République démocratique du Congo (EUSEC RDC), son mandat à la demande du gouvernement de la RDC, a été prorogé jusqu'au 30 septembre 2013.

Composée d'une cinquantaine de personnes, militaires et civiles, EUSEC fournit un conseil et une assistance aux autorités congolaises compétentes en matière de sécurité dans le domaine de la défense, contribuant ainsi à la mise en œuvre du plan national de réforme de l'armée. Cette mis-

nière concourt à créer les conditions permettant la mise en œuvre des orientations retenues dans le plan de réforme des forces armées de la RDC (FARDC) et de la loi organique portant organisation et fonctionnement des FARDC.

Les principales activités entreprises ont concerné notamment :

- **07.11.2012** - La signature d'un nouveau Programme d'Action de la mission EUSEC RD Congo
- **27.09.2012** - L'inauguration à Kananga de l'École d'Administration et la rentrée de l'année académique de l'Académie Militaire
- **25.07.2012** - Le concours de recrutement à l'Académie militaire des FARDC
- **20.03.2012** - Le lancement de la 1ère promotion de l'École de Formation des Sous-Officiers des FARDC à Kitona
- **08.02.2012** - L'amélioration des conditions médicales pour des femmes au Camp Kokolo
- **07.02.2012** - La rénovation des bureaux de l'Etat-Major Opérations à Kinshasa
- **12.01.2012** - Le déploiement de 57 stagiaires de l'École d'Administration des FARDC

En outre, la mission EUSEC RDC contribue aux efforts fournis par le représentant spécial de l'Union européenne (RSUE) pour la région des Grands Lacs africains dans le cadre des travaux conduits en relation avec la mise en œuvre des actes d'engagement pour le Nord et le Sud-Kivu.

Toutes ces initiatives prises dans le cadre de la réforme du secteur de la sécurité nécessitent un effort important de coordination entre les autorités congolaises, l'EUSEC, EUPOL RDC, les activités de l'Union européenne et les activités bilatérales des États membres, ainsi qu'avec l'ONU et d'autres acteurs internationaux.

# LA COOPERATION UE-RDC

## Les programmes régionaux

La RDC est bénéficiaire de programmes régionaux dans le cadre la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC), de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC), de la Communauté économique des pays des Grands Lacs (CEPGL) et de manière moins directe, de la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC).

Les différents programmes indicatifs régionaux ont démarré en 2012. C'est ainsi qu'au niveau de l'Afrique centrale le document de stratégie régionale de coopération et le programme indicatif régional pour la période 2009-2013 (DSR-PIR 10e FED) prévoient 165 millions d'euros affectés aux trois secteurs de concentration suivants :

- L'intégration économique et commerciale et l'accompagnement de l'accord de partenariat économique (APE) – 97 millions d'euros dont la CEMAC est le Chef de file ;
- La gestion des ressources naturelles renouvelables (30 millions d'euros, soit 20 % du PIR). Cette enveloppe devrait contribuer à améliorer la bonne gouvernance du secteur forestier, des aires protégées et du potentiel halieutique ;
- L'intégration politique (15 millions d'euros, soit 10 % du PIR). Cette enveloppe devrait permettre de renforcer les capacités de la région en matière de prévention, de gestion et de résolution des conflits, y compris par le renforcement de la société civile.

Dans les domaines hors concentration, il est prévu des interventions qui rentrent dans le cadre de l'appui institutionnel et une Facilité de coopération technique pour un montant global de 8 millions d'euros, soit 5 % du PIR. Dans ce cadre, il s'agit notamment de renforcer la coordination entre la CEMAC et la CEEAC.

Au niveau de l'Afrique centrale, la négociation des accords de partenariat économique, et le programme indicatif régional prennent en compte les pays de la CEMAC plus la République démocratique du Congo et São Tomé e Príncipe.

L'engagement financier sur le programme régional aura atteint environ 80% au cours de l'année 2012. L'évaluation à mi-parcours de ce programme a notamment réaffirmé la pertinence du PIR et la cohérence globale de ce dernier notamment avec les programmes indicatifs nationaux et les programmes continentaux. Enfin, s'agissant de l'efficacité du PIR, ils ont conclu à la nécessité d'un renforcement des capacités institutionnelles et d'assurer la visibilité et la communication sur

les actions mises en œuvre dans les différents domaines du PIR, afin d'impliquer davantage les institutions d'intégration régionale, les États membres et les organisations de la société civile dans le processus d'intégration régionale.

Par ailleurs, la RDC bénéficie des fonds alloués au programme de relance de la CPEGL, soit 45 M€ (dont 30 M€ imputés sur le PIR Afrique de l'Est et 15M€ sur celui de l'Afrique centrale). Ce programme vise principalement la consolidation de la CPEGL à travers un programme d'infrastructures communautaires économiques dans les domaines de l'énergie, des transports, de la circulation des personnes et des biens ainsi que le renforcement de son rôle stratégique grâce à un appui institutionnel. La plupart des engagements ont été réalisés en 2012, il s'agit des travaux d'aménagement des routes d'accès à la Ruzizi III pour un montant de 2,8 M€ et les travaux liés aux axes transfrontaliers Burundi, Rwanda et RDC pour un montant de 12.854.131 euros.

En tant que membre de la SADC, la RDC est éligible au financement d'interventions retenues dans le document de stratégie régionale de coopération et le programme indicatif régional du 10e FED. Cette allocation d'un montant de 116 millions d'euros prévoit de couvrir les deux secteurs de concentration suivants :

- L'intégration économique régionale (92,8 millions d'euros, soit 80 % du PIR). Cette enveloppe devrait permettre de soutenir les efforts au niveau national et régional en vue de relever le défi de la coopération et l'intégration régionale ;
- La coopération politique régionale (17,4 millions d'euros, soit 15 % du PIR). Cette enveloppe devrait permettre de renforcer les capacités de la région dans le domaine des élections, en matière de prévention, de gestion et de résolution des conflits, de gestion et de réduction des risques de catastrophes ainsi que la lutte contre le trafic humain, particulièrement les femmes et les enfants ;
- Les domaines hors concentration et la Facilité de coopération technique. Il s'agit notamment de renforcer la coopération au niveau national et régional ainsi que des appuis au secteur privé et aux acteurs non étatiques.

À ce titre, l'Union européenne a octroyé une subvention de 36 millions d'euros pour soutenir l'intégration régionale dans la Communauté africaine de développement australe (SADC).



La composante à l'appui des politiques de coopération régionale pour un montant de 18 millions d'euros permettra de renforcer la capacité de la SADC à s'acquitter de son mandat dans le domaine de la politique, de la gouvernance, la paix et la sécurité dans la région. Le programme de développement des capacités institutionnelles pour 12 millions d'euros sera axé sur le renforcement de la capacité du Secrétariat de la SADC afin de promouvoir une croissance économique équitable et un développement socio-économique durable dans les 15 pays de la SADC. La troisième composante, une facilité de coopération technique pour 6 millions d'euros contribuera à améliorer la coordination, l'harmonisation et l'élaboration de stratégies tant nationales que régionales.

Outre les programmes régionaux, l'Union européenne a mis en place des facilités à travers

des programmes sectoriels pour soutenir les politiques, les investissements et les services en faveur des infrastructures dans les pays ACP. Les principaux secteurs de coopération pour lesquels les bénéficiaires potentiels (structures congolaises) sont encouragés à manifester leur intérêt, voire, répondre aux différents appels à propositions sont:

- Le transport ;
- L'eau et les installations sanitaires ;
- L'énergie ;
- Les technologies de l'information et de la communication ;
- Le développement urbain.

Pour ce qui est de la Facilité Eau, la RDC a bénéficié à ce jour pour le financement de divers projets d'un appui de l'Union européenne d'un montant de près de 7,5 M€.

## La banque européenne d'investissement (BEI)

Dans le cadre du FED, la banque européenne d'investissement est en charge de la gestion de la Facilité d'investissement, fonds renouvelable qui répond aux besoins de financement des projets d'investissement dans les ACP. Elle appuie des projets qui génèrent des avantages économiques, sociaux et environnementaux durables. Il s'agit d'initiatives du secteur privé qui favorisent la croissance économique et induisent des effets positifs pour la collectivité et la région, mais également des projets portés par le secteur public, en principe dans le secteur des infrastructures qui sont d'une importance primordiale pour le développement du secteur privé et l'instauration d'un

environnement propice au développement de la concurrence. Il est à souligner qu'en 2012, la RDC n'a pas bénéficié d'appui direct de la BEI. Elle a cependant été bénéficiaire d'initiatives entreprises au niveau régional qui sont actuellement en phase opérationnelle. C'est le cas notamment pour le Catalyst Fund I (10 M€) participation à un fonds de capital d'investissement dans les pays d'Afrique de l'Est, le renforcement du corridor de transport d'Afrique orientale (55 M€) mis en œuvre par l'Uganda National Road Authority ainsi que les appuis à l'organisation de la CEPGL pour l'énergie des Grands Lacs.

## Programmation 11ème FED

Les lignes directrices sur la programmation du 11ème FED éditées en mai 2012 énoncent à la fois, comment le processus de programmation est organisé et comment les politiques et principes fondamentaux qui régiront la programmation doivent être traduits dans le processus et les documents de programmation. L'une des nouveautés est la simplification du processus notamment en utilisant dans la mesure du possible les documents de politique nationale ou régionale existants.

Le calendrier du processus de programmation est lié au besoin de procéder à l'identification et la formulation des projets et programmes au cours de 2013, afin de permettre leur financement sur des fonds devant prendre la relève du 10e FED.

C'est dans ce cadre que des contacts préliminaires ont eu lieu avec les partenaires nationaux en vue d'identifier les pistes éventuelles d'interventions au regard du document DSCR, du programme d'action du gouvernement ainsi que sa feuille de route. A ce titre, un atelier de consultation de la société civile sur les grandes orientations du XIème FED a été organisé au deuxième semestre de 2012. Compte tenu des enjeux et défis de développement de la RDC, 4 thématiques pourraient être exploitées ; la gouvernance et la sécurité (renforcer la gouvernance et la paix), les infrastructures (diversifier l'économie), la santé (améliorer l'accès aux services sociaux) et l'environnement (protéger l'environnement).

## LA COFED

Dans chaque pays ACP, l'Ordonnateur national du Fonds européen de développement (FED) bénéficie dans l'exercice de ses prérogatives de l'appui d'une cellule technique travaillant en étroite collaboration avec la délégation de l'Union européenne (DUE). En RDC, cette cellule nommée COFED - cellule d'appui à l'Ordonnateur national du Fonds européen de développement a été créée en 2004 par arrêté du ministre des Finances, Ordonnateur national du FED.

Sous la direction d'un Coordonnateur national, la COFED a pour mandat d'assurer la mise en œuvre du Fonds européen de développement et joue le rôle de secrétariat technique chargé d'assister l'Ordonnateur national dans l'exercice de ses prérogatives, tel que prévu par l'accord de Cotonou en son article 35.

À ce titre, la cellule a pour tâche de :

- Assister l'Ordonnateur national du FED dans la gestion des ressources octroyées à la RDC par l'Union européenne et la Banque européenne d'investissement ;
- Coordonner avec les ministères techniques et les organisations de la société civile, les travaux relatifs à la programmation, le suivi régulier, les revues annuelles, à mi-parcours et finales de la mise en œuvre de la coopération UE-RDC ;
- Participer à l'instruction et à l'élaboration des projets et programmes nationaux et régionaux ;
- Préparer les dossiers d'appel d'offres, en assurer la publication et soumettre les propositions d'attribution à la DUE ;
- Assurer la liquidation et l'ordonnancement des dépenses dans la limite des ressources disponibles ;
- Apporter un appui institutionnel et juridique aux maîtres d'ouvrage délégués et maître d'œuvre des différents programmes ;
- Mener, en collaboration avec la délégation de l'Union européenne, les actions de visibilité des différents projets et programmes financés par cette dernière.

Pour son fonctionnement, la COFED bénéficie du soutien de l'Union européenne dans le cadre d'une convention de financement intitulée « Appui à l'Ordonnateur national du FED » et des appuis qui lui sont accordés par l'Ordonnateur national du FED.

En vue de renforcer ses ressources humaines et de répondre au souci de l'Ordonnateur national du FED de constituer un vivier de compétences dans le domaine de la gestion efficace des projets de développement, la COFED a bénéficié à nouveau, cette année, du programme « jeunes diplômés » engagé par le gouvernement en 2010, en accueillant deux (2) agents supplémentaires. Comme les cinq (5) agents accueillis l'année précédente, ces deux jeunes sont immédiatement intégrés dans les activités de la cellule.

La performance des membres du personnel est régulièrement soutenue par des évaluations ainsi que par des formations organisées, aussi bien à l'intérieur du pays qu'à l'étranger. Ces derniers ont bénéficié de formations portant sur divers thèmes tels que : les procédures contractuelles et financières du 10e FED, la gestion administrative et fiduciaire des projets et programmes, l'évaluation environnementale et impact sur les projets, la définition et l'implantation des systèmes de suivi-évaluation, la communication interne et externe. Une formation sur le plan comptable OHADA, a éga-

lement été organisée, compte tenu des réformes entamées par le gouvernement dans le domaine juridique et fiscal, en rapport avec l'amélioration du climat des affaires.

L'expertise confirmée du personnel-cadre de la COFED est également mise à la disposition des différents partenaires intervenant dans la mise en œuvre des projets et programmes FED, par l'organisation de formations accompagnées d'un encadrement rapproché. Les partenaires qui représentent les maîtres d'œuvre ont été également associés à certaines actions de renforcement de capacités.

Un expert international est venu en appui à l'équipe de la section infrastructures, compte tenu de l'importance du portefeuille et de la complexité des actions menées.

Aussi, la cellule organise ou participe régulièrement à des missions de supervision et d'évaluation sur terrain ainsi qu'à des manifestations visant à assurer la visibilité et l'information du grand public sur les réalisations enregistrées dans le cadre des actions de la coopération UE-RDC. C'est dans ce cadre qu'il faut inscrire l'élaboration d'un dépliant de présentation de la COFED ainsi que la conception d'une brochure de la coopération, outil de travail pour tous les acteurs du FED et support de communication pour tous les partenaires.



**Alexis Thambwe Mwamba**  
Coordonnateur National  
Ordonnateur national délégué



**Pierre Modj Kongole**  
Coordonnateur adjoint  
Chef de section Admin. et Finances



**Jacky Mukala**  
Assistant technique résident



**Hassen Ben Moulla**  
Expert senior



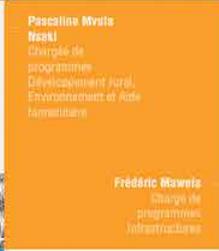
**Barthe Muluka Mulunda**  
Chargé de programmes secteurs sociaux et genre



**Olivier Mondongo**  
Chargé de programmes Gouvernance politique



**Pascaline Mvutsi Nzeki**  
Chargée de programmes Développement Rural, Environnement et Aids lamandaru



**Frédéric Mawela**  
Chargé de programmes Infrastructures



**Apollinaire Kiakesidi**  
Chargé de programmes Gouvernance économique



**Dieudonné Mudogo**  
Contrôleur de gestion



**Gisèle Lamboley**  
Chargée de communication, Assistante à la Coordination



**Omar Bukuku**  
Conseiller juridique



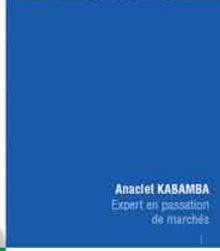
**Anselme KABAMBA**  
Expert en passation de marchés



**Rufin Mfumu**  
Contrôleur de gestion



**Yves Umumba**  
Assistant administration et finances



**Franck Ntumba**  
Contrôleur de gestion



**Olivier Kizigu**  
Responsable informatique



**Marc Witandayi**  
Assistant contrôleur de gestion



**Idaline Ngondo**  
Assistante administration et finances



**Christelle Balikwisha**  
Assistante contrôleur de gestion



**Christakin Mogogo**  
Assistant contrôleur de gestion



**Arlette YUMBI**  
Assistante projets



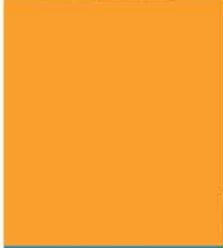
**Pacifique Mulamba**  
Assistant projets



**Olivier Kabala**  
Assistant projets



**Bénédicte Tabu-Igandi Fala**  
Secrétaire à la Coordination



**Lisette Mapatano**  
Assistante projets



**Jean-Paul Plurac**  
Assistant projets



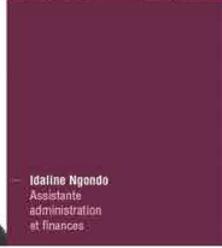
**Augustin Mbulu**  
Assistant projets



**Carol Mulopo**  
Assistant projets



**Don de Dieu Ndjoka**  
Secrétaire contrôle de gestion



**Matthieu Muteba**  
Secrétaire administration et finances



**Marie Louise Mavakala**  
Secrétaire section opérationnelle



**Yvette Nabintu**  
Secrétaire section opérationnelle



**Nelly N'kawe**  
Secrétaire réceptionniste et standardiste

## RESUME DU RAPPORT

La coopération entre la République démocratique du Congo et l'Union européenne s'inscrit principalement dans le cadre de l'accord de partenariat UE-ACP. Signé le 23 juin 2000 à Cotonou au Bénin, cet accord entre les pays du Groupe ACP (Afrique-Caraïbes-Pacifique) et ceux de l'Union européenne couvre une période de 20 ans, avec une clause de révision tous les cinq ans. Il est centré sur l'objectif de réduction et, à terme, d'éradication de la pauvreté en cohérence avec les objectifs de développement durable et d'intégration progressive des pays ACP dans l'économie mondiale.

Après une phase d'interruption au cours de laquelle les projets et programmes étaient directement gérés par la délégation de l'Union européenne, la coopération structurelle avec la RDC a repris à partir de 2002. Elle est composée de dons et est mise en œuvre à travers plusieurs sources et instruments : le programme indicatif national (PIN), entièrement financé par le Fonds européen de développement (FED) ; le budget de l'Union européenne avec ses lignes thématiques ; les missions de l'UE en appui au secteur de sécurité et de police (EUPOL, EUSEC) ; les interventions humanitaires avec ECHO et autres instruments liés à des missions et domaines spécifiques.

Les fonds alloués dans le cadre du PIN 9e FED (période 2002-2007) ont été totalement engagés et clôturés, soit environ 633 M€ (95% de l'enveloppe) à l'exception de 2 projets en phase de clôture. Concernant le PIN 10e FED couvrant la période de 2008-2013, une enveloppe de 634,32 M€ a été allouée à la RDC. Pour l'enveloppe A, les secteurs de concentration bénéficiaires de l'intervention de ces fonds se présentent comme suit : Gouvernance 130 M€, Infrastructures 251 M€, Santé 51 M€ et 82 M€ dans les secteurs hors concentration, particulièrement des programmes et projets venant en appui aux domaines de l'environnement, de l'intégration régionale et du développement des activités commerciales. Quant à l'enveloppe B destinée à couvrir des besoins imprévus, elle s'élève à 120,32 M€.

Au titre du 10e FED, la plupart des projets et programmes sont en phase de mise en œuvre. Toutefois, les conventions de financement signées en mars 2012 sont en phase de démarrage. Il s'agit de la Facilité de coopération technique (5 M€), du projet de réhabilitation des voiries de Goma (24 M€), du projet de réhabilitation de la route nationale n° 1 (103,5 M€), du programme d'appui au renforcement de la justice à l'est de la RDC « UHAKI SAFI » (PARJE, 10 M€) et de l'appui à la formation et au reboisement dans le

cadre du changement climatique (14 M€). Par ailleurs, un avenant au PIN 10e FED est intervenu au cours de la même période pour intégrer l'initiative pour l'atteinte des objectifs du Millénaire pour le Développement dans le domaine de la santé (40 M€). Quant au projet d'appui aux organisations de la société civile, il est encore en phase de formulation. Ainsi, hormis ce dernier projet, la totalité de l'enveloppe A du PIN 10e FED aura été engagée.

Au niveau de l'enveloppe B, la totalité de l'enveloppe a déjà été mobilisée. Un montant additionnel de 20 M€ a été réservé à la lutte contre les violences basées sur le genre en RDC (Provinces de Kinshasa, Bandundu et Maniema), dont le démarrage du programme est prévu en 2013.

En termes de décaissement, un montant de 72,62 M€ a été déboursé en 2012 sur les fonds du 9e et du 10e FED. À ce chiffre, il convient de rajouter les autres interventions de l'Union européenne à travers les lignes budgétaires et les appuis du service d'aide humanitaire et de protection civile de la Commission européenne (ECHO) dont le financement pour la période sous revue avoisine 84,15 M€.

Sur les lignes budgétaires, les interventions de l'Union européenne en RDC sont mises en œuvre à travers trois « instruments » : la facilité alimentaire dont le décaissement en 2012 a particulièrement concerné le paiement des dernières interventions dans le Kasai-Oriental à hauteur de 132.000 euros ; l'Instrument européen pour la démocratie et les droits de l'homme qui a permis d'engager environ 3,2 M€ au travers de subventions et décaissés environ 1,2 M€ ; l'instrument de financement de la coopération au développement (ICD) dont 5,07 M€ a été alloué sous la forme de subventions à des organisations de la société civile ; le décaissement quant à lui avoisine 1,6 M€ dans ce domaine.

Ajouté à cela, le programme thématique de sécurité alimentaire (FSTP) pour lequel 10 nouveaux projets d'agriculture (engagements de 30 M€), agroforesterie et sécurité alimentaire ont vu le jour en 2012. En ce qui concerne les autres actions de l'Union européenne, il faut également relever les appuis suivants : un financement d'un montant de 2,5 M€ destinés à l'amélioration des soins de santé à prodiguer aux victimes de violences sexuelles dans les provinces de l'est de la RDC ainsi que l'alliance mondiale contre le changement climatique avec une contribution de 14 M€. Au niveau de l'instrument de stabilité, il convient de souligner les actions de la mission européenne de réforme du secteur de sécurité (EUPOL RDC) et la mission de conseil et d'assistance de l'UE en

matière de réforme du secteur de la sécurité en RDC (EUSEC).

Au niveau des programmes régionaux financés par l'UE, la RDC bénéficie de financements dans le cadre la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC), de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC), de la Communauté économique des pays des Grands Lacs (CEPGL) et de manière moins directe, de la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC). Outre les programmes régionaux, la RDC a bénéficié à ce jour pour le financement de divers projets liés à la facilité Eau pour près de 7,5 M€.

Dans le secteur de la gouvernance, l'UE intervient dans sa composante économique et politique. Sur le plan de la gouvernance économique, le programme d'appui à la Gouvernance (PAG) avec ses trois volets (Justice, Finances publiques et Ressources naturelles) a entrepris, durant la période sous-revue, la soudure avec les programmes du 10e FED spécifiquement dédiés à ces mêmes thématiques, en l'occurrence les programmes d'appui à la réforme de la Justice, la modernisation des Finances publiques et l'aide au commerce.

En ce qui concerne le volet Justice, dans le cadre du processus de restructuration des ressources humaines, le PAG a appuyé l'organisation, en novembre 2012, du concours de recrutement interne du personnel administratif sur l'ensemble du territoire national. Outre la poursuite des travaux de construction du nouveau palais de Justice dont la fin est prévue en 2013, il faut notamment souligner la fin des travaux de réhabilitation complète du Pavillon 7 de la prison de Makala et l'informatisation des greffes des juridictions de Kinshasa. Il en est de même de l'appui apporté au Conseil supérieur de la Magistrature en vue de l'élaboration du budget sectoriel du pouvoir judiciaire pour l'exercice 2013. Le volet finances publiques orienté vers le renforcement de la Cour des comptes a permis, entre autres, le lancement du processus de recrutement de 60 nouveaux magistrats ainsi que la poursuite des travaux de construction et de réhabilitation de son bâtiment. Par le volet ressources naturelles, le PAG a subventionné l'action de l'ONG REM (Resource extraction monitoring) spécialisée dans l'observation indépendante de la mise en application de la loi forestière et de la gouvernance.

Le programme d'aide au commerce (AIDCOM) a lancé le processus de contractualisation relatif aux travaux de construction des tribunaux du commerce de Kolwezi, Butembo, Kananga et Boma. Dans la perspective d'installer le logiciel SYDONIA WORD dans différents postes doua-

niers, de nombreuses acquisitions en outils informatiques ont été réalisées au profit de la Direction générale des douanes et accises. Par ailleurs, le laboratoire de l'Office de contrôle du Katanga/Lubumbashi a bénéficié d'une dotation en matériel, pouvant, à terme, permettre sa certification comme laboratoire de référence, selon les standards internationaux et améliorer ainsi la qualité des exportations.

Les interventions du programme d'appui à la réforme des finances publiques (PAMFIP) se sont cristallisées autour des volets modernisation de la comptabilité publique et sécurisation des recettes administratives et domaniales recouvrées par la DGRAD. Dans le cadre de la mise en cohérence du cadre réglementaire et organique avec la nouvelle loi sur les Finances publiques (Lofip), le PAMFIP a appuyé la mise en place d'un nouveau règlement général sur la comptabilité publique. Il s'en est suivi l'identification des postes comptables pilotes pour lesquels des travaux de réhabilitation seront lancés en 2013. Le programme a également appuyé la DGRAD dans l'élaboration des textes réglementaires promulgués en septembre 2012, requis pour la mise en œuvre des nouvelles ordonnances lois se rapportant à la réforme des nomenclatures des recettes encadrées par la DGRAD.

Le programme d'appui au démarrage de la décentralisation (PA2D) a entrepris des actions aussi bien au niveau national en appuyant le dispositif de pilotage, de coordination et de suivi du processus de décentralisation qu'au niveau provincial, avec le renforcement des capacités de l'administration de la ville de Kinshasa et de la province du Nord-Kivu. Les activités suivantes peuvent être relevées : l'étude de la revue institutionnelle de la Cellule technique d'appui à la décentralisation (CTAD) ; la réalisation de deux enquêtes, respectivement sur la perception de la décentralisation et de l'accès aux services sociaux de base ; l'organisation d'un atelier avec les partenaires techniques et financiers pour la réalisation des chaînes simplifiées des recettes et des dépenses dans les provinces du Nord-Kivu, du Kasai-Oriental et de l'équateur.

Le programme d'appui aux parlements a pour sa part axé ses activités en 2012 autour de deux grandes articulations à savoir, la capacitation des élus et des agents administratifs des institutions bénéficiaires et le renforcement des capacités matérielles en vue de l'amélioration du travail parlementaire. Sur le plan de la capacitation, des ateliers de formation ont ciblé à la fois les élus (nationaux et provinciaux) et leurs administrations respectives avec des diverses thématiques se rapportant au travail parlementaire (reddition

## RESUME DU RAPPORT

des comptes, légistique, préparation contenu et rapportage des séances, éthique et déontologie, techniques d'élaboration des annales parlementaires, etc.). Pour le Parlement national, spécialement l'Assemblée nationale installée en mars 2012, trois activités saillantes, à côté d'autres, ont pu être mises en œuvre, à savoir une journée parlementaire d'information sur comment mieux légiférer et contrôler l'action gouvernementale, un voyage d'études en Belgique auquel sept députés et trois hauts fonctionnaires ont participé et un atelier sur « l'aménagement du territoire ». Au-delà des aspects techniques liés au travail parlementaire, ce voyage d'études a également permis de jeter les bases d'une coopération parlementaire étroite entre la Belgique et la RDC.

Le programme d'appui à la réforme de la justice (PARJ), avec l'installation de l'unité de gestion de programme, en janvier 2012, a élaboré en concertation avec toutes les parties prenantes, un plan d'action pluriannuel. Ainsi, en août 2012, est intervenue, la première cérémonie officielle de lancement des activités du programme au Bas-Congo, placée sous la présidence de madame la vice-ministre des Droits Humains. Plusieurs activités de formations prioritaires en direction des greffiers et secrétaires des parquets ont été réalisées dans les provinces du Bas-Congo et Kasai-Occidental. Le PARJ a également appuyé des missions d'inspection pour les Procureurs généraux et les Premiers présidents des cours d'appel du ressort PARJ. En outre, il est à retenir la tenue de deux séances du comité mixte de concertation locale (CMICL) chargé du suivi de la mise en œuvre du programme au niveau des provinces, respectivement à Matadi et à Kananga. Concernant le renforcement des capacités des organisations de la société civile, ces dernières ont bénéficié de formations sur la gestion des projets et procédures FED, en perspective des subventions qui pourraient leur être accordées, dans le cadre du contrôle citoyen de l'activité judiciaire qui constitue un élément central de ce programme.

Le programme d'appui à la réforme de la police nationale (PARP) s'est articulé autour de la réorganisation de la Direction budget finances (DBF) et du Service de gestion et d'entretien d'infrastructures (SGEI). Des appuis matériels (équipements et consommables informatiques, prise en charge réseau internet, etc.) ont été pourvus aux différents groupes de travail de la PNC. Le PARP a également assuré un accompagnement de la DBF dans la définition de sa propre stratégie et la mise en œuvre d'un plan de formation ciblant les cadres de la DBF.

Dans le secteur des infrastructures, l'Union européenne intervient principalement dans les infrastructures routières, dans le transport par voie d'eau et assainissement et l'accès à l'eau potable. La cérémonie de lancement officiel du programme d'appui à l'amélioration de la navigabilité des voies fluviales et lacustres a eu lieu en juillet 2012 au terminal container du port de Kinshasa, elle précède le démarrage de la première campagne de balisage sur le bief moyen du fleuve Congo et la rivière Kasai. De plus, la réhabilitation des locaux devant abriter le projet est achevée et l'équipe composée de cadres nationaux et de l'assistance technique est maintenant opérationnelle. En ce qui concerne les acquisitions, l'étape importante de définition des spécifications techniques et de préparation des dossiers d'appel d'offres pour les principaux équipements du projet a été franchie. La livraison de l'ensemble de ce matériel devrait intervenir au courant de l'année 2013. Elle concerne les quatre (4) composantes du projet à savoir l'hydrographie et l'hydrologie, l'aménagement et entretien des voies navigables, la réhabilitation d'infrastructures portuaires et le renforcement des capacités de l'ensemble des institutions concernées. Il convient de souligner qu'au cours de l'année, des campagnes de balisage avec l'installation de plus de 2 500 signaux de rives en bois et près de 210 bouées ont été effectuées par les baliseurs Congo et Lomela.

Le programme d'entretien et de réhabilitation des infrastructures routières et d'amélioration de l'assainissement urbain à Kinshasa a au cours de la période sous revue atteint sa vitesse de croisière. Ce programme couvre deux volets, un volet routier et un volet assainissement urbain dont les activités couvrent neuf communes de la ville de Kinshasa. Au courant de cette année, la zone d'intervention du projet a été étendue avec l'intégration des provinces des Nord et Sud-Kivu. Ces nouvelles activités dont le démarrage est imminent faciliteront la prise en charge des travaux confortatifs sur certains axes du projet PAREST (projet d'appui à l'office des routes de l'Est) déjà partiellement réhabilités.

Pour les travaux du volet routes et voiries, le PARAU a continué à appuyer les interventions des brigades de l'office des routes. Ainsi, la brigade de Mongata a poursuivi les travaux de rechargement en matériaux d'apport du tronçon de la route nationale n° 17 (RN17) compris entre Mongata et Masambio. Sur l'itinéraire Nioki-N'selenge, la brigade de Bandundu a procédé à l'apport partiel en matériaux routiers dans les parties dégradées, ainsi qu'à la réalisation des travaux de rehaussement des digues entre Ntumbe et N'selenge. Dans la province de Mbandaka, l'axe Penda-Isongo

Bolia long de 211 kilomètres, reliant les territoires du sud de la province de l'Équateur à ceux du nord de la province de Bandundu, a bénéficié de travaux d'entretien courant par des structures de la société civile. La liaison par routes est actuellement possible de Mbandaka vers le Lac Tumba à Bikoro et de là, vers le nord du Bandundu le long du Lac Tumba. Quant à la brigade de Kananga, ses activités se sont évertuées à supprimer des bourbiers consécutifs au trafic de plus en plus important sur l'axe Kananga - Tshikapa. Sur la route Kananga-Ilebo, la brigade a entrepris l'élargissement de la chaussée ainsi que le désensablement de plusieurs tronçons.

Pour ce qui du volet assainissement urbain et eau potable, au cours de l'année 2012, 20.630 mètres de collecteurs et caniveaux ont été construits et/ou réhabilités. Ces interventions ont concerné les communes de Kinshasa, Gombe, Lingwala, Barumbu et Ngiri-ngiri. La construction du collecteur le long de l'avenue Kabambare et l'aménagement de la rivière Gombe se sont poursuivies, avec des activités en retrait par rapport au planning initial pour les travaux de la rivière Gombe. L'aménagement et la remise en état du canal Basoko entre le pont-rail et l'avenue Mondjimba est toujours en cours. Par ailleurs, 43 nouvelles stations de transfert ont été construites dans les communes ciblées par le projet. Ainsi, le Centre d'enfouissement technique « CET » a réceptionné 323.390 m<sup>3</sup> d'ordures contre 201.319 m<sup>3</sup> l'année précédente. En ce qui concerne la composante eau potable, les forages et la construction de châteaux d'eau sur tour métallique ont été réalisés sur 11 sites dans l'agglomération de Kinshasa.

L'année 2012 a également été marquée par la signature de la convention de financement du projet de réhabilitation de la route nationale n°1 (tronçon entre Batshamba et le pont Loange). Le processus de recrutement de l'entreprise en charge des travaux et du bureau de contrôle est en cours et devrait aboutir au courant de l'année 2013. Il en est de même pour le projet de réhabilitation des voiries de Goma et de la route nationale n° 2 (RN2) pour lequel l'évolution du processus d'attribution permet d'envisager le déploiement de l'entreprise de travaux et du bureau de contrôle, au courant du premier semestre de l'année 2013.

Le projet d'appui à la stabilisation et la reconstruction de l'est de la RDC (PASTAR) concerne le rééquipement de la brigade de l'Office des routes de Kindu et la prise en charge du fonctionnement du matériel pour l'exécution des travaux de réhabilitation et de réouverture de certains axes prioritaires, dans la province de Maniema. Le processus de contractualisation lié à l'acquisition d'engins de génie civil, de matériel de transport,

de chantier et de laboratoire des sols a eu lieu au cours du second semestre 2012. L'essentiel des travaux du volet relatif à l'entretien du tronçon de 425 km entre Kisangani et Walikale, confiée à l'agence des Nations unies UNOPS, s'est achevé. Cette route est de nouveau carrossable avec comme seule contrainte majeure, la dégradation avancée du tronçon bitumé entre Kisangani et Lubutu qui nécessite un déclassement de cette voie, en route en terre.

La fin opérationnelle du projet PAREST relatif au rééquipement des brigades de l'Office des routes de Bukavu, Goma et Béni est intervenue au mois de décembre 2011. L'ensemble du matériel et équipement de bureau a été cédé aux directions provinciales de l'office des routes du Nord et du Sud-Kivu. Le matériel de génie civil, actuellement en consignation auprès de l'office des routes, sera destiné à des travaux confortatifs sur certains axes du programme.

Le projet d'électrification rurale de Mutwanga vise la production et la distribution d'énergie électrique par la construction d'une microcentrale hydro-électrique sur la rivière Butua à Mutwanga. Les travaux de génie civil qui comprennent la construction du canal d'amenée, l'aménagement des chambres de mise en charge et de décanatation ainsi que la pose de poteaux, sont complètement achevés. L'action s'achèvera avec la livraison du groupe turbine-alternateur. Il est à signaler également la mise en service d'un Bac à Nyemba sur la rivière Lukuga pour l'amélioration durable de la circulation des populations et des biens dans les territoires de Nyunzu et Kalemie (District de Tanganyika). Le certificat de navigabilité du bac a été obtenu en 2012 et l'inauguration du bac, par le gouverneur de la province du Katanga, a eu lieu au cours de la même période. Le programme indicatif de la sous-région de l'Afrique centrale prévoit de financer les axes d'interconnexion entre les trois pays de la CEPGL. Ces interventions concernent également les ouvrages de franchissement présents sur ces axes, c'est le cas des ponts RUZIZI I et II pour les deux premiers axes et d'un dalot sur l'axe Uvira-Bugarama. Le programme prévoit également l'ouverture de la piste d'accès à la centrale RUZIZI III dans le but de faciliter la visite du site du barrage. Les travaux de construction de 2 ponts sont en dernière phase et devraient s'achever au cours du premier trimestre 2013. Les contrats pour les travaux routiers ont été signés et la mobilisation des entreprises interviendra également en 2013. Il en est de même des travaux de construction du pont RUZIZI I dont l'achèvement est prévu pour la fin du deuxième trimestre 2013.

## RESUME DU RAPPORT

Au niveau du secteur de la santé, l'année 2012 peut être considérée comme celle ayant consacré l'alignement des interventions des bailleurs de fonds sur le plan d'action sectoriel dans le but de promouvoir l'état de santé de toute la population, en fournissant des soins de qualité, globaux, intégrés et continus avec la participation communautaire, dans un contexte global de lutte contre la pauvreté.

En effet, l'UE, outre le programme d'appui au plan national de développement sanitaire (PA-PNDS), a poursuivi son engagement dans le secteur de la santé. Il est prévu d'apporter un appui complémentaire de 40 millions d'euros au secteur de la santé particulièrement, pour l'atteinte des OMD 4 et 5 relatifs à la réduction de la mortalité infantile et l'amélioration de la santé maternelle. La signature de la convention de financement pourrait intervenir au cours du premier semestre 2013. D'un montant de 2,5 millions d'euros, le projet d'amélioration de la santé des victimes de violences sexuelles dans les provinces de l'est de la RDC (PAS-VVS) est mis en œuvre avec le concours de 2 ONG internationales. L'objectif général de ce projet est l'amélioration de la qualité de la prise en charge médicale et psychosociale des victimes. Les activités de démarrage du projet comprennent notamment, la formation du personnel soignant, l'achat des médicaments essentiels et spécifiques, l'acquisition d'équipements et la réhabilitation des infrastructures de santé et d'achat des services de santé. À ce jour, sur 600 cas de victimes de violences sexuelles (VVS) attendus par an, 450 ont été admis.

En plus de la prise en charge thérapeutique, un deuxième projet de lutte contre les violences sexuelles est en cours de préparation. Il s'agit du volet « formations clinique des prestataires de soins ». La fiche d'action et les dispositions techniques et administratives (DTA) relatives à ce projet ont été transmises à la Commission pour approbation. Ce projet pourrait démarrer en 2013. De plus, l'Union européenne prévoit un financement additionnel de 20 millions d'euros dans le cadre de l'initiative du Commissaire européen au développement pour lutter contre les violences basées sur le genre. La zone géographique d'intervention est constituée de la ville de Kinshasa, la province du Bandundu ainsi que celle du Maniema.

Pour ce qui est du Programme Santé 9e FED (PS9FED) achevé en 2011, la clôture des activités s'est poursuivie en 2012 pour certains contrats, en l'occurrence les contrats de subvention relatifs

aux réhabilitations/constructions des structures sanitaires dans le Kasai-Oriental et le Nord-Kivu. En outre, le PS9FED a largement contribué à l'amélioration des infrastructures sanitaires et des équipements.

Le projet d'appui au plan national de développement sanitaire (PA-PNDS) du 10e FED, quant à lui, a pour objectif global de contribuer à l'amélioration de l'état de santé de la population dans le contexte global de la lutte contre la pauvreté à travers trois objectifs spécifiques, à savoir l'amélioration de la qualité des services offerts et l'accès des populations défavorisées aux services de santé ainsi que l'appui à la définition d'une véritable politique sectorielle et le renforcement de l'administration au niveau provincial. L'année 2012 a consacré i) la continuité dans le soutien financier au fonds de développement des soins de santé (FDSS) et au fond d'achat des soins de santé (FASS) ; ii) l'organisation en janvier 2012 d'un atelier de coordination technique dont les objectifs étaient d'établir le bilan de l'exécution du PAPNDS, ainsi que tirer les leçons de la mise en œuvre du PAPNDS en 2011 ; iii) la tenue du Comité national de pilotage du secteur de la santé en octobre 2012 qui a permis d'évaluer la mise en œuvre du PNDS pour la période de janvier 2011 à juin 2012 et d'initier le processus de planification opérationnelle 2013 pour l'ensemble du pays.

Une autre intervention est celle mise en œuvre par l'ONG internationale Malteser dans le district sanitaire d'Aru dans le cadre du « Programme de stabilisation et de reconstruction des zones sortant des conflits armés (STAREC). Plusieurs activités ont été entreprises, dont les travaux de constructions des structures sanitaires dans différentes zones de santé (Mahagi port, Nyarambe, Otha, Kambala, Amee, Ngote, etc.) ; la livraison de médicaments essentiels subventionnés et l'évaluation des livraisons réalisées ; l'évaluation et le renforcement de la qualité de service (PERQS) dans cinq hôpitaux généraux de références (HGR) et un appui technique à la planification des activités du 2e trimestre 2012 dans les zones de santé.

Au niveau du secteur de l'environnement, le projet d'appui à la politique nationale de conservation et gestion des forêts et de la biodiversité s'inscrit dans le cadre de la politique de l'Union européenne visant à soutenir les efforts du gouvernement dans la gestion durable des aires protégées et la préservation de la biodiversité en RDC. Ce projet s'articule autour d'un volet formation, exécuté par des organisations interna-

tionales en l'occurrence le CIFOR et l'UNESCO et d'un volet conservation mis en œuvre par les ONG internationales (ACF, APN, RAPAC, SZF). Le volet conservation des aires protégées est ciblé sur quatre aires protégées majeures de la RDC : le parc national des Virunga, le parc national de la Garamba, le parc national de la Salonga et le parc national de l'Upemba.

L'ONG Africa Conservation Fund à qui est confiée la relance des activités du parc des Virunga, a poursuivi son action malgré les contraintes d'ordre sécuritaire. L'objectif principal de cet appui est de rétablir durablement le fonctionnement et la qualité de gestion du parc national des Virunga. Ainsi, certaines activités initiales prévues ont été poursuivies. Il s'agit notamment de l'élaboration, la finalisation et la mise en œuvre d'un plan de gestion du parc, l'amélioration du niveau de qualification professionnelle de l'ensemble du personnel, la réfection et la maintenance des infrastructures et équipements et la préparation d'un cadre de gestion concertée. Le projet dans le parc national de la Garamba menée dans le cadre du programme est exécuté par l'ONG African Park Network (APN). Elle appuie la relance des activités de conservation et de valorisation du parc national de Garamba. Au cours de l'année 2012, le renforcement de la surveillance et de la lutte anti braconnage a contribué à contrer les incursions des braconniers, ce qui a permis de sécuriser les zones touristiques. Dans le cadre du volet conservation communautaire, les populations riveraines ont bénéficié de la construction d'une école, d'un hôpital ainsi que de plusieurs sources d'eau.

L'action mise en œuvre dans le parc national de la Salonga a été confiée au réseau des aires protégées d'Afrique centrale (RAPAC). Le projet actuel vise la sauvegarde de la biodiversité et des écosystèmes ainsi que l'amélioration des conditions de travail des agents de l'institution chargée de sa gestion. Il vise également à contribuer au développement durable des zones riveraines du parc avec l'objectif, à terme, d'une gestion durable partagée avec les organisations communautaires de développement des ressources naturelles. Au cours de l'année 2012, les constructions des infrastructures prévues ont effectivement démarré. Le grand bâtiment administratif est achevé tandis que les emprises, fondations, terrassement des futurs bureaux RAPAC et de la salle de réunion des partenaires sont terminés. Parmi les dispositions prises pour la lutte anti braconnage, l'opération mixte FARDC-ICCN dénommée "opération

Bonobo" et démarrée à la fin de l'année a permis de sécuriser le parc à la suite des différentes patrouilles. Plusieurs armes de guerre ont ainsi saisies et plusieurs braconniers transférés en prison, après une audience foraine publique.

L'action sur le parc national de l'Upemba est menée par la société zoologique de Francfort (SZF). Elle a pour objectif, dans un premier temps, de réhabiliter les infrastructures du parc qui ont été fortement endommagées lors des divers conflits. Il s'agira également, dans un second temps, de mieux faire connaître les potentialités de ce site qui devrait bénéficier d'une réintroduction des espèces ayant déserté le parc suite au braconnage intensif. Au cours de l'année 2012, l'évolution sécuritaire n'a pas permis d'atteindre les objectifs que les gestionnaires du parc se sont assignés. Néanmoins, certains efforts ont été fournis pour mettre un point final au plan de gestion.

Le projet d'appui à la réforme de l'ICCN qui s'est clôturé cette année a été un instrument d'appui pour l'exécution du programme de réforme établi suite à la revue institutionnelle de l'ICCN de 2006. La mise en place de ce projet a coïncidé avec la mutation de l'ICCN en un établissement public doté de nouveaux statuts. Un des acquis est une meilleure appréhension du capital humain, grâce d'une part, au recensement physique et biométrique de plus de 2.000 agents à travers tout le territoire de la république et d'autre part, l'intégration de ces informations au sein d'une base de données spécifique.

Le projet a, en outre, appuyé le développement et la mise en place d'outils de gestion importants. Il convient de souligner les initiatives visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre et d'accroître le stock carbone, avec la contribution de l'UE de 14 M€ relatif à la lutte contre les effets des changements climatiques. La mise en œuvre de cette ligne est confiée au centre international pour la foresterie CIFOR (Center for International Forestry) qui appuie l'UNIKIS en matière de gestion et de conservation des ressources forestières, dans le cadre du projet d'appui à la politique nationale de conservation et gestion des forêts et de la biodiversité.

Au niveau régional, la cinquième phase du programme ECOFAC PIR 10e FED Afrique centrale : programme de conservation et valorisation des écosystèmes fragilisés d'Afrique centrale (ECOFAC V) a démarré effectivement au cours de l'année 2012. Elle est mise en œuvre par le réseau des aires protégées d'Afrique centrale (RAPAC). Les activités sont essentiellement conduites dans le parc national de la Salonga.

## EXECUTIVE SUMMARY

The cooperation between the Democratic Republic of Congo and the European Union falls mainly under the EU/ACP Partnership Agreement signed on June 23rd 2000 in Cotonou, Benin, between the ACP countries (Africa, Caribbean and Pacific) and the European Union for a period of 20 years, with a review clause every five years. This agreement is focused on the objective of reducing and eventually eradicating poverty consistent with the objectives of sustainable development and the gradual integration of ACP countries into the global economy.

After an interruption phase during which projects and programs were directly managed by the Delegation of the European Union, structural cooperation with DRC took over from 2002. This cooperation consists of donations and is implemented through several sources and instruments: National Indicative Programme (NIP), fully funded from the European Development Fund (EDF), budget of the European Union with its thematic lines, EU mission in support of security sector and police (EUPOL, EUSEC), humanitarian interventions with ECHO and other instruments related to specific missions and sectors.

Funds allocated under the 9th EDF NIP (2002-2007) are fully committed, representing around € 633 million (95% of the budget) and projects are now closed with the exception of two projects in a closing phase. As for the 10th EDF NIP (2008-2013), a total of € 634.32 million was allocated to DRC. For envelope A, programmable aid, € 514 million were set aside to cover focus areas below: Governance € 130 million, Infrastructure € 251 million, Health € 51 million and € 82 million in non-focal sectors, particularly programs and projects in the field of environment, regional integration and development of trade. As for the envelope B related to unforeseen needs, it amounts to € 120.32 million.

Under the 10th EDF, most projects and programs are in the implementing phase. However, projects linked to financing agreements signed in March 2012, are in the start-up stage namely the Technical Cooperation Facility (€ 5 million), the project to rehabilitate roads in Goma (€ 24 million), the rehabilitation project of the National Highway No. 1 (€ 103.5 million), the program to support the strengthening of justice in Eastern DRC «Uhaki SAFI» (PARJE, € 10 million) and support for training and reforestation in the framework of climate change (€ 14 million). In addition, under the 10th EDF NIP took place during the same period to include the initiative for achieving the Millennium Development Goals in health sector (€ 40 million). As for the project to support civil society, it is cur-

rently under formulation. Thus, the entire envelope of the 10th EDF PIN has been committed.

Regarding envelope B, it has already been fully committed. An additional amount of € 20 million has been earmarked for the project against gender-based violence in DRC (provinces of Kinshasa, Maniema and Bandundu), which is due to start in 2013.

In terms of disbursement, a total amount of € 72.62 million was paid in 2012 for both 9th and 10th EDF. This does not include funding from other EU interventions through the budget lines and EU humanitarian assistance and civil protection (ECHO) which account for approximately € 84.15 million for the period under review.

As for budget lines, EC interventions in DRC are also implemented through three instruments, namely the “Food facility” whose disbursement in 2012 relates to past actions in Kasai-Oriental for 132,000 euro. The “European Instrument for Democracy and Human Rights” has committed around € 3.2 million through grants and disbursement reached € 1.2 million. Under the “civil society and local authorities” budget, € 5.07 million were committed through the financing instrument for development cooperation (DCI) as grants to civil society. Disbursement in that field reached € 1.6 million. In addition to this, it’s worth mentioning the Food Security Thematic Programme (FSTP) for which 10 new projects on agriculture (commitments of € 30 million), agroforestry and food security have emerged in 2012. As for the other EU interventions: € 2.5 million for the improvement of health care are provided to victims of sexual violence in the eastern provinces as well as a contribution of € 14 million for the Global Alliance against climate change. Regarding the Instrument for Stability, it is worth noting the actions of the EU mission to reform the security sector (EUPOL DRC) and also the EU advisory and assistance mission for security reform in DRC (EUSEC).

At the regional level, DRC is benefitting from EU funded regional programs with the Economic and Monetary Community of Central Africa (CEMAC), the Economic Community of Central African States (ECCAS), the Economic Community of Great Lakes Countries (CEPGL) and to a lesser extent, the Community Development Community (SADC). Furthermore, several projects under the Water Facility were funded for an amount close to € 7.5 million.

In the area of governance, EU intervenes in both economic and political field. In terms of economic governance, the program to support governance (PAG) operating in three sectors (Justice, Public Finance and Natural Resources) has undertaken during the period under review, the bridging with

10th EDF programs dealing with these thematic, particularly the support program for the reform of justice, the program to support the modernization of public finances, and the trade support program.

Regarding the Justice component, the PAG has supported in November 2012, the organization of an internal competition to recruit administrative staff across the country, as part of the restructuring process of human resources. In addition to construction work of the new courthouse which is due to end in 2013, we must point out in particular the completion of the entire rehabilitation of Pavilion 7 of Makala prison and the computerization of court registries of Kinshasa. Furthermore, the program assisted also the supreme council of the Judiciary in the preparation of the judicial sector budget for the year 2013. The public finances component focused on strengthening the Court of Auditors has, among others, launched the process of recruiting 60 new magistrates and is still carrying on the construction and rehabilitation of the institution building. As for the natural resources component, PAG has funded the work of NGO REM (Resource Extraction Monitoring) specialized in independent monitoring of the implementation of the forest law and governance.

The Trade support program (AIDCOM), has launched the contracting process for the construction of commercial courts of Kolwezi, Kananga and Boma. In view to install the ASYCUDA WORD software in different customs offices, many IT acquisitions have been made in favour of the General Directorate of Customs and Excise. In addition, the laboratory of the OCC Katanga / Lubumbashi received a grant in material, which ultimately allow his certification as a reference laboratory according to international standards and improve the quality of exports.

The interventions of the program to support the modernization of public finances (PAMFIP) has focused on modernization of public accounting component and on securing administrative and domanical revenue collected by DGRAD. In order for the regulatory and organizational framework of accounting to be compliant with the new Public Finance Act (Lofip), the PAMFIP has supported the establishment of a new regulations of public accounting as well as various annexes such as status of public accountants. It has been completed by the identification of few accounting services offices for which rehabilitation will be initiated in 2013. The program has also assisted DGRAD in the preparation of regulations required for the implementation of new bill relating to the classification of revenue managed by DGRAD and enacted in September 2012.

The program related to decentralization (PA2D) has undertaken activities both at the national level by supporting the steering mechanism, coordination and monitoring of the decentralization process and at the provincial level, with the capacity building of the administration of the city of Kinshasa, and the province of North Kivu.

The following activities can also be pointed out: the study on institutional review of the technical support unit for decentralization (CTAD), carrying out two surveys, respectively on the perception of decentralization and on access to basic social services; the organization of a workshop with technical and financial partners in view to establish streamlined chains for revenue and expenditure in the provinces of North Kivu, Kasai Oriental and Equateur.

In the political governance section, the support program to parliaments (PA-PAR) has focused its activities in 2012 around two major points namely the empowerment of elected as well as administrative officials from beneficiary institutions and also material capacity building for the improvement of parliamentary work. In terms of empowerment, training workshops have targeted both politicians (national and provincial) and their respective administrations with various themes relating to parliamentary work (financial reporting, legislative drafting, preparation and content of reporting sessions, ethics and code of conduct, elaboration techniques for parliamentary records, etc.).

For the national parliament, especially the National Assembly installed in March 2012, three important activities took place, namely a parliamentary information day on best ways to legislate and monitor government actions, a study tour in Belgium for which seven parliament members and three senior officials were invited, and finally a workshop on land-use and planning. In addition to the technical aspects of parliamentary work, the study tour has allowed to lay the ground for closer parliamentary cooperation between Belgium and DRC. The support program for the reform of justice (PARJ), with the installation of the program management unit in January 2012, drew up, in consultation with all stakeholders, a multi-year action plan. In August 2012, the first official launching ceremony of the program activities took place in Bas-Congo, under the chairmanship of the Deputy Minister of Human Rights. Essential and urgent trainings towards clerks and secretaries from the prosecutor's office were conducted in the provinces of Bas-Congo and Kasai Occidental. The PARJ has also supported inspection missions for Attorneys General and Presidents of Courts of appeal. In addition to this, it is worth pointing out the organisation of two meetings of the Joint

## EXECUTIVE SUMMARY

Committee of local consultation (CMICL) responsible for monitoring the implementation of the program at the provincial level, respectively Matadi and Kananga. Concerning capacity building of civil society, they have received training on project management and EDF procedures in perspective of funds that may be granted to them, in the framework of the citizen control of judicial activity, which is a central element of this program. The program to support the reform of the police (PARP) is structured around the reorganization of the Direction Budget Finance (DBF) and the service of management and maintenance of infrastructure (SGEI). A support in material (equipment and IT consumables, internet network, etc.) was provided to different working groups of the national police. PARP has also assisted DBF in defining its own strategy and implementation of a training plan targeting DBF executives.

In the infrastructure sector, the EU operates mainly in road infrastructure, water transportation, sanitation and access to drinking water.

The official launching ceremony of the program to support navigability of water-ways and lakes (PANAV) took place in July 2012 at the port of Kinshasa; this triggered the beginning of the first markup campaign on forebay average of Congo River and Kasai River. In addition, the rehabilitation of buildings that will host the project is completed and the project team consisting of national experts and technical assistance is now operational. Regarding the acquisitions, technical specifications and tender dossiers for major equipment of the project has been finalized. The delivery of the entire equipment should take place in 2013. This covers four (4) components of the project i.e. hydrography and hydrology, development and maintenance of waterways, rehabilitation of port infrastructure and capacity building of partner institutions. It should be noted that during the year, markup campaigns with the installation of more than 2500 wooden shore signals and nearly 210 buoys were made by the vessels Congo and Lomela.

The maintenance and rehabilitation program of road infrastructure in DRC and improvement of urban sanitation in Kinshasa has reached its cruising speed during the period under review. The program has two components, namely roads and urban sanitation with interventions in nine districts of the city of Kinshasa. Besides, the area of intervention of the project has been extended in 2012 in order to include provinces of North and South Kivu. These new activities that are due to start shortly will facilitate reinforcement works on few roads already partially rehabilitated under

PAREST (Project Support regional road authority in eastern DRC).

As for main roads and urban roadways, the PARAU continued to support interventions of Road authority units. Thus, the Mongata brigade has carried resurfacing work with filler materials for the stretch of National road No. 17 (RN17) between Mongata and Masambio.

On the road between Nioki and N'selenge, the Bandundu Brigade has partly provided with road materials for degraded areas as well as carrying out the work of raising the dikes between Ntumbe and N'selenge.

In the province of Mbandaka, civil society organizations have undertaken routine maintenance works on the axis Penda Isongo Bolia, 211 km long, connecting the territories in the south of the province of Equateur to those in the north of the province of Bandundu. The road is passable from Mbandaka to Lake Tumba Bikoro and thence north of Bandundu along Lake Tumba. As for the Kananga brigade, its interventions have focused on the suppression of sloughs resulting from increasingly important trafficking on the axis Kananga - Tshikapa. On the road Ilebo - Kananga, the brigade began the road widening and dredging works of the several sections.

Regarding urban sanitation and drinking water component, 20,630 meters of sewers and drains were constructed and / or rehabilitated in 2012. These interventions have covered the municipalities of Kinshasa, Gombe, Lingwala Barumbu and Ngiri-ngiri. The construction of the collector along the avenue Kabambare and development works of River Gombe, continued with a delay on the initial planning for the work on the River Gombe. The development and the rehabilitation of Basoko channel between the railway bridge and Mondjimba avenue is still ongoing. In addition, 43 new transfer stations were built in the municipalities targeted by the project. Thus, the technical landfill «CET» received 323,390 cubic meters of garbage against 201,319 cubic meters last year. Regarding the drinking water component, drilling and construction of castles water on metal tower were conducted on 11 sites in Kinshasa.

It is also worth pointing out the signing in 2012 of the financing agreement for the rehabilitation of the National road No. 1 (section between Batshamba and Loange bridge). The procurement process for recruitment of both the company that will carry out the work and the one in charge of the supervision is underway and should be completed in 2013. The same applies for the project to rehabilitate roads in Goma and the National road No. 2 - RN2 for which the tender process will be completed in 2013.

The project to support stabilization and reconstruction of eastern part of DRC (PASTAR) aimed at providing equipment to the road authority unit of Kindu and support the operating costs for material necessary for rehabilitation and reopening works of some priorities axis in the province of Maniema. The contracting process related to the acquisition of earthmovers, transportation equipment, machinery and those related to laboratory soil took place during the second half of 2012. The main work relating to the maintenance of the section of 425 km between Kisangani and Walikale, entrusted to the UN agency UNOPS, was completed. This road is now passable, though the major constraint is linked to the advanced degradation of paved stretch between Kisangani Lubutu.

The operational period of the project PAREST that equipped the road authority units of Bukavu, Goma and Beni has ended in December 2011. The entire material and office equipment were handed over to Provincial Directorates of Roads Office of North and South Kivu. This civil engineering equipment will be utilised to undertake reinforcement work on some stretch of the program.

The objective of the rural electrification project in Mutwanga is the production and distribution of electrical energy through the construction of a micro hydro-electric station on Butua River in Mutwanga. The civil works including the construction of the inlet channel, the layout of the rooms of loading and decantation as well as the installation of poles are fully completed. The action will end with the delivery of the turbine generator.

It should also be noted the commissioning of a tray in Nyemba on Lukuga river in order to sustainably improve the transit of people and goods within the territories of Nyunzu and Kalemie (District of Tanganyika). The certificate of seaworthiness of the tray was acquired in 2012, and the official opening by the governor of Katanga province took place the same year.

The indicative program of the sub-region of Central Africa will finance the interconnection axis between the three CEPGL countries. This funding will cover crossings works in these areas, i.e. bridges on RUZIZI I and II for the first two axes and a culvert on the Uvira-Bugarama axis. The program also provides for the opening of access to the central RUZIZI III in order to facilitate the visit of the dam site track. Construction of two bridges is in final phase and should be completed during the first quarter of 2013. Contracts for road works have been signed and the mobilization of the companies will also intervene in 2013. This also applies to the construction of the bridge on RUZIZI I whose completion is scheduled for the end of the second quarter of 2013.

In the health sector, 2012 can be considered as the year that has enhanced the alignment of donor interventions to sectoral action plan in view to improve the health conditions of the population, providing comprehensive, integrated, continuous and quality care, with community participation in a global context of fight against poverty.

Indeed, the EU, in addition to the program to support National Plan for Health Development (PNDS-PA), has pursued its commitment to the health sector. It is scheduled to provide additional support of EUR 40 million in the sector particularly for MDGs 4 and 5 on reducing child mortality and improving maternal health. The signing of the financing agreement could take place during the first half of 2013. Furthermore, a € 2.5 million project to improve the health of victims of sexual violence in the eastern provinces of the DRC (PAS-VVS) is implemented with the assistance of two international NGO.

The overall objective of this project is to improve the quality of medical and psychosocial care for victims. The start-up activities has concerned training of health personnel, the purchase of essential and specific drugs, equipment acquisition, rehabilitation of health infrastructure and health purchasing services. To date, out of the 600 cases of victims of sexual violence (VVS) expected per year, 450 were admitted.

In addition to therapeutic treatment, a second project to fight sexual violence is being prepared. It is related to «clinical training of health care providers». The action Fiche and Technical and Administrative Provisions (DTA) for this project have been submitted for approval to the EC. This could start in 2013.

Furthermore, the EU provides additional funding of € 20 million under the initiative of the European Commissioner for Development to fight against gender based violence. The geographical area of the intervention will cover the city of Kinshasa, Bandundu province and Maniema province.

Regarding the 9th EDF health project (PS9FED) completed in 2011, the closure of activities has continued in 2012 for certain contracts, namely the grant contracts relating to rehabilitation / construction of health facilities in Kasai East and North Kivu. This project has also contributed significantly to the improvement of health infrastructure and equipment.

The project to support the National plan for health development (PNDS-PA) under the 10th EDF, aims at improving the health conditions of the population in the overall context of fight against poverty through three specific objectives, namely improving the quality of services and access of the disadvantaged people to health services, sup-

## EXECUTIVE SUMMARY

port to the definition of a proper sectoral policy and strengthening the administration at the provincial level. As for this project, the following activities carried out in 2012 are worth mentioning:

i) continuous financial support to the development fund for health care (FDSS) and the purchase fund for health care (FASS), ii) the organization in January 2012 of a technical coordination workshop whose objectives were to review what has been done by the PAPNDS and draw lessons from its implementation in 2011, iii) the holding of the national steering Committee for the sector in October 2012 which permit to assess the implementation of the PNDS for the period between January 2011 to June 2012 and to initiate the process of operational planning in 2013 for the whole country.

Another intervention is the one implemented by the international NGO Malteser in the health district of Aru in the framework of «program of stabilization and reconstruction of areas of post conflict areas (STAREC). Several activities have been undertaken, including the construction work of health facilities in several health district (Mahagi port Nyarambe, Otha, Kambala, Ameer, Ngote, etc.); delivery of subsidized essential medicines and evaluation of deliveries made, as well as the evaluation and enhancement of quality of service (PERQS) in five general hospitals of references (HGR), also technical support to planning activities of the 2nd quarter of 2012 in the health district. In the environmental sector, the European Union, through its program relating to the national policy of conservation, forest management and biodiversity supports the government's efforts in the sustainable management of protected areas and biodiversity conservation. It is structured around two components: a training component implemented through international organisations namely CIFOR and UNESCO, and a conservation component implemented by international NGOs (ACF, APN, RAPAC, SZF). The latter is focused on four major protected areas in the DRC, namely: the Virunga National Park, Salonga National Park, Garamba National Park and Upemba National Park.

The NGO Africa Conservation Fund in charge of the resumption of activities of Virunga National Park, has continued its work despite security constraints. The main objective of this support is to restore long-term operation and quality management of Virunga National Park. Thus, some initial activities were undertaken. These include the development, finalization and implementation of a management plan for the park, improving the level of qualification of all personnel, repair and maintenance of infrastructure and equipment and

the preparation of a framework for collaborative management.

The project in the Garamba National Park is implemented by the NGO African Park Network (APN). It enhances activities of conservation and valorisation of the Garamba National Park. In 2012, the strengthening of the surveillance and anti-poaching actions has helped counter the incursions of poachers, which contributed to secure the tourist areas. As part of the community conservation component, local populations have benefited from the construction of a school, a hospital and several water sources.

The implementation of activities in the Salonga National Park is assigned to the network of protected areas in Central Africa (RAPAC). The current project aimed at the protection of biodiversity and ecosystems as well as the improvement of working conditions of employees of the institution responsible for its management. It also intends to contribute to the sustainable development of coastal areas of the park with the ultimate objective of a sustainable management shared with community organizations in the development of natural resources. During the year under review, the construction of planned infrastructure has actually started. The administrative building is completed while the trespassing, foundations, earthworks for the future offices of RAPAC and meeting room for partners are completed.

Among the arrangements for anti poaching, the joint FARDC-ICCN operation called «Operation Bonobo» that started at the end of the year, has helped to secure the park as a result of various patrols. Several weapons of war were seized and poachers captured and transferred to jail, after public hearings.

Activities in the Upemba National Park are conducted by Frankfurt Zoological Society (SZF). Its objective is to rehabilitate the infrastructure of the park that was heavily damaged during the various conflicts. It will also contribute to raise awareness on the potential of this site with the reintroduction of species that deserted the park due to heavy poaching. During the period, security developments did not allow to achieve the goals that park managers have assigned to themselves. Nevertheless, some efforts were made to finalize the management plan.

The project to support the reform of the ICCN, which ended this year, was an instrument in favour of the implementation of the reform program that was established following the institutional review of ICCN in 2006. The implementation of this project coincided with the transformation of the ICCN into a public institution with new statutes. One of

the achievements is a better understanding of human capital through a physical and biometric census of more than 2,000 agents throughout the territory of the Republic as well as the integration of this information within a specific database. The project supported the development and implementation of important management tools.

It is worth to point out the initiatives to reduce greenhouse gas emissions and increase carbon stock through the EU contribution of € 14 million to fight against the effects of climate change. The implementation of this fund is managed by the International Centre for CIFOR (Center for

International Forestry) Forestry which supports UNIKIS in the management and conservation of forest resources in the project to support the national policy conservation and management of forests and biodiversity.

At the regional level, the fifth phase of ECOFAC PIR 10th EDF Central Africa Programme: program of conservation and recovery of vulnerable Central Africa ecosystems (ECOFAC V) actually started in 2012. It is implemented by the network of protected areas in Central Africa (RAPAC). The activities are mainly conducted in the Salonga National Park.





### Signature de cinq conventions de financement sur le 10e FED, Kinshasa, mars 2012



Le ministre des Finances, M. MATATA PONYO Mapon et l'ambassadeur de l'Union européenne, M. Jean-Michel DUMOND, ont procédé à la signature de cinq conventions de financement, pour un montant total de 186,2 millions d'euros. Ces fonds, non remboursables, sont destinés à soutenir la réhabilitation de la route Batshamba - pont Loange sur la route nationale n°1 (103,2 millions d'euros), la réhabilitation de la voirie de Goma (24 millions d'euros), l'appui à la formation et au reboisement dans le cadre du changement climatique (14 millions d'euros), l'atteinte des Objectifs du Millénaire pour le Développement dans le domaine de la santé (40 millions d'euros), et la facilitation de l'exécution efficace des programmes financés par l'Union européenne (5 millions d'euros). M. Jean-Michel DUMOND a profité de cette occasion pour rappeler que l'Union européenne est décidée à accompagner la R.D.C. dans sa marche vers la paix et la stabilité, le développement durable au profit de sa population, l'enracinement de la démocratie et des droits de l'Homme.

### Nomination d'un Premier ministre et mise en place d'un nouveau gouvernement, mars - avril 2012

Le Président de la République, S.E.M. Joseph Kabila a procédé en mars 2012 à la nomination d'un nouveau Premier ministre, en la personne de M. Mapon Matata Ponyo. Ce dernier est secondé depuis avril 2012 par deux Vices premiers ministres respectivement en charge de la Défense et anciens combattants et du Budget. Un ministre délégué auprès du premier ministre en charge des Finances a également été désigné, il s'agit de M. Patrice Kitebi qui fait dorénavant fonction

d'Ordonnateur national du Fonds européen de développement. Le programme de ce nouveau gouvernement composé de 36 membres, outre la matérialisation de la révolution de la modernité, s'axe entre autres, sur la stabilité du cadre macro-économique à travers la gestion du budget et des finances publiques, la défense et la sécurité, la modernisation des infrastructures de base, la gestion des ressources naturelles et l'amélioration des conditions de vie des populations.





## Réunion des pays ACP sur le thème de la migration, Bruxelles, avril 2012



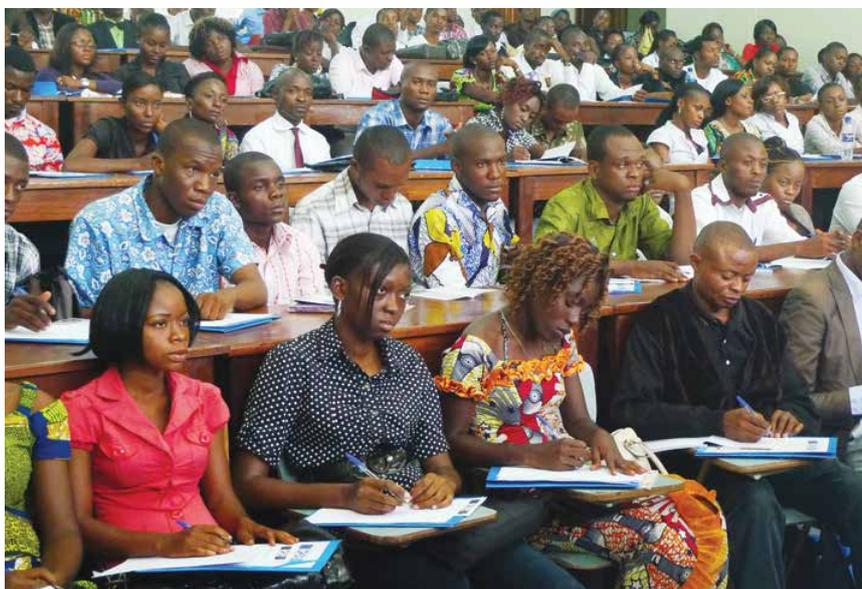
Dans le cadre du dialogue continu entre les Etats ACP et l'Union européenne, en conformité avec la décision du Conseil des ministres ACP - UE du 31 mai 2011, une réunion sur les questions de migration s'est tenue en avril 2012, à Bruxelles.

Cette rencontre a permis aux délégués, issus des ACP, d'échanger sur les meilleures pratiques en matière de migration et de gestion des migrants et également d'évoquer sans complai-

sance les divers problèmes induits par le franchissement indu des frontières, pour des raisons économiques ou politiques. À cette occasion, la délégation de la R.D.C. a présenté le cas particulier de la République démocratique du Congo avec une emphase sur la « maison de Schengen » situé à Kinshasa, un service de plusieurs états membres de l'UE, destiné à centraliser l'octroi des visas.

## Journées d'échanges sur la coopération au développement à l'Université catholique du Congo, Kinshasa, mai 2012

Dans le cadre de la vulgarisation des activités liées à la coopération entre l'Union européenne et la République démocratique du Congo, la COFED a initié une série de journées d'échanges au sein des universités. À cet égard, une rencontre a eu lieu en mai 2012, avec plus de 200 étudiants du cycle terminal de l'Université Catholique du Congo, à Kinshasa. Il a tour à tour été question du Programme indicatif national et de ses secteurs de concentration, de la matérialité et de la pertinence de la coopération. Les questions d'efficacité, d'appropriation de l'aide ont également été abordées.



### 95e session du conseil des ministres ACP et 37e session du conseil des ministres ACP-UE, Port-Vila (Vanuatu), juin 2012

Les ministres ACP ont tenu leur 95e session à Port-Vila, au Vanuatu, les 10, 11 et 12 juin 2012, session au cours de laquelle il a été reconnu au Sud-Soudan, la qualité de membre observateur. Ce conseil ACP a été suivi, les 13 au 15 juin, de la 37e session du Conseil des ministres ACP-UE. Cette réunion co-présidée par M. Alva Baptiste, ministre des Affaires extérieures, du Commerce international et de l'Aviation civile de Sainte Lucie et par M. Christian Friis Bach, ministre danois de la Coopération du développement, s'est notamment penchée sur les questions liées au financement du développement, sur les migrations et le développement et sur la Conférence Rio +20.



### Séminaire de la Banque européenne d'investissement (BEI) à Kinshasa, juillet 2012

L'ambassade de la RDC près le Royaume de Belgique et près l'Union européenne a organisé, ce 10 juillet 2012, au Grand Hôtel de Kinshasa, avec le soutien de la Cellule d'Appui à l'Ordonnateur national du FED (COFED) et de la délégation de l'Union européenne à Kinshasa, une journée d'échanges sur les financements octroyés par la Banque européenne d'investissement (BEI) aux états ACP. Cet échange a eu pour objectif, d'une part, de présenter les activités de la BEI, particulièrement, ses interventions en faveur des états ACP et, d'autre part, de fournir des informations sur les opportunités de financement des projets. Au cours de ce séminaire, une présentation de la BEI et de ses actions en Afrique a été faite par Madame Flavia PALANZA, Directrice associée de la BEI pour l'Afrique centrale, orientale et pacifique. Elle fut complétée par Monsieur Nicolaos MILIANITIS, Directeur du Bureau régional de la BEI, basé à Nairobi.



## Lancement officiel du projet d'appui à la navigabilité des voies fluviales et lacustres, Kinshasa, juillet 2012

Le mercredi 18 juillet 2012 est intervenu le lancement officiel du projet d'appui à la navigabilité des voies fluviales et lacustres en RDC, financé par l'Union européenne à hauteur de 60 millions d'euros. Cette cérémonie s'est déroulée au terminal container du port de Kinshasa (TCPK) en présence du ministre délégué auprès du Premier ministre en charge des Finances (Ordonnateur national du FED), du ministre des Transports et des Voies de communication, du Chef de délégation de l'Union européenne ainsi que de tous les représentants des parties prenantes (SCTP ex-ONATRA, RVF, SNCC, CICOS). Composé de quatre volets (hydrographie et hydrologie, aménagement et entretien des voies fluviales, infrastructures portuaires, formation et appui institutionnel), ce projet a pour objectif spécifique l'amélioration de la navigabilité d'une partie des voies fluviales et lacustres et, par ce biais, l'amélioration significative du système de transport multimodal de la RDC. À cette occasion, les officiels et les repré-



sentants des parties prenantes ont été invités à bord du baliseur « CONGO » de la Régie des voies fluviales (RVF) pour un exercice, point de départ de la campagne de balisage du fleuve Congo et de la rivière Kasai.

## Signature de la convention de financement du Programme d'appui à la réforme de la Justice à l'est du Congo (PARJE), Kinshasa, juillet 2012



M. le ministre délégué Patrice Kitebi, Ordonnateur national du FED et M. l'ambassadeur Jean Michel Dumond, Chef de délégation de l'Union européenne ont procédé, en présence de Madame Vivine Mumba, ministre de la Justice et des Droits Humains, à la signature de la convention de financement du programme d'appui à la réforme de la Justice à l'est de la R.D.C. (PARJE) dit « Uhaki Safi ». D'une enveloppe totale de 18

millions d'euros (dont 10 millions de l'Union européenne, 6 millions de la Suède et 2 millions de la Belgique), le programme a pour objectif de contribuer à la consolidation de l'État de droit, en luttant contre l'impunité ordinaire ainsi que celles liées aux guerres dans le Nord, Sud-Kivu et le district de l'Ituri. Outre ces aspects, le programme « Uhaki Safi » prend en compte le genre et le respect des Droits humains.



### Lancement du Programme d'appui à la réforme de la Justice en R.D.C., Matadi, août 2012

Mme Sakina Binti, vice-ministre des Droits humains a procédé, le mardi 21 août 2012, à Matadi, au lancement officiel du Programme d'appui à la réforme de la Justice (PARJ) pour le Bas-Congo. Les autorités contractantes, en l'occurrence l'Ordonnateur national du FED, représenté par, M. Roger Shulungu, vice-ministre des Finances et M. Vincent Dowd, Chef de Coopération de l'Union européenne ont, par leurs mots de circonstance respectifs, mis en exergue la nécessité d'une mise en œuvre réussie avec l'implication de toutes les parties prenantes. Cette cérémonie avait, entre autres, pour objectif d'informer les autorités locales des lignes majeures du programme.

### Lancement de l'initiative New Deal, Kinshasa, août 2012

Le ministère du Plan a officiellement lancé le 16 août 2012, l'initiative New Deal qui fut précédemment adoptée par 41 pays, lors du 4e forum de Busan (Corée du Sud), sur l'efficacité de l'aide. C'est ainsi qu'à travers la plateforme g7+, la République démocratique du Congo, devient un des premiers à proposer un plan détaillé sur cette initiative en faveur des pays fragiles, en s'engageant à rendre opérationnelle les cinq piliers que sont (I) la légitimité politique via l'encouragement

d'accords politiques inclusifs et la résolution de conflits ; (II) la sécurité par le renforcement de la sécurité des personnes ; (III) la justice via l'amélioration de l'accès à la justice et la lutte contre les injustices ; (IV) les fondements économiques par l'emploi et l'amélioration des moyens de subsistance ; (V) la gestion des revenus et la capacité à offrir des services responsables et équitables.





### **Adhésion de la République démocratique du Congo à l'initiative OHADA, Dakar, septembre 2012**

À l'étude depuis 2004, l'entrée de la République démocratique du Congo dans l'Organisation pour l'harmonisation en Afrique du droit des affaires (Ohada) est effective, suite au dépôt le 13 juillet 2012 à Dakar, des instruments de ratification du traité, par la ministre de la Justice, madame Wivine Mumba. Les entreprises congolaises ont, dès lors, deux ans pour se conformer aux nouveaux actes uniformes.

### **Tenue du XIVe Sommet de la Francophonie à Kinshasa, octobre 2012**



La République démocratique du Congo a eu le privilège d'accueillir le XIVe Sommet de la Francophonie à Kinshasa. Ce sommet fait naturellement suite au conseil des ministres chargés de la Francophonie tenue en 2011 dans la même ville. Plusieurs Chefs d'État et de gouvernement ont, à cette occasion fait le déplacement pour cette rencontre, autour du thème «Francophonie, enjeux environnementaux et économiques face à

la gouvernance mondiale». En marge des débats politiques, il a été aussi question du statut et de l'avenir de l'organisation dans le monde actuel. Plusieurs résolutions en ont été issues, notamment la résolution sur la bonne gouvernance dans les industries extractives, résolution sur les situations de crise et de sortie de crise, résolution sur la situation au Mali et résolution sur la situation en République démocratique du Congo.

## RETROSPECTIVE 2012

### Premières assises de la coopération décentralisée en RDC, Kinshasa, octobre 2012

Sous le haut patronage du premier ministre et du ministère de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et Affaires coutumières, les premières assises de la coopération décentralisée en RDC ont eu lieu, du 29 au 31 octobre 2012, dans la salle des conférences du ministère des Affaires étrangères, à l'initiative du programme d'appui à la décentralisation, financé sur le 10e FED. Ces assises ont regroupé les représentants des assemblées provinciales de la RDC, les ministres provinciaux de l'intérieur, les présidents des assemblées provin-

ciales ainsi que des bourgmestres. Les différents experts ont partagé leurs expériences dans le but de promouvoir et développer la coopération décentralisée entre les provinces et les entités territoriales décentralisées de la RDC et leurs homologues des pays de l'espace francophone. Ces trois jours de travail ont concouru à capitaliser les expériences en matière de coopération décentralisée, établir les états des lieux des différents domaines de partenariat et rassembler les éléments nécessaires à l'élaboration d'un projet de cadre juridique.

### Journées européennes pour le développement, Bruxelles, octobre 2012

Organisé à l'initiative de la Commission européenne, cette 7e édition des journées européennes pour le développement, a accueilli des chefs d'État de toute l'Afrique, notamment Macky Sall, président du Sénégal, Joyce Banda, présidente du Malawi, Ali Ben Bongo Ondimba, président du Gabon, et Thomas Boni Yayi, président du Bénin. Les institutions de l'Union européenne ont été représentées par le président de la Commission européenne, José Manuel Barroso, la haute représentante de l'Union pour la politique étrangère et de sécurité/vice-présidente de la Commission, Catherine Ashton, le commissaire au développement, Andris Piebalgs, la commissaire à l'aide humanitaire et à la réaction aux crises, Kristalina Georgieva, et le commissaire à l'agriculture, Dacian Cioloș. Des ministres des États membres de l'UE ainsi que des représentants des institutions de l'ONU, de la société civile, du monde universitaire et du secteur privé étaient également présents.



Les discussions ont essentiellement porté sur l'agriculture, la sécurité alimentaire et la résilience; la protection sociale et les inégalités; le rôle du secteur privé.

### 96e session du Conseil des ministres ACP et 7e Sommet des Chefs d'État et de gouvernement des pays ACP, Malabo [Guinée Équatoriale], décembre 2012

En décembre 2012, ont eu lieu à Malabo, en Guinée Équatoriale, la 96e session du Conseil des ministres ACP, ainsi que le 7e Sommet des Chefs d'État et de Gouvernement ACP.

Le thème de ce Sommet portait sur l'avenir du Groupe ACP dans un monde en mutation, avec des emphases sur les défis et opportunités qui se présentent au Groupe. Les discussions du Sommet se sont axées sur les défis qui se posent



#### 7th SUMMIT for ACP Heads of State and Government

*The future of the ACP Group in a Changing World:  
Challenges and Opportunities*

**MALABO, Equatorial Guinea  
13-14 December 2012**



aux pays ACP face à la crise financière, à la globalisation, aux changements des modalités de l'aide au développement, ainsi qu'à l'émergence de nouveaux marchés. La question de la résilience des systèmes socio-économiques face aux risques liés à la sécurité alimentaire, la paix, la stabilité et le changement climatique, a également été abordée.

La délégation de la République démocratique du Congo a été représentée lors de la session ministérielle par M. le vice-ministre des Finances, Roger Shulungu et lors de la session des Chefs d'États et de gouvernement, par M. le ministre du

Plan, Célestin Vunabandi.

Le Conseil des ministres ACP était co-présidé par Monsieur Agapito Mba Mokuy, ministre des Affaires étrangères de la République de Guinée équatoriale, ainsi que par Monsieur Emmanuel Nganou Djoumessi, ministre de l'Économie, de la Planification territoriale de la République du Cameroun, Président en titre du Conseil des ministres ACP.

Quant au Sommet des Chefs d'États et de gouvernement, il a été présidé par S.E.M. Obiang Nguema Mbasogo, Président de la République de Guinée Équatoriale.



## COMITES DE PILOTAGE



Conformément aux dispositions des accords de financement, il est généralement prévu la tenue de deux ou de plusieurs comités de pilotage au cours d'une année d'exécution. Ces comités ont notamment pour but d'informer toutes les parties prenantes sur la direction du programme et également de donner des orientations stratégiques aux projets.

À cet effet, plus d'une douzaine de comités se sont tenus et ont concerné tous les domaines de mise en œuvre de la coopération.

**Au niveau de la gouvernance**, le comité de pilotage du Programme d'appui à la réforme de la Justice (PARJ) s'est tenu le 20 juillet 2012, sous la présidence de madame la ministre de la Justice. Il était notamment question d'approuver le plan de mise en œuvre pluriannuel de la Justice.

Le Programme d'appui au Parlement a tenu son comité le 9 novembre 2012, sous la coprésidence de l'Assemblée nationale et de l'Assemblée provinciale du Nord-Kivu. Les discussions ont essentiellement porté sur le déroulé du devis-programme ainsi que la situation financière du premier devis-programme. En outre, il a été recommandé de continuer la capacitation de l'administration des assemblées provinciales, en

attendant les prochaines échéances électorales. Le Projet d'appui à la réforme de la Police a quant à lui tenu deux comités de pilotage, les 5 avril et 1er novembre 2012. Le comité de pilotage du Programme d'appui à la Gouvernance a eu lieu le 3 avril 2012, une séance à l'issue de laquelle le dernier rapport semestriel a été adopté et l'avancement du projet présenté.

**Pour la santé**, outre la multitude de réunions multipartites techniques, deux comités, de janvier et octobre 2012, ont eu pour objectifs d'établir le bilan d'exécution du plan national de développement sanitaire, avec des analyses sur la pertinence et l'efficacité des activités de support. Ces comités ont la particularité de se baser sur une stratégie nationale sectorielle et en ce sens, regroupe tous les bailleurs et parties prenantes intervenants dans le secteur.

**En ce qui concerne les infrastructures**, le Projet d'entretien et de réhabilitation des infrastructures routières en RDC et d'amélioration de l'assainissement urbain à Kinshasa (PARAU) a organisé, les 29 mars 2012 et 5 avril 2012, les sessions des comités de pilotage pour, respectivement, le volet « eaux et assainissement » et le volet « routes ». Pour ce projet qui s'achève en



juin 2014, les équipes ont présenté l'état d'avancement des activités, évalué la mise en pratique des recommandations retenues lors des précédentes réunions et abordé les grandes lignes du second devis-programme. Des échanges sur les difficultés et dysfonctionnement rencontrés dans la mise en œuvre des activités ont permis de trouver des solutions concrètes et appropriées par rapport auxquelles les autorités administratives et politiques, parties prenantes du projet (Hôtel de Ville de Kinshasa et ministère des Infrastructures) se sont engagées à apporter leur soutien.

La troisième réunion du comité de pilotage du volet eau et assainissement du Projet s'est tenue le 27 novembre 2012. Elle a été présidée par le ministre provincial du Plan, Budget, Travaux publics et Infrastructures de la ville de Kinshasa. Le comité a abordé l'état d'avancement du projet, le mécanisme de pérennisation et gestion du centre d'enfouissement technique de MPASA. Elle a été suivie le 29 novembre 2012, de la session de pilotage du volet routier.

Le 16 mars 2012, pour le **Programme d'appui à la politique nationale de conservation et de gestion des forêts et de la biodiversité** en République démocratique du Congo, un pro-

gramme de 30 millions d'euros, il a été question de réviser les conclusions de la mission de monitoring externe, ainsi que le déroulé des opérations pour chacune des composantes. Il s'agit de quatre parcs nationaux, à savoir le parc national de Virunga, le parc national de Salonga, le parc national de Garamba, ainsi que le parc national de l'Upemba.

Dans le même thème, en mai 2012, le Programme régional des écosystèmes fragilisés d'Afrique centrale ECOFAC V, a formulé lors de sa session à Libreville (Gabon), plusieurs recommandations visant l'accélération des activités liées aux appels à projets, de manière à améliorer l'exécution des activités.

Le dernier comité de pilotage du Projet d'Appui à la Réforme de l'Institut congolais pour la conservation de la nature (PAR/ICCN) s'est tenu le mercredi 14 mars 2012. Ce projet, exécuté entre mai 2009 et mars 2012, a été un instrument important de la réforme de l'ICCN, à la suite de la revue institutionnelle de 2006 de cette structure en charge de la gestion des aires protégées. La séance s'est clôturée par un mot de reconnaissance et de remerciement rendu par l'Administrateur directeur général de l'ICCN à l'endroit de tous les partenaires du projet.

# GOUVERNANCE

Au cours de l'année 2012, l'alignement des activités déployées par différents programmes du secteur de la Gouvernance s'inscrit, sur le double plan politique et économique, dans la dynamique d'une démocratie consolidée et d'une économie stable à forte croissance inclusive, durable, compétitive et intégrée.

Le changement de visage de l'ordre juridique congolais vise la réforme de la justice, spécifiquement, à terme, un arsenal légal moderne, harmonisé, sécurisant pour les affaires et plus sensible aux droits de l'homme ainsi qu'un service public de justice garantissant l'accès à tous les citoyens. Deux faits majeurs illustrent ce contexte évolutif, à savoir ; d'une part, le démarrage de la nouvelle législature, à l'Assemblée nationale et, d'autre part, le dépôt, le 13 juillet 2012 des instruments d'adhésion de la RDC auprès du gouvernement de l'État dépositaire du Traité de Port-Louis, consacrant l'adhésion à l'OHADA.

Le contenu des appuis institutionnels jusque-là développés, pour la gouvernance économique, à travers les programmes d'aide au Commerce, d'appui à la modernisation des Finances publiques, intègre les défis majeurs auxquels l'économie congolaise est confrontée et les facteurs contraignants qui limitent son expansion. Cet arrimage sur les politiques sectorielles existantes est traduit par l'implication plus soutenue des ministères techniques et organismes publics, cibles du programme, tant dans l'écriture des outils de mise en œuvre que les différents jalons d'approbations des activités réalisées, tels les comités de pilotage placés sous leur égide ainsi que les différents comités techniques.

Ainsi les composantes des différents projets et programmes, se rapportant à l'amélioration du climat des affaires, la facilitation du commerce et la réforme douanière, l'appui à la qualité et au développement des exportations, la sécurisation des recettes administratives et domaniales recouvrées par la DGRAD, l'appui à la modernisation des Finances publiques constituent les points de mire des activités déployées, pendant l'année sous revue.



# GOUVERNANCE

Le volet gouvernance politique est orienté vers les objectifs de restauration des cadres institutionnels plus efficaces et la maturation des acquis des cinq dernières années, au niveau du Parlement, des assemblées provinciales, de la Justice et de la Police nationale congolaise.

Le déploiement des appuis dans le domaine de la décentralisation est sous-tendu par la volonté de mettre en place des systèmes de planification et de programmation en vue du développement des provinces cibles dans une vision intégrée. Il en est de même pour la promotion du civisme fiscal et l'intérêt de s'organiser autour des questions de gestion des infrastructures de base.

En somme, les défis des réformes institutionnelles en vue de l'efficacité de l'État tant dans ses aspects régaliens (Parlement, Justice, police nationale) que ceux liés à la maximisation des ressources en vue de l'intérêt général, ont cristallisés en 2012, la mise en œuvre des programmes « gouvernance » qui pour l'ensemble, se trouvent à la phase de croisière. La même attitude sera le leitmotiv de l'année 2013, en raison de la nécessaire adéquation entre les stratégies sectorielles, actuellement plus abouties, et le séquençage des appuis et interventions prévus. La suite augure de perspectives encourageantes en raison du consensus dégagé sur cette adéquation, entre tous les acteurs de mise en œuvre.



## PROGRAMME D'APPUI À LA GOUVERNANCE (PAG)

<b>Montant</b> 33.000.000 €	<b>Maître d'ouvrage</b> Ordonnateur national	<b>Date de signature</b> 25/01/2007	<b>Date limite de signature des contrats et DP</b> 03/12/2010
<b>Mode de gestion</b> Décentralisée, régie indirecte privée	<b>Maître d'oeuvre</b> Unité de Gestion de Projet (UGP)	<b>Date limite d'exécution</b> 31/12/2014	<b>Date limite de mise en oeuvre opérationnelle</b> 31/12/2013

### Objectif global

Contribuer à la consolidation de l'État de droit en RDC particulièrement dans le domaine des finances publiques, de la justice et des ressources naturelles

Pour les trois (3) volets du Programme d'appui à la Gouvernance ; Justice, Finances publiques et Ressources naturelles, l'année 2012 est celle de la soudure avec les programmes du 10e FED, spécifiquement dédiés à ces mêmes thématiques, en l'occurrence les Programmes d'appui à la réforme de la Justice, la modernisation des Finances publiques et l'aide au commerce (voir ci-dessous).

En effet, en perspective de la clôture opérationnelle du PAG envisagée au premier semestre 2013, le suivi de mise en œuvre s'est focalisé à la fois sur la stratégie de sortie et sur les aspects prospectifs de continuité avec d'autres programmes.

En ce qui concerne le volet Justice, en vue de répondre aux défis de la performance et garantir une gestion efficiente du ministère de la Justice et Droits humains, le PAG a appuyé l'organisation, en novembre 2012, du concours de recrutement interne du personnel administratif sur l'ensemble du territoire national, dans le cadre du processus de restructuration des ressources humaines. Cette étape ouvre la voie, aux divers appuis prévus par le PARJ, programme subséquent.

La fin des travaux de réhabilitation complète du Pavillon 7 de la prison de Makala, l'informatisation des greffes des juridictions de Kinshasa (i), la formation de 60 greffiers et secrétaires des parquets (ii), la validation et l'encodage des procédures au sein des greffes judiciaires et pénitentiaires (iii) ont constitué l'ossature des appuis mis en œuvre par le PAG. Il en est de même de l'appui apporté au Conseil supérieur de la Magistrature en vue

de l'élaboration du budget sectoriel du pouvoir judiciaire pour l'exercice 2013, en l'occurrence l'ensemble des cours et tribunaux ainsi que les parquets. De même, le programme a appuyé le CSM dans l'encodage des magistrats civils et militaires dans le logiciel de gestion des ressources humaines.

Le volet finances publiques orienté vers le renforcement de la Cour des comptes a permis, entre autres, le lancement du processus de recrutement de 60 nouveaux magistrats, dont les deux premières étapes, relatives à la réception des candidatures et la présélection, ont été clôturées. La dotation en matériel informatique et logiciels pour la Direction générale des Impôts et l'Inspection générale des finances figure dans les prévisions du PAG, et le processus d'acquisition de cet équipement se trouve à l'étape finale. Il sied également de mentionner, à l'actif du PAG, l'étude sur le potentiel fiscal des provinces de la RDC dont les termes de référence ont été élaborés avec le concours du COREF.

Par le volet ressources naturelles, le PAG a subventionné l'action de l'ONG REM (Resource extraction monitoring) spécialisée dans l'observation indépendante de la mise en application de la loi forestière et de la gouvernance. Cette dernière a produit des rapports destinés à améliorer la gouvernance dans le secteur des ressources naturelles. Le ministère de l'Environnement a constitué un comité de lecture dont les conclusions attendues au premier semestre 2013 devraient aboutir sur des mesures de réformes.

## PROGRAMME D'AIDE AU COMMERCE (AIDCOM)

**Montant**

16.000.000€

**Maître d'ouvrage**

Ordonnateur national

**Date de signature**

29/04/2010

**Date limite de signature des contrats et DP**

28/04/2014

**Mode de gestion**

Décentralisée, régie indirecte privée

**Maître d'oeuvre**

Ministère du Commerce

**Date limite d'exécution**

28/04/2017

**Date limite de mise en oeuvre opérationnelle**

28/04/2015

**Objectif global**

Appuyer le Gouvernement de la RDC dans ses efforts pour rendre l'économie plus compétitive sur le plan du marché intérieur, régional et international et pour préparer son intégration à l'économie mondiale dans le cadre des Accords de partenariat économique (APE).

Les activités du programme sont déclinées en fonction de composantes dont l'amélioration du climat des affaires, la facilitation du commerce et la réforme douanière, le renforcement des capacités en politique commerciale ainsi que l'appui à la qualité et au développement des exportations.

À l'issue d'un processus assez long partant de l'identification des sites, du lancement des études architecturales et du dossier d'appel

d'offres des travaux, le processus de contractualisation est clos. Ainsi, les travaux de construction proprement dits des tribunaux du commerce de Kolwezi, Butembo, Kananga et Boma peuvent être entamés.

Sur le droit OHADA, divers appuis ont ciblé, tour à tour, les magistrats, le personnel judiciaire non magistrat et des avocats à Kinshasa, Lubumbashi, Mbuji-Mayi, etc., avec l'appui de la Commission nationale OHADA (CNO).

Dans la perspective d'installer le logiciel SYDONIA WORD dans différents postes douaniers, de nombreuses acquisitions en outils informatiques ont été réalisées au profit de la Direction générale des douanes et accises. Il en est de même pour les études portant sur la réhabilitation/construction des bureaux de douanes (Kinshasa, Kananga, Mwene-Ditu, Mokambo, Kalemie et Bunia).

Aux fins de constituer une unité d'analyse en politique commerciale, quelques agents de la direction des études et planifications du ministère de Commerce ont bénéficié d'importantes formations, notamment en anglais, en informatique et quelques disciplines spécialisées. En outre, les travaux de réhabilitation des bureaux de la Direction des études et planification (DEP) du ministère du Commerce se sont poursuivis, avec un appui en équipements (kits informatiques et mobiliers de bureau).

En vue d'améliorer la qualité et assurer le développement des exportations, le laboratoire de l'Office de contrôle du Katanga/Lubumbashi a bénéficié d'une dotation en matériel, pouvant, à terme, permettre sa certification comme laboratoire de référence, selon le standard international. Après le processus de passation de marché, le contrat a été signé et la livraison du matériel est prévue pour mars 2013.



# PROGRAMME D'APPUI À LA RÉFORME DES FINANCES PUBLIQUES

**Montant**

10.000.000 €

**Maître d'ouvrage**

Ordonnateur  
national

**Date de signature**

20/05/2010

**Date limite de signature  
des contrats et DP**

20/05/2013

**Mode de gestion**

Décentralisée,  
régie directe

**Maître d'oeuvre**

Ministère des  
Finances

**Date limite  
d'exécution**

20/05/2018

**Date limite de mise en  
œuvre opérationnelle**

20/05/2016

**Objectif global**

Appuyer le Gouvernement de la RDC dans la mise en œuvre de son plan d'action de réforme des Finances publiques et contribuer ainsi à améliorer la gouvernance en RDC

Les interventions du programme se sont cristallisées autour des volets modernisation de la comptabilité publique et sécurisation des recettes administratives et domaniales recouvrées par la DGRAD.

Dans le cadre de la mise en cohérence du cadre réglementaire et organique avec la nouvelle loi sur les Finances publiques (Lofip), des études préalables ont été nécessaires et le programme y a pourvu par la mobilisation d'expertises à cet égard. Cette expertise a porté sur l'achèvement du cadre réglementaire en l'occurrence, la mise en place d'un nouveau règlement général sur la comptabilité publique ainsi que des différentes annexes dont le statut de comptables publics.

Ces études ont été validées lors des séminaires ad hoc ayant regroupé les membres du comité de rédaction du RGCP (règlement général de la comptabilité publique), les cadres du COREF, le ministère des Finances ainsi que le Conseil permanent sur la comptabilité au Congo (CPCC).

Il s'en est suivi l'identification des postes comptables pilotes, à l'issue des missions diligentées dans toutes les provinces. Ainsi, les bénéficiaires ont approuvé les études détaillées, lesquelles vont permettre le lancement au courant de l'exercice 2013 des dossiers d'appel d'offres.

Le programme a également appuyé la DGRAD en ce qui concerne l'élaboration des textes réglementaires requis pour la mise en œuvre des nouvelles ordonnances lois se rapportant à la réforme des nomenclatures des recettes encadrées par la DGRAD, promulguées en septembre 2012. Le premier semestre de l'année 2013 augure d'heureuses perspectives dans la mise en œuvre des activités afférentes à la sécurisation des imprimés des valeurs, tant sur le plan de la réhabilitation du bâtiment que du renforcement des capacités des agents ayant en charge la gestion de ces imprimés.



## PROJET D'APPUI AU DÉMARRAGE DE LA DÉCENTRALISATION EN RDC



<b>Montant</b> 15 000 000 €	<b>Maître d'ouvrage</b> Ordonnateur national	<b>Date de signature</b> 20/05/2010	<b>Date limite de signature des contrats et DP</b> 19/05/2014
<b>Mode de gestion</b> Décentralisée, régie indirecte privée	<b>Maître d'oeuvre</b> Ministère de la Décentralisation	<b>Date limite d'exécution</b> 19/05/2018	<b>Date limite de mise en oeuvre opérationnelle</b> 19/05/2016

### Objectif global

Soutenir le démarrage de la mise en œuvre de la décentralisation en RDC

Le programme d'appui au démarrage de la décentralisation, qui s'inscrit dans le cadre du programme indicatif national pour la période 2008-2013, a pour but l'appui au développement et à la consolidation de la gouvernance, en rendant le processus de décentralisation plus opérationnel et mieux partagé et ainsi contribuer à améliorer les conditions de vie et réduire en perspective la pauvreté des populations provinciales.

- Sur le plan national, il vise à rendre plus opérationnel le dispositif de pilotage, de coordination et de suivi du processus de décentralisation aux côtés des programmes relatifs à la décentralisation, principalement du PNUD et de la Banque mondiale (PADDL/PNUD - PRCG/BM) ;
- Sur le plan provincial, il vise à renforcer les capacités de l'administration de la ville de Kinshasa, et de la province du Nord-Kivu, à la fois au sein des administrations transversales telles que la fonction publique, les finances et le budget, ainsi qu'au niveau des administrations sectorielles en charge de la délivrance des services de base, en particulier dans les secteurs à compétence provinciale exclusive.

Il comporte en outre un important volet de construction et de réhabilitation de bâtiments. D'autres programmes financés par l'Union européenne sont directement impliqués dans le processus de décentralisation et viennent ainsi compléter le dispositif. Il s'agit du programme d'appui à la gouvernance qui s'intéresse au COREF et aux finances locales ; du programme d'appui à la modernisation des finances publiques, qui prévoit des interventions au niveau des comptables publiques et des finances lo-

cales ; le programme d'appui aux parlements qui œuvre en direction de l'Assemblée nationale, du Sénat et des deux assemblées provinciales de

Kinshasa et du Nord-Kivu.

Bien que le taux de décaissement soit faible, les activités suivantes ont été réalisées au cours de l'année 2012 :

- L'étude de la revue institutionnelle de la Cellule technique d'appui à la décentralisation (CTAD). Le rapport provisoire a été transmis aux autorités pour validation ;
- Une amorce d'opérationnalisation de la CTAD relativement à sa mission de mise en œuvre de la décentralisation ;
- La réalisation des deux enquêtes, respectivement sur la perception de la décentralisation et de l'accès aux services sociaux de base ;
- L'élaboration d'un plan national de renforcement des capacités ;
- La tenue des premières assises de la coopération décentralisée ;
- La contractualisation des bureaux chargés des études et contrôles pour les constructions et réhabilitations prévues dans le programme ;
- La contractualisation pour la réalisation des études géotechniques ;
- L'organisation d'un atelier avec les partenaires techniques et financiers pour la réalisation des chaînes simplifiées des recettes et des dépenses dans les provinces du Nord-Kivu, du Kasai-Oriental et de l'équateur.

## PROJET D'APPUI AUX ACTEURS NON ÉTATIQUES (ANE)

**Montant**

4.500.000 €

**Maître d'ouvrage**

Ordonnateur national

**Date de signature**

31/08/2006

**Date limite de signature des contrats et DP**

29/06/2009

**Mode de gestion**

Décentralisée, régie indirecte privée

**Maître d'oeuvre**

-

**Date limite d'exécution**

31/12/2013

**Date limite de mise en oeuvre opérationnelle**

31/12/2011

**Objectif global**

Contribuer à l'implication croissante des ANE dans la définition des politiques nationales ainsi que dans la formulation, la mise en œuvre et l'évaluation de l'aide communautaire



L'année 2012 a été mise à profit pour capitaliser et conforter les acquis du programme, avec notamment l'amélioration de la gouvernance interne des structures de la société civile, ainsi que la maîtrise dans la préparation des projets. C'est dans cette optique qu'un atelier de capitalisation des résultats du projet a été organisé en juin 2012 autour de l'évaluation finale du programme.

L'évaluation finale, en étroite collaboration avec les organes bénéficiaires (les ANE), est intervenue plus d'un an après la clôture opérationnelle du programme. Elle a pu avantageusement mesurer l'impact et la durabilité des activités réalisées, critères habituellement difficiles à observer à la clôture d'un programme de renforcement de

capacités.

Elle a consisté, en outre, en une analyse des forces et faiblesses eu égard aux résultats obtenus notamment sur les micro-initiatives, les actions de renforcement de capacités, l'amélioration de l'environnement juridique, ainsi que l'amélioration du dialogue et de la concertation.

Le processus de programmation du nouveau programme appelé à prendre le relais dans le 10e FED s'intitule « projet d'appui aux organisations de la société civile (OSC) ». Une fiche d'action de ce futur programme a été éditée et transmise à la Commission européenne, la signature de cette convention de financement pourrait intervenir à la fin du premier semestre 2013.

## PROGRAMME D'APPUI AUX PARLEMENTS



**Montant**  
5.000.000 €

**Maître d'ouvrage**  
Ordonnateur  
national

**Date de signature**  
20/05/2010

**Date limite de signature  
des contrats et DP**  
19/05/2013

**Mode de gestion**  
Partiellement  
décentralisée

**Maître d'oeuvre**  
Parlements

**Date limite  
d'exécution**  
20/05/2017

**Date limite de mise en  
oeuvre opérationnelle**  
20/05/2015

### Objectif global

Contribuer à la consolidation de la démocratie en République démocratique du Congo.

L'année 2012 aura été une période charnière de la mise en œuvre du premier devis-programme dont l'écriture avait principalement pour objectif l'installation de la deuxième législature de la troisième République tant au niveau du Parlement national qu'à celui des Assemblées provinciales de Kinshasa et du Nord-Kivu. Il sied de relever que du fait d'imprécisions sur le calendrier des élections provinciales, quelques activités retenues n'ont pu être exécutées. Cet état de choses a justifié une réorientation stratégique des appuis davantage vers les agents administratifs des institutions bénéficiaires.

La mise en œuvre des activités du programme se fait autour de deux grandes articulations à savoir, la capacitation des élus et des agents administratifs des institutions bénéficiaires et le renforcement des capacités matérielles en vue de l'amélioration du travail parlementaire.

Sur le plan de la capacitation, des ateliers de formation ont ciblé à la fois les élus (nationaux et provinciaux) et leurs administrations respectives. Des ateliers sur diverses thématiques se rapportant au travail parlementaire (reddition des comptes, légistique, préparation contenu et rapportage des séances, éthique et déontologie, techniques d'élaboration des annales parlementaires, etc.) ont été organisés par le programme, au profit des agents administratifs. Il s'est dégagé de l'évaluation de ces formations, une appréciation positive, du point de vue de leur impact sur le travail quotidien des bénéficiaires.

Pour le Parlement national, spécialement l'Assemblée nationale installée en mars 2012, trois activités saillantes, à côté d'autres, ont pu être mises en œuvre, à savoir une journée parlementaire d'information, un voyage d'études en Belgique et un atelier sur « l'aménagement du territoire ».

### Journées parlementaires d'information

Ces journées ont visé le rappel aux députés nouvellement élus de leur mandat de mieux légiférer et contrôler l'action gouvernementale conformément aux prérogatives dévolues au pouvoir législatif, en réaffirmant notamment, la place de l'institution parlementaire dans l'architecture institutionnelle de l'État congolais.

Au cours de ces journées, d'intenses travaux ont été animés par des experts locaux et quelques-uns commis par l'Union Interparlementaire (UIP), autour des thèmes suivants : généralités sur la démocratie et l'État de droit (i) ; organisation des pouvoirs publics en République Démocratique du Congo (ii) ; apports entre le pouvoir législatif et le pouvoir exécutif (iii), hiérarchie des normes en République démocratique du Congo ; procédures législatives : de l'initiative à la promulgation de la loi votée (iv), procédure d'adoption de la loi des Finances, contrôle parlementaire (v).

### Voyage d'études auprès de la Chambre des représentants du Royaume de Belgique

Organisé du 30 juin au 7 juillet 2012, le voyage d'études auquel sept députés et trois hauts fonctionnaires ont pris part a constitué une heureuse opportunité pour voir et partager l'exemple avec une assemblée vieille de plusieurs générations, régie par un droit parlementaire voisin de celui de la RDC. La délégation s'est particulièrement penchée sur les aspects ci-après, susceptibles d'inspirer les usages parlementaires congolais : la collaboration étroite entre le Parlement et la Cour des comptes qui intervient à tous les stades de l'examen et du contrôle du budget ; La méthodologie d'examen des lois de finances ; l'organisation du travail des rapporteurs des Commissions ;



l'organisation du suivi de l'exécution du budget en cours de gestion ; l'existence de structures internes et externes efficaces d'appui à la Chambre tout au long du processus budgétaire ; l'importance des pouvoirs dont jouit la Commission des Finances qui intervient à toutes les étapes essentielles du cycle budgétaire comme : la Phase préparatoire (discussion générale sur les options budgétaires du gouvernement) ; le contrôle a posteriori de l'exécution des lois de finances : le dépôt des comptes provisoires et le vote des motions.

Au-delà des aspects techniques liés au travail parlementaire, ce voyage d'études a également permis de jeter les bases d'une coopération parlementaire étroite entre la Belgique et la RDC. Dans le but d'améliorer le travail des administrations des assemblées provinciales, quelques acquisitions ont été réalisées au profit des institutions bénéficiaires ; notamment : deux bus de 19 places, des ouvrages de référence pour les centres de documentation, la sonorisation de la salle de plénière de l'Assemblée dont l'installation sera achevée au début de l'année prochaine.

## PROGRAMME D'APPUI À LA RÉFORME DE LA JUSTICE (PARJ)

### Montant

29.000.000 €

### Maître d'ouvrage

Ordonnateur national

### Date de signature

29/04/2010

### Date limite de signature des contrats et DP

27/04/2014

### Mode de gestion

Partiellement décentralisée

### Maître d'oeuvre

Ministère de la Justice et des Droits humains

### Date limite d'exécution

27/04/2017

### Date limite de mise en oeuvre opérationnelle

27/04/2016

### Objectif global

Contribuer à la réforme de la justice en améliorant la gouvernance de l'appareil judiciaire.



Après la mobilisation de l'assistance technique intervenue vers fin 2011, l'installation de l'unité de gestion de programme, en janvier 2012, a permis à la fois la tenue d'un atelier de démarrage et l'écriture, après consultations de toutes les parties prenantes, du plan de mise en œuvre pluriannuel. Le premier comité de pilotage a constitué l'occasion pour les parties prenantes du programme sous la présidence de madame la ministre de la Justice et Droits humains d'approuver, moyennant quelques amendements, le Plan d'action pluriannuel. Il s'agit d'un document d'orientation du programme reprenant les grands axes du programme et qui, pour les années 2012-2015, sera décliné en devis-programmes successifs. En effet, ce document reprend l'ensemble des activités prévues par la Convention de financement et adresse, de manière coordonnée, l'ensemble des composantes de la problématique de modernisation de la Justice en République démocratique du Congo.

Ce document est basé sur la capitalisation et la pérennisation des acquis du PAG, notamment, en ce qui concerne la formation (spécialement un plan d'action destiné à amplifier les activités de perfectionnement du personnel magistrat et non-magistrat déjà menées avec le concours du PAG), le renforcement des capacités du MJDH, du CSM (poursuite de base des données GRH magistrats), l'amélioration des outils statistiques judiciaires, etc.

Aussi, l'endossement le 1er août 2012 du devis programme de croisière n° 1 a ouvert la voie à la mise en œuvre des activités.

En date du 21 août 2012, avec l'appui de l'UGP/PARJ, est intervenue, la première cérémonie officielle de lancement des activités du programme au Bas-Congo, placée sous la présidence de madame la vice-ministre des Droits Humains.

Plusieurs activités de formations prioritaires en direction des greffiers et secrétaires des parquets

ont été réalisées dans les provinces du Bas-Congo et Kasai-Occidental. En outre, les participants ont reçu des textes de lois essentielles sur leur profession.

Le programme a appuyé des missions d'inspection pour les Procureurs généraux et les Premiers présidents des cours d'appel du ressort PARJ. Il en a résulté une appréciation positive de la part des bénéficiaires.

Deux séances du comité mixte de concertation locale (CMICL) ont été tenues respectivement à Matadi et à Kananga. Il s'agit des structures provinciales, instituées par la Convention de financement regroupant les parties prenantes au niveau des provinces sur les aspects de mise en œuvre touchant, de manière spécifique, chaque province.

L'appui du programme dans le secteur de la justice cible un renforcement simultané des capacités d'interaction entre les 2 acteurs importants que sont le pouvoir judiciaire et la société civile. Ainsi, après identification des organisations de la société civile, ces dernières ont bénéficié de formations sur la gestion des projets et procédures Fed, en perspective des subventions qui pourraient leur être accordées, dans le cadre du contrôle citoyen de l'activité judiciaire qui constitue un élément central de ce programme.

Sur les infrastructures, après élaboration des cahiers des charges techniques, le processus de recrutement des bureaux d'études est lancé, début décembre 2012. Il est attendu que ses résultats ouvrent la voie, au premier semestre 2013, au processus des marchés de travaux.

L'année 2012 ayant servi à l'élaboration des outils préparatoires, l'enjeu pour l'année 2013 reste un rythme plus soutenu et accéléré dans la mise en œuvre des activités, en vue de l'atteinte des résultats.

# PROGRAMME D'APPUI À LA RÉFORME DE LA POLICE NATIONALE (PARP)

**Montant**

11.000.000 €

**Maître d'ouvrage**

Ordonnateur national

**Date de signature**

12/08/2010

**Date limite de signature des contrats et DP**

11/08/2014

**Mode de gestion**

Partiellement décentralisée

**Maître d'oeuvre**

Ministère de l'Intérieur

**Date limite d'exécution**

11/08/2017

**Date limite de mise en oeuvre opérationnelle**

11/08/2015

**Objectif global**

Contribuer à la réforme de la Police nationale congolaise (PNC)

Après endossement du devis programme n° 1, la mise en œuvre s'est articulée autour de la réorganisation de la Direction budget finances (DBF) et du Service de gestion et d'entretien d'infrastructures (SGEI) avec à la clef un important volume d'activités. En effet, il s'est agi, dans le cadre des axes de la réforme de la Police nationale, des activités structurantes touchant essentiellement des leviers de changement.

Des appuis matériels (équipements et consommables informatiques, prise en charge réseau internet, etc.) ont été pourvus aux différents groupes de travail de la PNC ; ainsi que des activités de capacitation destinées à renforcer les directions cibles du programme.

En direction de la direction budget-finance, le programme a assuré un accompagnement en ce qui concerne la définition de sa propre stratégie et la mise en œuvre d'un plan de formation ciblant les cadres de la DBF, par le biais de formations en audit interne, en gestion budgétaire, gestion des investissements, achats publics, etc.

Pour le SGEI qui se trouve investi de missions nouvelles, en l'occurrence la gestion des biens meubles et immeubles mis à la disposition de la PNC par l'Etat, l'année 2013 augure des avancées significatives du point de vue de la réorganisation et du renforcement des capacités. En effet, à l'issue de la collecte des données du domaine, ce service bénéficiera d'un outil de gestion informatisée des infrastructures, d'un nouveau bâtiment destiné à abriter, dans les conditions appropriées, ce service à l'issue d'un processus en cours, ainsi d'une série de formation des cadres, sur les thématiques de la maintenance et de la logistique.

Le démarrage effectif en 2013 du projet de construction d'une académie de Police reste le point de mire du projet, au vu de l'intérêt stratégique que revêt cette institution dans l'avenir de la Police nationale congolaise. En effet, dans le cadre de la nouvelle vision d'une Police nationale, il est attendu que cette dernière soit à la fois un service public et le fer de lance d'un état de droit.





## PROJET D'APPUI À L'ORDONNATEUR NATIONAL DU FED

**Montant**

6.000.000 €

**Maître d'ouvrage**

Ordonnateur national

**Date de signature**

01/11/2010

**Date limite de signature des contrats et DP**

31/10/2013

**Mode de gestion**

Décentralisée, régie directe

**Maître d'oeuvre**

COFED

**Date limite d'exécution**

30/04/2017

**Date limite de mise en oeuvre opérationnelle**

30/04/2015

**Objectif global**

Améliorer l'efficacité des services techniques de l'ON, en l'occurrence, la COFED, de manière à renforcer qualitativement la coopération communautaire en RDC.

Dans le cadre de projet d'appui à l'ON, l'année 2012 a vu croître, de manière exponentielle, le rôle plus affirmé de la cellule d'appui à l'Ordonnateur national du FED comme maître d'ouvrage des programmes, conformément aux prescrits de l'accord de Cotonou.

Sa mise en œuvre a permis, entre autres, à la COFED de jouir d'une bonne capacité technique et administrative à planifier et à exécuter les projets et programmes. À cela, s'ajoute un cadre institutionnel indiqué pour l'orientation, la supervision, le suivi - évaluation, et surtout l'appropriation et la pérennisation des acquis de la coopération UE-RDC.

Durant l'exercice sous revue, les activités de la COFED se sont appuyées sur une stratégie qui induit à la fois, la systématisation du recours aux maîtres d'œuvre dans tous les cycles de la vie des programmes (identification, formulation, mise en œuvre, clôture, etc.).

Ainsi, de par leur implication active et le renforcement de leurs capacités aux fins de leur permettre d'occuper, avec efficacité, leur place dans le dispositif de la coopération et surtout, d'y jouer pleinement leur rôle, les maîtres d'œuvre ont pu, de manière satisfaisante, assumer le leadership technique dans la mise en œuvre des projets et programmes.

À la faveur de plusieurs tribunes et diverses formations, les acteurs de la société civile ont pu également apprécier l'intérêt que revêt leur parti-

icipation dans les attributions dévolues à l'Ordonnateur national du FED.

Les recommandations du deuxième comité de pilotage tenu le 2 octobre 2012, restituent le souci d'appropriation en insistant sur le renforcement des interactions entre les acteurs des programmes et projets FED en RDC.

Dans cette optique, la remise en décembre 2012, de matériels informatiques constitués d'ordinateurs portables et imprimantes, aux points focaux des ministères techniques et organismes publics, permet l'amélioration de la qualité de leur travail, ainsi que plus de réactivité dans l'exercice de leur mission de maître d'œuvre.

La COFED cristallise cette dynamique du 10e FED notamment par l'ancrage des projets et programmes dans des structures pérennes de l'État (Voies fluviales, appui à la modernisation des Finances publiques, etc.) autant que la recherche du consensus entre les parties prenantes pour les aspects liés aux réformes, spécialement dans le domaine de la gouvernance.

En perspective de la programmation du 11e FED, cet élan sera poursuivi avec comme corollaire, à terme, une réelle appropriation des programmes traduite, dans certains secteurs clés, par le basculement vers l'aide budgétaire, expression d'une stratégie sectorielle aboutie et, partant, un démantèlement graduel de l'approche projet qui caractérise jusque-là la coopération UE- RDC.

## FACILITÉ DE COOPÉRATION TECHNIQUE (TCF)

**Montant**

5.000.000 €

**Maître d'ouvrage**Ordonnateur  
national**Date de signature**

29/04/2010

**Date limite de signature  
des contrats et DP**

28/04/2013

**Mode de gestion**Décentralisée,  
régie directe**Maître d'oeuvre**

-

**Date limite  
d'exécution**

28/04/2015

**Date limite de mise en  
oeuvre opérationnelle**

28/04/2013

**Objectif global**

Contribuer efficacement à l'exécution de la stratégie de développement du gouvernement par le biais de programmes de développement pertinents financés par le FED ainsi qu'une meilleure maîtrise des questions de développement par les acteurs en RDC.



Ce programme vise, d'une part, à apporter à l'Ordonnateur national les moyens lui permettant de réaliser les études nécessaires à la mise en œuvre des programmes financés sur les ressources du FED et, d'autre part, à permettre une participation accrue des représentants de la RDC aux diverses réunions et forums internationaux au cours desquels sont débattues les questions liées à l'aide au développement, sous ses diverses formes. Il finance également des actions de formation, toujours en rapport avec la mise œuvre des ressources du FED en RDC.

Outre les séminaires de formation dans divers domaines dont celui des procédures FED en faveur des partenaires (ministères publics, régies...) et l'appui à l'organisation de rencontres et

ateliers à l'échelle nationale et régionale (APE), la TCF a permis de financer en 2012, un séminaire d'échanges sur les financements de la Banque européenne d'investissement, ainsi qu'un appui au comité national d'organisation du 14e sommet de la francophonie pour le lancement des activités préparatoires de ce sommet tenu au mois de novembre. Cette facilité a également permis l'organisation de la journée d'échanges avec la société civile congolaise, autour de la programmation du 11e FED.

En vue de tenir compte de la date limite de la signature des contrats et devis-programme (D+3) prévue en avril 2013, un dernier devis-programme de 4 mois a été endossé au mois de décembre 2012.



# INFRASTRUCTURE

Le bassin du fleuve Congo avec sa superficie de 3.700.000 km<sup>2</sup> est le deuxième du monde le plus arrosé, avec un réseau hydrographique très dense et régulièrement réparti.

Le régime hydrologique des cours d'eau dans la zone géographique du Congo est tel que le réseau fluvial reste navigable toute l'année, même pendant les basses eaux (étiage) et ce malgré quelques restrictions. Ces cours d'eau constituent des voies naturelles et représentent un potentiel majeur dans la facilitation des échanges intérieurs.

Le transport par voie d'eau intérieure est actuellement caractérisé par le manque d'entretien du matériel, des quais et des voies ainsi que l'absence de balisage de ces voies. Tout ceci se traduit par une dégradation importante des conditions de navigabilité, par des infrastructures et des équipements de transports en mauvais état et en quantité insuffisante.

Ce réseau est réparti en trois biefs comme suit :

Le bief maritime : de l'embouchure à Matadi, soit 148 km de voies navigables à charge du ministère de Transport et Voies de communication et placées sous la gestion de la Congolaise des voies maritimes (ex.RVM) ;

Le bief moyen : de Kinshasa à Kisangani (et ses affluents), 11.600 km de voies navigables placées à charge de la régie des voies fluviales (RVF) ;

Le bief supérieur : Lualaba, lacs et autre, soit près de 3.300 km de voies navigables.

Le ministère de Transport et Voies de communication a défini des axes essentiels pour améliorer l'interconnexion des transports. Cette stratégie permettra de rétablir la viabilité financière et opérationnelle des entreprises telles que la Société commerciale de transport et des ports « SCTP » (ex ONATRA), la Société nationale des chemins de fer (SNCC), la Régie des voies aériennes (RVA) et permettre ainsi l'amélioration des conditions de navigabilités sur le bief moyen, sous gestion de la RVF.

Les infrastructures routières quant à elles sont sous la tutelle de deux ministères, celui de l'Aménagement du territoire, Urbanisme, Habitat, Travaux publics, Infrastructures et Reconstruction ainsi que celui du Développement rural.



# INFRASTRUCTURE

Elles couvrent un réseau important de près de 153.209 km de routes nationales, provinciales, voiries urbaines et de routes de dessertes agricoles (routes d'intérêt local), réparties comme suit :

58.509 km de routes d'intérêt général (nationales et provinciales), sous la gestion de l'Office des routes « OR », dont environ 3.000 km de routes revêtues. Ce réseau routier comprend également 3.500 ponts de portée de 4 à 750 mètres pour une longueur totale de 68.000 mètres et 175 bacs (à moteur et à treuil).

7.400 km de voiries urbaines sous la gestion de l'Office des voiries et drainage (OVD). Soit un total de 65.909 km sous tutelle du ministère de l'Aménagement du territoire, Urbanisme, Habitat, Travaux publics, Infrastructures.

87.300 km de routes d'intérêt local ou de dessertes agricoles à charge du ministère de Développement rural, sous la gestion de la direction des voies de desserte agricole « DVDA ».

Le ministère des Infrastructures a défini un réseau prioritaire de 23.140 km, qui s'articulent autour des 3 principaux corridors de transport - ouest/nord-est, nord/sud, ouest/sud-est - et relie les chefs-lieux des provinces et les principaux centres administratifs. De ce réseau prioritaire, il a été extrait un réseau ultra-prioritaire de 15.836 km à rouvrir d'urgence pour contribuer à la réunification et à la relance économique du pays.

Au niveau de la ville de Kinshasa, le gouvernement provincial a, dans le cadre de sa stratégie de développement et de son plan d'action, mis un accent particulier sur l'amélioration de l'accès à l'eau potable et l'amélioration du cadre de vie.

La ville projette également de consacrer son action à la réhabilitation des infrastructures de base et le rétablissement d'un service de qualité en faveur d'une population de plus en plus nombreuse.

Les actions à mener dans le sous-secteur de l'eau concernent la construction de micro réseau d'adduction d'eau, le forage de puits et l'aménagement de sources d'eau potable.

# PROGRAMME D'APPUI À L'AMÉLIORATION DE LA NAVIGABILITÉ DES VOIES FLUVIALES ET LACUSTRES EN RDC — PANAV



<b>Montant</b> 60.000.000 €	<b>Maître d'ouvrage</b> Ordonnateur national	<b>Date de signature</b> 01/12/2010	<b>Date limite de signature des contrats et DP</b> 30/11/2013
<b>Mode de gestion</b> Centralisée, régie directe	<b>Maître d'oeuvre</b> Min. des Transports et Voies de communication	<b>Date limite d'exécution</b> 30/11/2016	<b>Date limite de mise en oeuvre opérationnelle</b> 30/11/2014

## Objectif global

L'objectif global est de lutter contre la pauvreté d'une partie des populations congolaise en contribuant au rétablissement et à la préservation durable des infrastructures de transport pour garantir l'accès aux marchés et aux services sociaux et administratifs.

La cérémonie de lancement officiel du projet a eu lieu le 18 juillet 2012 au terminal container du port de Kinshasa, elle précède le démarrage de la première campagne de balisage sur le bief moyen du fleuve Congo et la rivière Kasai.

La capacité opérationnelle de gestion du projet constituée de cadres nationaux est en cours de renforcement avec le recrutement d'une assistance technique dont le contrat est effectif depuis fin 2012 et la mobilisation, prévue en janvier 2013.

La réhabilitation des locaux devant abriter le personnel de la régie est achevée. Les différents espaces de travail sont meublés et équipés. La signature du devis programme de croisière n° 1 est intervenue en mai 2012 et a permis d'amorcer le balisage des voies d'eau, consécutivement à la remise en service des baliseurs Congo et Lomela de la RVF.

En ce qui concerne les acquisitions, l'étape importante de définition des spécifications techniques et de confection des dossiers d'appel d'offres pour les principaux équipements du projet a été franchie.

À terme, ce matériel augmentera de manière significative la capacité d'intervention de la RVF dans la régulation des voies et l'amélioration des conditions de navigation. Ce qui favorisera sans commune mesure, la fluidité du trafic, avec un impact positif sur les activités commerciales le long du fleuve Congo et de la rivière Kasai.

## Composante hydrographie et hydrologie

Le matériel hydrométrique à installer le long du bief moyen du fleuve, entre Kinshasa et Kisangani et sur la rivière Kasai entre Kwa Mouth et Ilebo, sera destiné aux mesures des profondeurs des lames d'eau. Avec les données collectées, la régie des voies fluviales produira des référentiels définissant les routes de navigations sécurisées. Ces albums de navigation seront mis à la disposition des armateurs opérant sur les cours d'eau intérieurs.

Par ailleurs, le processus de consultation des équipementiers potentiels et la livraison de l'ensemble de ce matériel devraient intervenir au courant de l'année 2013.

## Composante aménagement et entretien des voies navigables

Cette composante couvre l'acquisition et l'installation de signaux de balisage fixe et mobile, le long des cours d'eau du bief moyen du fleuve Congo. Elle concerne également la fourniture et le placement de signaux lumineux sur le lac Tanganyika, aux ports de Kalundu et Kalemie.

Au cours de l'année, des campagnes de balisage avec l'installation de plus de 2 500 signaux de rives en bois et près de 210 bouées ont été effectuées par les baliseurs Congo et Lomela. Après l'installation des différents signaux, les brigades de la régie des voies fluviales ont procédé à l'entretien des bouées et à l'inspection de signaux sujets au vandalisme fréquent de certains riverains.

### Réhabilitation d'infrastructures portuaires

Les cahiers des charges et dossiers d'appel d'offres pour l'acquisition de grues, d'élevateurs et de groupes électrogènes pour les ports de Kalundu sur le lac Tanganyika (dans le Sud-Kivu), le port d'Ilebo sur le Kasai ainsi que les ports de Kisangani, Bumba, Lisala, Mbandaka et Kinshasa sur le fleuve Congo, sont en cours d'élaboration. Ce volet vise également certains travaux confortatifs sur ces ports avec l'aménagement de terre-pleins. Le processus préparatoire de démantèlement des vieilles grues inactives et encore en place est complètement achevé.

Renforcement des capacités de l'ensemble des institutions concernées

Au cours de l'année 2012, l'équipe de gestionnaires nationaux a été renforcée de cadres techniques et de personnel d'appui. Dans le but de favoriser une meilleure appropriation du projet, la régie des voies fluviales a mobilisé du personnel navigant et cadre pour assurer le lien avec les gestionnaires du programme. Le processus de recrutement progressif du personnel technique supplémentaire par la RVF est en voie d'être terminé. À son terme, il permettra de doter la régie des voies fluviales de brigades en nombre suffisant et surtout, en adéquation avec le matériel hydrographique. La structuration de la RVF en brigades opérationnelles améliorera sensiblement l'efficacité de l'aménagement des voies et permettra ainsi des interventions localisées sur des tronçons bien spécifiques. Il devrait également favoriser la couverture totale des cours d'eau en un temps réduit.



# PROJET D'ENTRETIEN ET DE RÉHABILITATION DES INFRASTRUCTURES ROUTIÈRES EN RDC ET D'AMÉLIORATION DE L'ASSAINISSEMENT URBAIN À KINSHASA, PARAU



<b>Montant</b> 100.000.000 €	<b>Maître d'ouvrage</b> Ordonnateur national	<b>Date de signature</b> 16/06/2010	<b>Date limite de signature des contrats et DP</b> 15/06/2013
<b>Mode de gestion</b> Centralisée, régie directe publique	<b>Maître d'oeuvre</b> Cellule de gestion du projet	<b>Date limite d'exécution</b> 15/06/2017	<b>Date limite de mise en oeuvre opérationnelle</b> 15/06/2015

## Objectif global

L'objectif global de ce projet est de lutter contre la pauvreté d'une partie des populations congolaises en contribuant, d'une part, à améliorer les conditions de vie et de santé des populations vulnérables des quartiers de la ville de Kinshasa et, d'autre part, au rétablissement et à la préservation durable des infrastructures de transport pour garantir l'accès aux marchés et aux services sociaux et administratifs, nécessaires à la relance socio-économique et la réintégration du pays.



Financé à hauteur de 100 millions d'euros et démarré au début de l'année 2011, le programme d'entretien et de réhabilitation des infrastructures routières et d'amélioration de l'assainissement urbain à Kinshasa a au cours de la période sous revue atteint sa vitesse de croisière. Ce programme couvre deux volets, un volet routier et un volet assainissement urbain dont les activités couvrent neuf communes de la ville de Kinshasa.

Le volet routes assure la continuité des opérations du PAR II (programme d'appui à la réhabilitation) avec une extension initiale de trois tronçons additionnels, correspondants à un linéaire de 562 km. Au courant de l'année 2012, une nouvelle extension spatiale du projet a été rendue nécessaire

avec l'intégration des provinces des Nord et Sud-Kivu. Ces nouvelles activités dont le démarrage est imminent faciliteront la prise en charge des travaux confortatifs sur certains axes du projet PAREST (projet d'appui à l'office des routes de l'Est) déjà partiellement réhabilités. Après plusieurs années, la liaison routière entre les villes de Kinshasa et de Mbandaka en passant par celle de Bandundu a été rendue possible suivant l'itinéraire : Kinshasa-Mongata-Massambio-Bandundu ville-Nioki-Mpole-Iyele-Nselenge. Le passage sur la rivière Kasai et le lac Mayi Ndombe est quant à lui assuré par un transit par bacs installés sur cet axe.



## Travaux du volet routes

### Routes revêtues et en terre

#### Interventions des brigades de l'office des routes

Au cours de l'année sous revue, la brigade de Mongata a poursuivi les travaux de rechargement en matériaux d'apport du tronçon de la route nationale n° 17 (RN17) compris entre Mongata et Masambio. En sus des travaux de rechargement au grave alluvionnaire, la brigade a réalisé les travaux de fondation sur 29,86 km. Par ces interventions, la route de ce tronçon a été maintenue carrossable rendant ainsi la liaison entre Kinshasa et la ville de Bandundu possible pour les véhicules de tout type.

Sur l'itinéraire Nioki-N'selenge, la brigade de Bandundu a procédé à l'apport partiel en matériaux routiers dans les parties dégradées, ainsi qu'à la réalisation des travaux de rehaussement des digues entre Ntumbe et N'selenge. Au total

27,2 km ont été rechargés dont 10,5 km dans la section Nioki-Mpole et 16,5 km dans la section Ntumbe-N'selenge. Pour assurer l'assainissement des ouvrages, les travaux d'aménagement des exutoires ont été réalisés afin d'assurer l'évacuation des eaux pluviales et mettre ainsi la chaussée hors des eaux.

Dans la province de Mbandaka, l'axe Penda-Isongo Bolia long de 211 kilomètres, reliant les territoires du sud de la province de l'Équateur à ceux du nord de la province de Bandundu et totalement réhabilité au courant de l'année dernière, a bénéficié de travaux d'entretien courant par des structures de la société civile. Quant aux activités vers Ingende, elles couvrent actuellement près de 41 km au départ de Butela. La liaison par routes est actuellement possible de Mbandaka vers le Lac Tumba à Bikoro et de là, vers le nord du Bandundu le long du Lac Tumba (Isongo-Bolia).

L'intervention de la brigade a permis également l'assainissement de certains axes, par l'ouverture



de fossés divergents en terre et la consolidation de digues dans les zones inondables.

Malgré les difficultés rencontrées dans l'approvisionnement en carburant de la ville de Lisala en début d'année, certains travaux de remise à niveau du réseau routier ont été réalisés. Il s'agit de la suppression de points chauds afin de faciliter l'entretien courant mené avec le concours de PME locales.

Quant à la brigade de Kananga, ses activités se sont évertuées à supprimer des borbiers consécutifs au trafic de plus en plus important sur l'axe Kananga – Tshikapa. Sur ce tronçon, d'importants travaux de purge de borbiers, de reconditionnement de remblai et de rechargement de la couche de roulement avec du sable limoneux dit terre jaune, ont été réalisés. En plus des travaux de la brigade, l'aménagement de certains tronçons a été exécuté en entreprises.

Sur la route Kananga-Ilebo, la brigade a entrepris l'élargissement de la chaussée ainsi que le désensablement de plusieurs tronçons. Il se pose cependant une réelle difficulté de disponibilité de matériaux routiers de qualité, du fait de la géologie particulière de la zone de projet, qui se trouve être essentiellement de nature sablonneuse.

## Exploitation des bacs

L'utilisation du bac d'Isaka /Nioki a été normalisée, du fait du remplacement des moteurs en panne. Par contre, la traversée vers la ville de Bandundu a été perturbée par des problèmes techniques, un palliatif a cependant été trouvé avec la mobilisation du bac de Mondaie, ce qui a permis d'assurer la continuité du trafic de Kinshasa vers Nselenge, par l'axe Mongata-Bandundu-Isaka-Nioki-Nselenge.

Sur le plan administratif, le protocole d'accord qui fixe les modalités de gestion entre l'Office des routes et le projet PARAU a été initié. Ce cadre clarifie les responsabilités des deux partenaires et assure la transparence dans l'utilisation des fonds générés par le péage. La perception du péage garantit la prise en charge des frais d'exploitation, en couvrant les coûts en carburant, lubrifiants, primes des équipages et entretien courant. Les pannes importantes restent à la charge du programme, ainsi ce mécanisme garantit le fonctionnement optimal



## Volet assainissement urbain et eau potable

### Assainissement fluvial

Au cours de l'année 2012, 20.630 mètres de collecteurs et caniveaux ont été construits et/ou réhabilités.

Ces interventions ont concerné les avenues suivantes :

- Commune de Kinshasa : Dodoma, Village, Sankuru, Huilerie, Lualaba, Rwakadingi, Isangi, Village, Kabalo et pont Ngabi ;
- Commune de la Gombe : Cercle, Tombalbaye et Uvira ;
- Commune de Lingwala : Kigoma, Isangi, Huilerie, Dodoma, Libenge, des amoureux, Kikwit, Traversée Kigoma, Kabalo et Ubangi ;
- Commune de Barumbu : Liberté, Luanga, Kasai, Galla Sidamo, Kabalo, Dodoma, Ngungu, Bolobo II et Paka djuma;
- Commune de Ngiri-ngiri : Avenue Ngiri-ngiri.

Ces activités de réhabilitation et construction de collecteurs ont été réalisées à hauteur du budget inscrit pour 2012.

La construction du collecteur le long de l'avenue Kabambare et l'aménagement de la rivière Gombe, se sont poursuivies, avec des activités en retrait par rapport au planning initial pour les travaux de la rivière Gombe.

L'aménagement et la remise en état du canal Basoko entre le pont-rail et l'avenue Mondjimba est en cours.

Par ailleurs, les opérations de nettoyage des collecteurs primaires et secondaires, lancées durant la saison sèche dans les différents bassins, ont permis la remise en service de 29.456 mètres linéaires de caniveaux dans les communes de Ngiri-ngiri, Bandalungwa, Kintambo, Lingwala, Barumbu et Kinshasa. Ce qui correspond à l'évacuation des collecteurs d'eaux pluviales, de près de 13.000 m<sup>3</sup> de débris de toute nature.



## Déchets solides

Au courant de l'année 2012, quarante-trois (43) nouvelles stations de transfert ont été construites dans les communes ciblées par le projet. Trente (30) d'entre elles sont actuellement en service et complètent ainsi les 22 autres érigées sous le projet PAUK. La ville de Kinshasa est à ce jour dotée de 52 stations de transfert en service qui constituent autant de zones de dépôts tampons d'ordures ménagères, avant leur évacuation définitive vers la grande décharge.

Le Centre d'enfouissement technique « CET » a réceptionné 323.390 m<sup>3</sup> d'ordures contre 201.319 m<sup>3</sup> l'année précédente. Cet accroissement est lié à l'élargissement de la zone d'intervention du projet consécutif à la mise en service progressif de nouvelles stations de transfert dans les communes de Kalamu et de Kasa-vubu, avec un volume hebdomadaire d'ordures ménagères

d'environ 8.300 m<sup>3</sup>. L'organisation de l'ensemble de ce dispositif a permis la quasi-éradication des décharges sauvages dans les neuf communes concernées.



## Eau potable

En ce qui concerne la composante eau potable, les forages et la construction de châteaux d'eau sur tour métallique ont été réalisés dans les sites de Tchad 1, Tchad 2, Nkombe 1, Konde, Kimbondo, Konde 2, Pêcheur, Molende, Masika, Masumu et Mandela. Les populations de ces zones périurbaines de la ville de Kinshasa non

branchés actuellement sur le réseau d'eau de la ville sont ainsi desservies en eau courante.

L'aménagement d'une source, la pose d'un réservoir tampon sur tour métallique ainsi que l'installation du réseau gravitaire sont complètement achevés dans le site de Buadi.

# RÉHABILITATION DE LA ROUTE NATIONALE N°1 ENTRE BATSHAMBA ET TSHIKAPA ET ÉTUDES NÉCESSAIRES POUR LA RÉHABILITATION DE L'AXE GOMA-WALIKALE-LUBUTU-KISANGANI



## Montant

103.200.000 €

## Maître d'ouvrage

Ordonnateur national

## Date de signature

13/03/2012

## Date limite de signature des contrats et DP

13/03/2015

## Mode de gestion

Partiellement décentralisé

## Maître d'oeuvre

Office des routes

## Date limite d'exécution

13/03/2018

## Date limite de mise en oeuvre opérationnelle

13/03/2016

## Objectif global

Lutter contre la pauvreté d'une partie de la population congolaise en contribuant au rétablissement des infrastructures de transports nécessaires à la relance socio-économique et à l'accès aux marchés et aux services sociaux et administratifs

La cérémonie officielle de signature de la convention de financement du projet de réhabilitation de la route nationale n° 1 (tronçon entre Batshamba et le pont Loange) est intervenue le 13 mars 2012. Le processus de recrutement de l'entreprise en charge des travaux et du bureau de contrôle est en cours et devrait aboutir au courant de l'année 2013.

Le bitumage de Batshamba-Loange permettra de prolonger le tronçon routier entre Moanda dans la province du Bas-Congo et la province de Kasai-Occidental, via les villes de Kinshasa et de Kikwit.



# RÉHABILITATION DES VOIRIES À GOMA

**Montant**

24.000.000 €

**Maître d'ouvrage**

Ordonnateur national

**Date de signature**

13/03/2012

**Date limite de signature des contrats et DP**

13/03/2015

**Mode de gestion**

Partiellement décentralisé

**Maître d'oeuvre**

Min. des Infrastructures, des Travaux publics et de la reconstruction (Cellule infrastructures)

**Date limite d'exécution**

13/03/2018

**Date limite de mise en oeuvre opérationnelle**

13/03/2016

**Objectif global**

Lutter contre la pauvreté d'une partie de la population congolaise en contribuant au rétablissement des infrastructures de transports nécessaires à la relance socio-économique et garantissant l'accès aux marchés et aux services sociaux et administratifs



Ce programme concerne le bitumage de près de 39 km de voiries dans la ville de Goma. L'ensemble de ces travaux auxquels s'ajoutent les actions en cours initiées par le gouvernement, ainsi que celles projetées dans la sous-région des Grands Lacs, devrait considérablement améliorer les conditions de circulation dans cette ville.

La procédure de recrutement de l'entreprise devant exécuter les travaux de la voirie de Goma ainsi que du bureau de surveillance est en cours. L'évolution du processus d'attribution permet d'envisager le déploiement de l'entreprise de travaux et du bureau de contrôle, au courant du premier semestre de l'année 2013.

## PROJET « APPUI À LA STABILISATION ET LA RECONSTRUCTION DE L'EST DE LA RDC » PASTAR

### Montant

103.200.000 €

### Maître d'ouvrage

Ordonnateur national

### Date de signature

13/03/2012

### Date limite de signature des contrats et DP

13/03/2015

### Mode de gestion

Partiellement décentralisé

### Maître d'oeuvre

Office des routes

### Date limite d'exécution

13/03/2018

### Date limite de mise en oeuvre opérationnelle

13/03/2016

### Objectif global

Lutter contre la pauvreté d'une partie de la population congolaise en contribuant au rétablissement des infrastructures de transports nécessaires à la relance socio-économique et à l'accès aux marchés et aux services sociaux et administratifs



Ce programme se décline suivant les 3 volets ci-après :

Le rééquipement de la brigade de l'Office des routes de Kindu et la prise en charge du fonctionnement du matériel pour l'exécution des travaux de réhabilitation et de réouverture des certains axes prioritaires, dans la province de Maniema. Le processus de contractualisation lié à l'acquisition d'engins de génie civil, de matériel de transport, de chantier et de laboratoire des sols a eu lieu au cours du second semestre 2012. Les avances déjà rendues disponibles auprès des différentes entreprises attributaires laissent supposer une livraison du matériel à partir du second trimestre de l'année prochaine.

La gestion du second volet relatif à l'entretien du tronçon de 425 km entre Kisangani et Walikale a été confiée à l'agence des Nations unies UNOPS, au travers d'une convention de contribution.

L'essentiel des travaux est achevé, notamment un tronçon de 32 km, jadis impraticable, entre Birowe et Walikale. L'entreprise s'emploie actuellement à l'installation de deux passages importants à buses, ainsi qu'à l'entretien des éléments du pont sur la Maiko.

Des travaux complémentaires ont également été entrepris tels que l'abattage de quelques arbres pour accentuer l'ensoleillement de la chaussée et la visibilité dans les courbes. Il a également été procédé au curage d'ouvrages et au désensablement de la route, dans les sections affectées.

La route Kisangani-Walikale est de nouveau carrossable avec comme seule contrainte majeure, la dégradation avancée du tronçon bitumé entre Kisangani-Lubutu qui nécessite un déclassement de cette voie, en route en terre. Cette situation pourrait modifier totalement la nature de l'intervention sur ce tronçon. Dans les sections en terre réhabilitées et celles où le bitume est encore en place, le trafic peut facilement atteindre des kilométrages horaires de l'ordre de 90 à 100.

La dernière composante prend en charge certains ouvrages, en complément de ceux financés dans le cadre du projet d'appui à la réhabilitation des axes transfrontaliers dans la communauté économique des pays des Grands Lacs (CEPGL).

La signature des contrats de travaux pour ce programme sous régional est intervenue en fin d'année.

## PROJET 9 ACP ZR 017 « PROGRAMME EST CONGO - COMPOSANTE INFRASTRUCTURES »

### Projet d'appui à l'Office des routes dans le cadre de l'équipement des brigades de Bukavu, Goma et Béni, PAREST — Composante infrastructures

La fin opérationnelle de ce projet est intervenue au mois de décembre 2011. Les activités de clôture ont été achevées quatre mois plus tard, soit en avril 2012.

L'ensemble du matériel et équipement de bureau a été cédé aux directions provinciales de l'office des routes du Nord et du Sud-Kivu. Le matériel de génie civil, actuellement en consignation auprès de l'office des routes, sera destiné, dès

la mise en place du devis programme y afférent, à des travaux confortatifs sur certains axes du programme.

L'extension des activités du programme de réhabilitation des infrastructures routières en RDC dans les zones d'intervention de l'ancien projet PAREST devrait faciliter l'entretien de plus de 300km de routes.

## PROJET N° FED/2009/212-193 « ELECTRIFICATION RURALE DE MUTWANGA »

Les activités du projet d'électrification rurale de Mutwanga mis en œuvre par l'ONG Africa Conservation Fund sont à leur phase ultime de réalisation.

En effet, les travaux de génie civil qui comprennent la construction du canal d'amenée, l'aménagement des chambres de mise en charge et de décantation ainsi que la pose de poteaux, sont complètement achevés.

Les accessoires pour les lignes aériennes, les câbles et transformateurs sont livrés et la construction du bâtiment de la salle des machines est terminée.

L'action s'achèvera avec la livraison du groupe turbine-alternateur, avec à la clef, la fourniture d'énergie électrique à la localité de Mutwanga et à la station de l'ICCN, à MUTSORA.





## **PROJET N° 9/ACP/ZR/017-N ° 2009/210-68 « MISE EN SERVICE D'UN BAC À NYEMBA SUR LA RIVIÈRE LUKUGA POUR L'AMÉLIORATION DURABLE DE LA CIRCULATION DES POPULATIONS ET DES BIENS DANS LES TERRITOIRES DE NYUNZU ET KALEMIE (DISTRICT DE TANGANYIKA) »**

La direction de la marine et des voies navigables du ministère des Transports a transmis, en avril 2012, le certificat de navigabilité du bac aux ges-

tionnaires locaux. L'inauguration du bac, par le gouverneur de la province du Katanga, a eu lieu au cours de la même période.



# PROGRAMME INDICATIF RÉGIONAL AFRIQUE CENTRALE 10E FED

## Axes transfrontaliers et volet énergie de la Communauté économique des pays des Grands Lacs (CEPGL)

### Projet de construction du pont RUZIZI 1 à Bukavu (RDC) et Cyangugu (Rwanda)

Le programme indicatif de la sous-région de l'Afrique centrale prévoit de financer les axes d'interconnexion entre les trois pays de la CEPGL. La réhabilitation de ces chaussées facilitera d'une part la liaison routière entre les villes de Goma et Bukavu en RDC à celles de Gisenyi et Cyangugu au Rwanda et d'autre part, la liaison entre la ville d'Uvira en RDC et la ville de Bugarama au Burundi. Ces interventions concernent également les ouvrages de franchissement présents sur ces axes, c'est le cas des ponts RUZIZI I et II pour les deux premiers axes et d'un dalot sur l'axe Uvira-Bugarama.

Le programme prévoit également l'ouverture de la piste d'accès à la centrale RUZIZI III dans le but de faciliter la visite du site du barrage, dans la perspective de potentiels projets énergétiques dont le financement est assuré par de multiples bailleurs, y compris la Banque européenne d'investissement.

Au niveau opérationnel, les travaux de construction de 2 ponts sont en dernière phase et devraient s'achever au cours du premier trimestre 2013. Les contrats pour les travaux routiers ont été signés et la mobilisation des entreprises interviendra également en 2013.



# SANTE

En 2004, une table ronde du secteur de la santé a été organisée sur le thème : « Vers une stratégie commune pour la santé des populations congolaises ».

En 2006, le ministère de la Santé publique avec l'aide des partenaires a élaboré le document de « Stratégie de Renforcement du Système de la Santé (SRSS) qui a été révisé deux années plus tard.

Au terme de la seconde édition de la stratégie sectorielle (SRSS), le Plan National de Développement Sanitaire, PNDS 2011-2015 a été adopté par le gouvernement lors du conseil des ministres du 31 mars 2010.

Le « Projet d'appui au Plan National de Développement Sanitaire », PA-PNDS en sigle, à travers lequel l'Union européenne met à disposition 51 millions d'euros, constitue le premier programme financé par un partenaire extérieur du pays venant en soutien à ce plan d'action sectoriel.

Par la suite, d'autres bailleurs, en l'occurrence, le Fonds mondial, l'alliance GAVI et l'USAID sont intervenus en finançant le PNDS dans des zones de santé non couvertes par le PA-PNDS. Dès lors, l'année 2012 peut être considérée comme celle ayant consacré l'alignement des interventions des bailleurs de fonds sur ce plan d'action sectoriel dans le but de promouvoir l'état de santé de toute la population, en fournissant des soins de qualité, globaux, intégrés et continus avec la participation communautaire, dans un contexte global de lutte contre la pauvreté. À cet effet, le PA-PNDS vise à (i) améliorer l'accessibilité aux soins par la couverture adéquate en infrastructures, l'approvisionnement en équipements et en médicaments essentiels ainsi que la subvention des coûts des soins de santé grâce à un tiers payant (ii) assurer la qualité des prestations sanitaires par la mise en œuvre des activités de formation en cours d'emploi, de suivi, de supervision et d'évaluation (iii) la rationalisation des financements ainsi que le renforcement de l'administration provinciale. Vu l'échéance prévue pour 2015, le Plan National de Développement Sanitaire ainsi que le futur projet d'accélération des progrès des objectifs du millénaire pour le développement (PAP-OMD 4 et 5) s'inscrivent dans le cadre de l'accélération des progrès vers la réalisation des objectifs du millénaire pour le développement relatifs à la santé (objectifs 4 et 5).

Ils devront également permettre de matérialiser le chantier « Santé » qui figure parmi les priorités du gouvernement et aider la mise en place des différentes réformes dont la décentralisation du secteur de la santé, conformément à la Constitution de la République.

À ce titre, le PA-PNDS a appuyé le ministère de la Santé publique dans l'élaboration du document de réforme du cadre organique du niveau central et intermédiaire, ce qui a abouti à la signature, par son collègue de la Fonction publique, de l'arrêté ministériel portant mise en place du cadre et des structures organiques provisoires des niveaux central et intermédiaire du MSP.



## SANTE

Dans le cadre du renforcement du leadership et de la gouvernance dans le secteur de la santé, une réunion du Comité National de Pilotage du Secteur de la Santé (CNP-SS) a été tenue en octobre 2012 au centre catholique Caritas de Kinshasa. Il a été démontré que les réalisations faites dans tous les piliers du système de santé n'atteignaient pas encore les cibles fixées pour la période concernée par l'évaluation. La revue annuelle 2010 tenue à Lubumbashi en novembre 2011 avait pris la résolution de s'aligner au cycle et au mécanisme de planification afin d'aboutir à la production par les structures et services du secteur, des plans d'action opérationnels (PAO) coordonnés, réalistes et articulés à l'exercice budgétaire. C'est sur cette base que le secteur a institué depuis janvier 2012 la collecte, auprès de différentes sources de financement et au début de chaque exercice budgétaire, des informations financières relatives à la mise en œuvre effective des PAO à tous les niveaux du système de santé. Ces informations sont rendues disponibles auprès des structures bénéficiaires afin qu'elles soient prises en compte lors de l'exercice de planification opérationnelle.

Par ailleurs, malgré ces efforts de coordination dans la planification et la disponibilité de ressources dans le secteur en 2012, les PAO à tous les niveaux de système de santé ne sont pas toujours suivis d'une mise en œuvre effective comme l'ont démontré les résultats de l'évaluation de la mise en œuvre du PNDS conduite en octobre 2012. Cette situation soulève la question relative à l'articulation des projets du secteur vis-à-vis des plans opérationnels élaborés chaque année par les différentes structures bénéficiaires. Un effort devra être fait à ce sujet.

La collecte des données financières pour l'exercice de planification opérationnelle 2013 est en cours. Ce processus de planification, lancé officiellement par monsieur le ministre de la Santé au cours de la réunion du CNP-SS qui s'est tenue au Centre Caritas en octobre 2012, devra pour être efficace, capitaliser les leçons apprises au cours de l'exercice 2012.

Pour cette raison, en 2012, il s'est avéré indispensable d'évaluer, en fonction de l'information financière rendue disponible en début d'année, les réalisations accomplies par les différents projets qui contribuent à la mise en œuvre du PNDS à travers les PAO et le budget de l'État.

La réunion d'évaluation organisée en décembre 2012 a permis d'établir un bilan des réalisations basées sur les ressources allouées et d'identifier les principales causes et contraintes liées à l'utilisation de celles-ci.

En effet, cette évaluation avait pour objectif de contribuer à l'amélioration de l'état de santé de la population congolaise par la mise en œuvre effective des Plans d'Action opérationnels budgétisés avec les ressources disponibles dans le secteur.

## PROJET D'ACCÉLÉRATION DES PROGRÈS DES OBJECTIFS DU MILLÉNAIRE POUR LE DÉVELOPPEMENT (PAP-OMD 4 ET 5)

Compte tenu de l'engagement très marqué de l'Union européenne, il est prévu d'apporter un appui complémentaire de 40 millions d'euros, au secteur de la santé particulièrement pour l'atteinte des OMD 4 et 5 relatif à la réduction de la mortalité infantile et l'amélioration de la santé maternelle.

Cette initiative qui s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de la déclaration de Paris est basée sur le fait qu'il est devenu manifeste pour les pays comme pour les partenaires au développement qu'à moins d'une intensification importante des efforts en cours, de nombreux pays ne parviendront probablement pas à réaliser les cibles sanitaires et les OMD, sans procéder à une augmentation des financements.

Pour la RDC, les fonds supplémentaires viseront à obtenir des résultats tangibles et durables au niveau de la réduction de la mortalité des enfants

de moins de cinq (5) ans (OMD 4) et l'amélioration de la santé maternelle (OMD 5).

Ainsi, le comité de coordination technique du comité national de pilotage a approuvé un cadre d'accélération des progrès vers les OMD 4 et 5. Ce cadre décrit les priorités à prendre en compte dans la planification des appuis aux zones de santé.

À cet effet, la Cellule d'appui à l'Ordonnateur national du Fonds européen de développement (COFED), en concertation avec le ministère de la Santé publique et la délégation de l'Union européenne, a élaboré la fiche d'action ainsi que les dispositions techniques et administratives, lesquelles ont été soumises pour analyse et approbation au Comité FED de la Commission européenne. La signature de la convention de financement pourrait intervenir au cours du premier semestre 2013.



## PROJET D'AMÉLIORATION DES SOINS DE SANTÉ DESTINÉS AUX VICTIMES DE VIOLENCES SEXUELLES DANS LES PROVINCES DE L'EST DE LA RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO (PAS-VVS)

Le problème des violences sexuelles en République démocratique du Congo (RDC) persiste depuis 1996, année qui marque le début des conflits régionaux dans la région des Grands Lacs. Bien que plusieurs zones de la RDC soient concernées, ces violences touchent particulièrement l'est du pays.

La lutte contre les violences sexuelles en RDC a été initiée dès le début des conflits ; elle s'est depuis institutionnalisée grâce : (i) au renforcement de l'arsenal juridique (loi portant protection de la femme, la famille et l'enfant, loi sur les violences sexuelles et loi portant protection des enfants et des personnes vivant avec le VIH) ; (ii) à la création de la Cellule stratégique de la Promotion de la Femme, de la Famille et de l'Enfant (CEPFE) ainsi que d'autres mécanismes de lutte contre les violences sexuelles.

En avril 2009, dans le cadre du Programme national pour la Stabilisation de la Paix et la Reconstruction dans l'est du Congo (STAREC) et en réponse à la Résolution 1794 du Conseil de Sécurité des Nations unies (« Renforcer la protection, la prévention et la réponse aux violences sexuelles de la part des Nations Unies »), une Stratégie globale de Lutte contre les Violences sexuelles (SGLVS) a été élaborée, adoptée par

le Gouvernement congolais et incorporée au STAREC.

L'UE, qui est déjà présente dans le domaine de la lutte contre les violences sexuelles avec ECHO à travers la prise en charge médicale et psychosociale des victimes, la sensibilisation communautaire et la réinsertion sociale, s'est engagée à appuyer les efforts de la lutte contre toute forme de violences basées sur le genre.

D'un montant de 2,5 millions d'euros, le projet d'amélioration de la santé des victimes de violences sexuelles est exécuté en gestion centralisée. Il est mis en œuvre par la Commission européenne par l'intermédiaire de sa délégation en RDC. Vu l'urgence et la nécessité de travailler avec des partenaires connaissant bien la zone d'intervention et la problématique de la prise en charge des victimes de violences sexuelles, deux contrats de subvention ont été signés en attribution directe avec OXFAM-NOVIB pour le Nord-Kivu et MALTESER pour le Sud-Kivu.

L'objectif général de ce projet est l'amélioration de la qualité de la prise en charge médicale et psychosociale des victimes. Plus spécifiquement, le projet doit : i) renforcer le système de santé en contribuant au développement des deux zones de santé (ZS), Kirotshe dans le Nord-Kivu



et Shabunda dans le Sud-Kivu ; ii) améliorer l'accessibilité et la disponibilité des services de prise en charge médicale des victimes ; iii) s'inscrire dans la continuité des stratégies nationales de lutte contre les violences sexuelles.

Les premiers paiements ont permis à ces ONG internationales de réaliser les activités de démarrage du projet, notamment la formation du personnel soignant, l'achat des médicaments essentiels et spécifiques, l'acquisition d'équipements et la réhabilitation des infrastructures de santé et d'achat des services de santé. À ce jour, sur 600 cas de victimes de violences sexuelles (VVS) attendus par an, 450 ont été admis.

L'amélioration de l'accessibilité aux soins contribuera à l'égalité des genres et plus spécifiquement, à la réintégration sociale et économique des victimes.

En plus de la prise en charge thérapeutique, un deuxième volet a été ajouté à ce projet de lutte contre les violences sexuelles. Il s'agit du volet « formations cliniques des prestataires de soins ». La fiche d'action, les dispositions techniques et administratives (DTA) ainsi que les annexes ont été transmises à Bruxelles en septembre 2012. Le projet a été validé en octobre 2012, moyennant quelques modifications.

Les documents du projet sont en cours de finalisation et seront transmis à la Commission à Bruxelles. Dans l'hypothèse d'une évolution normale du processus de programmation, la signature de la convention de financement pourrait intervenir au début de l'année 2013. La contractualisation ainsi que le lancement du projet pourraient intervenir au cours du premier trimestre 2013.

---

## INITIATIVE POUR LUTTER CONTRE LES VIOLENCES BASÉES SUR LE GENRE EN RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO (IL-VBG)\*

L'Union européenne prévoit un financement additionnel de 20 millions d'euros dans le cadre de l'initiative du Commissaire européen au développement pour lutter contre les violences basées sur le genre. En République démocratique du Congo, la zone géographique d'intervention est constituée de la ville de Kinshasa, la province du

Bandundu ainsi que celle du Maniema.

Quatre volets sont retenus dans ce projet, à savoir :

1. le changement de mentalité et de comportement ;
2. l'autonomisation des femmes ;
3. le renforcement de capacités des acteurs œuvrant dans le domaine de la promotion du genre et leur coordination ;
4. l'appui au secteur de la sécurité (et police).

La fiche d'action, qui sera transmise à la Commission au cours du premier trimestre 2013, est en cours d'élaboration.



\* Volet transversal

## ENVELOPPE A : PROGRAMME SANTÉ 9E FED (PS9FED)

<b>Montant</b> 80.000.000 €	<b>Maître d'ouvrage</b> Ordonnateur national	<b>Date de signature</b> 12/11/2015	<b>Date limite de signature des contrats et DP</b> 27/10/2008
<b>Mode de gestion</b> Décentralisée, régie indirecte privée	<b>Maître d'oeuvre</b> Ministère de la Santé	<b>Date limite d'exécution</b> 31/12/2013	<b>Date limite de mise en oeuvre opérationnelle</b> 31/12/2011

### Objectif global

Au niveau national : Renforcer la tutelle du MSP sur le secteur et de son rôle de maître d'œuvre sur les composants « services de santé » dans la lutte contre la pauvreté ;  
 Au niveau des provinces ciblées : Contribuer à l'amélioration de l'état de santé de la population par une augmentation de la qualité des services de santé.



La convention de financement du Programme Santé 9e FED (PS9FED) a été signée le 12 décembre 2005 pour 80 millions d'euros et la période opérationnelle s'est achevée le 31 décembre 2011.

Débutée en 2011, la clôture des activités s'est poursuivie en 2012 pour certains contrats, en l'occurrence les contrats de subvention relatifs aux réhabilitations/constructions des structures sanitaires dans le Kasaï-Oriental et le Nord-Kivu.

En plus des réalisations rapportées dans les précédents rapports, d'autres faits majeurs méritent d'être soulignés, notamment : i) la réforme au niveau intermédiaire à travers la production par le PS9FED du modèle de rationalisation d'une division provinciale de la santé (DPS) utilisé actuellement par le ministère de la Santé ; ii) la réforme du financement du système de santé, par la mise en place d'agences fiduciaires au niveau central et périphérique qui continuent à assurer les mêmes fonctions dans le 10e FED ; iii) le renforcement du système national d'approvisionnement en médicaments essentiels, en mettant en place une structure de coordination du système national d'approvisionnement en médicaments (SNAME, FEDECAME) et en appuyant les centrales de distribution et la direction de la pharmacie. En outre, le PS9FED a largement contribué à l'amélioration des infrastructures sanitaires et des équipements.

Pour la population, ce projet a été le premier à apporter une subvention aux soins de santé, par le biais des FASS cash et du fonds d'équité.

À travers un contrat-cadre, la DUE a initié une mission d'évaluation et de capitalisation du PS9FED au cours de l'année 2012. Cette évaluation avait pour objectif de juger du niveau d'atteinte des indicateurs concernant : i) le changement durable provoqué par le projet, dans la capacité de gestion des services de santé dans les zones de santé couvertes d'une part, et dans

la performance et dans l'accessibilité des soins d'autre part ; ii) l'acquisition par les agences de gestion financière créées (FDSS et FASS), de compétences de gestion fiduciaire efficiente et conforme aux normes ; iii) l'acquisition par les divisions provinciales de santé (DPS) de compétences en matière d'encadrement des zones de santé, d'inspection, de gestion de ressources et de gestion de l'information.

Les questions capitales de cette évaluation ont porté sur : i) la pertinence et la cohérence avec les initiatives du secteur dans le pays ; ii) sur l'efficacité de la composante « système de financement » mise en place ; iii) l'efficacité du renforcement de la capacité de gestion des services de santé (utilisation des outils, gestion médicaments, etc.) ; iv) l'amélioration de la performance et de l'accessibilité des soins.

D'une manière générale cette évaluation a relevé que le projet a contribué à augmenter le financement des services de santé, tout en améliorant le fonctionnement du système d'informations sanitaires et le système d'approvisionnement en médicaments. Le programme a également permis l'amélioration d'infrastructures sanitaires, ainsi que la fourniture au ministère de la Santé, d'équipements médicaux et de matériels roulant et informatiques.

Il en découle, grâce à cet investissement et à l'appui fourni aux différents niveaux, une amélioration des conditions de travail et de la qualité de prise en charge des patients.

Plusieurs recommandations ont été formulées, en l'occurrence : éviter de recourir à des modalités et mécanismes de mise en œuvre trop complexes ; renforcer les capacités des ressources humaines locales et recruter des personnes indépendantes pour effectuer le contrôle des formations sanitaires encadrées par l'équipe-cadre des zones.

## COMPOSANTE SANTÉ DU PROGRAMME EST CONGO (DANS LE DISTRICT DU TANGANYIKA)



### Montant

8.500.000 €

### Maître d'ouvrage

Ordonnateur national

### Date de signature

31/08/2006

### Date limite de signature des contrats et DP

26/06/2009

### Mode de gestion

Décentralisée, régie indirecte privée

### Maître d'oeuvre

Ministère de la Santé

### Date limite d'exécution

31/12/2013

### Date limite de mise en oeuvre opérationnelle

31/12/2011

### Objectif global

Contribuer à l'amélioration des conditions de vie des populations les plus démunies.

Dans le cadre de l'enveloppe B non programmable, le Fonds européen de développement intervient également dans le secteur de la santé. C'est ainsi qu'un projet spécifique a été mis en œuvre dans le district du Tanganyika (province du Katanga) sur financement du 9e FED.

La composante santé du programme est Congo (district du Tanganyika) est essentiellement mise en œuvre par le biais d'un contrat de subvention signé avec l'ONG Médecins du Monde (MDM). Les activités menées par ce programme se concentrent sur l'appui à la zone de santé de Kongolo.

Ce programme, démarré en octobre 2009, avait pour objectif de renforcer les compétences des acteurs locaux ainsi que les moyens de prise en charge dans la zone de santé de Kongolo, tout en appuyant l'équipe-cadre du district sanitaire basée à Kalemie, dans ses fonctions de supervision et de pilotage.

Dans la zone de santé de Kongolo, le projet couvrait 20 aires de santé sur 24, soit 86,36 % de la population totale estimée à 235.939 habitants. Mis en œuvre par l'ONG Médecins du Monde, ce projet est arrivé à son terme le 31 août 2011 et la clôture comptable et financière a eu lieu au cours du deuxième semestre 2012.



## PROJET D'APPUI AU PLAN NATIONAL DE DÉVELOPPEMENT SANITAIRE (PA-PNDS)

<b>Montant</b> 51.000.000 €	<b>Maître d'ouvrage</b> Ordonnateur national	<b>Date de signature</b> 09/07/2010	<b>Date limite de signature des contrats et DP</b> 08/07/2014
<b>Mode de gestion</b> Décentralisée, régie directe publique	<b>Maître d'oeuvre</b> Ministère de la Santé	<b>Date limite d'exécution</b> 08/07/2018	<b>Date limite de mise en oeuvre opérationnelle</b> 08/07/2016
<b>Objectif global</b> Contribuer à l'amélioration de l'état de santé de la population dans le contexte global de la lutte contre la pauvreté.			



La convention de financement relative à ce projet a été signée le 9 juillet 2010. Doté d'un budget de 51 millions d'euros, ce programme a pour objectif global de contribuer à l'amélioration de l'état de santé de la population dans le contexte global de la lutte contre la pauvreté à travers trois objectifs spécifiques, à savoir :

- La qualité des services offerts à environ 2.900.000 habitants est améliorée et conforme aux normes nationales ;
- L'accès des populations défavorisées aux services de santé est amélioré dans les formations sanitaires ciblées ;
- L'appui institutionnel du projet contribue à la définition d'une véritable politique sectorielle et au renforcement de l'administration du niveau provincial.

Ce projet a réalisé un ensemble d'activités présentées plus loin sous forme de bilan des réalisations du PA PNDS. Au demeurant, la présentation suivante précise quelques faits ayant marqué l'année 2012, à savoir :

- Une transition harmonieuse entre le PS9FED et le PAPNDS notamment en garantissant la continuité dans le soutien financier au fonds de développement des soins de santé (FDSS) et au fond d'achat des soins de santé (FASS). Les acquis du PS9FED sur le plan administratif et technique ont été ainsi renforcés en évitant la rupture d'approvisionnement en médicaments essentiels ;

- L'organisation en janvier 2012 d'un atelier de coordination technique dont les objectifs étaient de : évaluer les recommandations de la précédente réunion ; établir le bilan de l'exécution du PAPNDS, ainsi que tirer les leçons de la mise en œuvre du PAPNDS en 2011 ; analyser les facteurs de succès des actions, ainsi que les contraintes à l'augmentation de la couverture et de l'utilisation des paquets minimum et complémentaire d'activités (PMA - PCA) ; analyser la pertinence et l'efficacité des activités de support aux plans d'action opérationnels ; agréer le format du devis programme n° 2, ainsi que les détails administratifs de mise en œuvre et de gestion des contrats et des dépenses ;

Cet atelier avait pour but de tirer les leçons de la mise en œuvre des devis programmes n° 1 et avancer dans la programmation des devis programmes n°2 d'appui au niveau intermédiaire et périphérique. Il a également validé un certain nombre de méthodes et pratiques de gestion de financement, notamment l'introduction de l'analyse des coûts marginaux ; l'utilisation des indicateurs « proxys » pour suivre le progrès réalisé, le suivi programmatique et financier ainsi que les détails de la gestion contractuelle des projets.

- La tenue du Comité national de pilotage du secteur de la santé en octobre 2012, sous la présidence de monsieur le ministre de la Santé publique.

Ce comité a permis d'évaluer le niveau de mise en œuvre des résolutions de la revue annuelle 2010 et du Comité national de pilotage tenus à Lubumbashi en 2011 et ainsi de dégager des orientations pour en accélérer l'exécution. Il a également permis d'évaluer la mise en œuvre du Plan national de développement sanitaire (PNDS) pour la période de janvier 2011 à juin 2012 ; d'initier le processus de planification opérationnelle 2013 pour l'ensemble du pays et de lancer les travaux préparatoires de la table ronde du secteur de la santé en vue de la mobilisation des ressources financières. En outre, le document du cadre d'accélération de la réduction de la mor-

talité maternelle et infanto-juvénile a été validé à cette même occasion.

Par ailleurs, les établissements d'utilité publique FDSS et FASS ont été sélectionnés pour servir de fiduciaires et ainsi assurer la gestion des fonds du secteur de la santé dans les provinces. Le FDSS assurant la gestion des activités au niveau intermédiaire et les FASS, au niveau périphérique.

Les devis-programmes de croisière n°1 ont pris fin le 31 mars 2012 pour la CAG et les EUP FASS, tandis que celui du FDSS a été clôturé en septembre 2012.



## BILAN DES REALISATIONS DU PAPNDS EN 2012

1. Le PA-PNDS est un projet financé par le 10e FED à hauteur de 51 millions d'euros. Ce projet apporte des ressources pour l'opérationnalisation du Plan national de développement sanitaire de 2011 à 2015. Il a pour objectif général de contribuer à l'amélioration de la santé de la population dans un contexte global de lutte contre la pauvreté.

Ce projet couvre 21 zones de santé réparties dans quatre provinces de la RDC notamment le Nord-Kivu (6 Zones de santé), la Province orientale (5 zones de santé), le Kasai-Occidental (5 zones de santé) et le Kasai-Oriental (5 zones de santé), ainsi que repris dans le tableau ci-après :

	Kasai-Occidental	Kasai-Oriental	Nord-Kivu	Province-Orientale
<b>ZONES DE SANTÉ</b>	Masuika	Kabinda	Kyondo	Bunia
	Bunkonde	Tshilenge	Musienene	Nyankunde
	Mikalayi	Kansansa	Manguredjipa	Komanda
	Tshibala	Makota	Masereka	Mandima
	Tshikula	Miabi	Vuovi	Mambasa
			Biena	

2. À ses débuts en 2010, le projet couvrait une population estimée à environ 2.900.000 habitants. Ce chiffre est passé à plus de 3.500.000 habitants en 2012, soit une augmentation de 14 %.
3. Conçu pour être mis en œuvre en quatre ans, le projet a démarré en octobre 2010 et a atteint son point médian en octobre 2012.
4. Au nombre des réalisations significatives du projet en 2012, on compte :
  - Les subventions aux soins de santé dans les formations sanitaires des 21 zones de santé bénéficiaires du projet avec comme corollaire, une réduction très sensible de la part contributive de la population aux coûts d'accès aux soins et services. Cela à travers une combinaison de quatre stratégies opérationnelles : (i) la subvention des médicaments essentiels par le projet à hauteur de 70 %, (ii) l'achat des services de prestation des soins à coût forfaitaire. Ce mécanisme tiers payant prend en charge la totalité, sinon une partie importante des coûts de certains actes médicaux et soins dispensés aux patients ; (iii) la prise en charge totale des soins dispensés aux personnes indigentes à travers le fonds dit « d'équité du projet », (iv) la promotion de la tarification forfaitaire réduite en lieu et place de la tarification par acte au sein des formations sanitaires ;
  - L'amélioration de la qualité de soins dispensés dans les formations sanitaires à travers : (i) l'encadrement des médecins généralistes des hôpitaux par des médecins spécialistes, (ii) des évaluations des prestations de soins dans les hôpitaux et centres de santé par des pairs, (iii) amélioration de l'environnement de travail dans 10 hôpitaux généraux de référence (HGR) et 65 centres de santé à travers des réhabilitations mineures de mise à niveau et de renouvellement du matériel médical ;
  - La validation des études et publication des dossiers d'appel d'offres pour les marchés de : (i) construction et de réhabilitation de 10 hôpitaux de référence, (ii) construction de 2 centrales de distribution régionale de médicaments (à Bunia et à Kananga), et (iii) construction du bâtiment administratif de la division provinciale de la santé du Kasai-Oriental à Mbuji-Mayi. Tous ces différents chantiers de travaux seront lancés au cours de l'année 2013 ;
  - La validation des études pour la modernisation de l'équipement médical dans les dix hôpitaux qui seront construits et réhabilités. Ce marché sera exécuté au cours de l'année 2013 ;
  - Dans le sous-secteur des médicaments, en 2012, des études de préparation relatives à la mise en place des pharmacies zonales au sein des hôpitaux généraux de référence ont été conduites et menées à terme. Cela ouvre la voie à la mise en place effective de ces dépôts pharmaceutiques au niveau des zones de santé en 2013. Dans le même chapitre, les quatre centrales de distribution régionale de médicaments qui approvisionnent les 21 zones de santé ont bénéficié chacun de 100.000 euros pour le renforcement de leurs fonds de roulement. Il s'agit de CADIMEK (Kananga), ASRAMES (Goma), CADMEKO (Mbuji-Mayi) et CADIMEBU (Bunia).
  - L'accompagnement des divisions provinciales de la santé dans leur transformation progressive en des structures qui appuient le développement des zones de santé. Cela s'est matérialisé par l'appui au développement des métiers de l'encadrement des ZS, de l'administration et de gestion, de la gestion d'informations sanitaires et de l'inspection ;
  - Enfin, l'appui substantiel au développement de la fonction de régulation et de normalisation par le financement des activités des services centraux du ministère de la Santé, des filières d'organisation des services et des systèmes de santé, des pharmacies, ainsi que la cellule d'appui et de gestion.
5. Sur la base de ce qui précède, on note au niveau des formations sanitaires des zones de santé appuyées par le projet :
  - Une augmentation progressive de la fréquentation et de l'utilisation des services de santé par la population. A cet effet, la prise en charge d'un épisode maladie au centre de santé dans le Kasai-Oriental, coûte en moyenne 600 FC au patient.
  - Des formations sanitaires fonctionnent mieux et offrent non seulement des conditions d'accueil qui s'améliorent progressivement, mais aussi des soins de santé dont la qualité ne cesse de se conforter. Ainsi, les infections post opératoire en chirurgie élektive au Nord-Kivu ont baissé drastiquement de 80 % depuis 2010 et la mortalité maternelle intra hospitalière dans les six hôpitaux a, quant à elle, baissé de 60 % d'octobre 2010 à décembre 2012.

## COMPOSANTE SANTÉ DU PROJET D'APPUI AU PROGRAMME DE STABILISATION ET DE RECONSTRUCTION DES ZONES SORTANT DES CONFLITS ARMÉS (STAREC)

<b>Montant</b> 5.155.000 €	<b>Maître d'ouvrage</b> Ordonnateur national	<b>Date de signature</b> 10/03/2011	<b>Date limite de signature des contrats et DP</b> 09/03/2014
<b>Mode de gestion</b> Décentralisée, régie indirecte privée	<b>Maître d'oeuvre</b> Ministère de la Santé	<b>Date limite d'exécution</b> 09/03/2017	<b>Date limite de mise en oeuvre opérationnelle</b> 09/03/2015
<b>Objectif global</b> Contribuer à assurer des soins de santé de qualité à toute la population, en particulier aux groupes vulnérables, en vue de combattre les grandes endémies et les maladies non transmissibles.			



Une autre intervention est prévue dans le cadre du « Programme de stabilisation et de reconstruction des zones sortant des conflits armés (STAREC) ». Financée sur les fonds de l'enveloppe B du programme indicatif 10e FED, cette intervention a démarré au troisième trimestre de l'année 2011 et couvre 13 zones de santé dans le district sanitaire d'Aru dont la population est estimée à environ 1.832.000 habitants.

Cette composante est mise en œuvre, par le biais d'un contrat de subvention signé avec Malteser international, une ONG internationale. Les résultats attendus de cette action sont les suivants :

- Le développement des Zones de Santé (ZS) prioritaires est accéléré ;
- Les piliers du système de santé sont renforcés ;
- La gouvernance et le leadership dans le secteur sont renforcés ;
- La question intersectorielle est prise en compte.

Le coût total du projet mis en œuvre dans le district sanitaire d'Aru est évalué à 5.155.000 d'euros, pour une durée de 36 mois.

Dans le cadre de la mise en œuvre de ce projet, Malteser a assuré la poursuite de plusieurs activités, notamment :

- les travaux de constructions des structures sanitaires dans différentes zones de santé (Mahagi port, Nyarambe, Otha, Kambala, Amee, Ngote, etc.) ;
- la livraison de médicaments essentiels subventionnés et l'évaluation des livraisons réalisées ;
- l'évaluation et renforcement de la qualité de service (PERQS) dans cinq hôpitaux généraux de références (HGR) et un appui technique à la planification des activités du 2e trimestre 2012 dans les zones de santé ;
- l'appui aux ECZ sur la gestion de médicament en ce qui concerne la vérification de la ligne de crédit, la passation de commande et la consommation moyenne mensuelle ;
- l'acquisition et la remise de matériel informatique et de matériel roulant ;
- une formation de 5 jours destinée aux ECZ et au personnel des HGR sur la prévention des infections ;
- l'accompagnement technique sur le protocole de prise en charge (réanimation des nouveau-nés, éclampsie, hémorragie post-partum, détresse respiratoire, réanimation de cas d'abdomen aigus chirurgical, réaction transfusionnelle..) et la remise de ces protocoles.

# ENVIRONNEMENT

La gestion des forêts représente un des enjeux de la lutte contre le changement climatique et du développement durable. La gestion écologiquement responsable de ce patrimoine environnemental répond tant à des défis socio-économiques qu'à des nécessités de protection de l'environnement. La RDC compte avec 5 aires protégées qui ont été déclarées patrimoine mondial de l'UNESCO, en raison de l'exceptionnelle biodiversité endémique qu'elles abritent: des espèces telles que le bonobo, le gorille des montagnes et l'okapi y sont présentes. Trois de ces aires protégées (le Parc National de la Garamba, le Parc National de la Salonga, et le Parc National des Virunga) en plus du Parc National de l'Upemba – qui présente des paysages et écosystèmes très variés qui font sa richesse et son intérêt- sont appuyées depuis des années par le Fonds européen de développement dans un esprit qui combine la conservation de la nature et le développement des zones environnantes.

Le sommet des trois bassins forestiers tropicaux qui s'est tenu à Brazzaville (République du Congo) en juin 2011 s'inscrit dans un processus initié bien avant cette date.

En effet, en 2010, à Oslo, lors de la conférence internationale sur la déforestation et le climat, rencontre qui a permis l'adoption du partenariat REDD + (Reducing Emissions from Deforestation and Forest Degradation, réduction des émissions suite à la déforestation et à la dégradation des forêts), l'idée d'organiser en 2011 un grand sommet avait déjà germé et c'est ainsi que l'année 2011 a, par ailleurs, été décrétée « année internationale de la forêt ».

Le sommet des trois bassins forestiers tropicaux a été organisé conjointement par la République du Congo, pays hôte, l'organisation des Nations Unies pour l'agriculture et l'alimentation (FAO) et l'organisation internationale des bois tropicaux (OIBT).

Ce sommet s'est tenu alors que l'ensemble des parties concernées étaient engagées dans la préparation des grands rendez-vous sur les changements climatiques, à savoir la 17e conférence des parties de la convention cadre des Nations unies sur le changement climatique qui s'est tenue du 28 novembre au 9 décembre à Durban (Afrique du Sud) et la conférence des Nations Unies pour le développement durable - également dénommée «Rio +20» – réalisé en juin 2012.

Au cours du sommet, si aucune structure formelle n'a été instituée, les chefs d'Etat et des gouvernements ont, cependant, convenu de poursuivre des consultations étroites et de mettre en avant leurs intérêts communs dans le cadre des différents forums multilatéraux et régionaux relatifs aux forêts, à la biodiversité biologique et aux changements climatiques.

C'est ainsi que l'Assemblée Générale des Nations Unies a renouvelé son engagement en faveur du développement durable et de la promotion d'un avenir durable sur les plans économique, social et environnemental pour la planète comme pour les générations actuelles et futures. Les programmes 10ème FED dans le secteur de l'environnement qui ont continué à se dérouler en 2012 en RDC s'inscrivent dans ce cadre.



# PROJET D'APPUI À LA POLITIQUE NATIONALE DE CONSERVATION ET GESTION DES FORÊTS ET DE LA BIODIVERSITÉ



## Montant

30.000.000 €

## Maître d'ouvrage

Ordonnateur national

## Date de signature

30/03/2009

## Date limite de signature des contrats et DP

30/03/2012

## Mode de gestion

Partiellement décentralisée, volet formation : ONG internationales/Convention de contribution, volet conservation : ONG/marché de service, volet gouvernance

## Maître d'oeuvre

Ministère de l'Environnement

## Date limite d'exécution

30/09/2015

## Date limite de mise en oeuvre opérationnelle

30/09/2013

## Objectif global

Contribuer à l'amélioration de la bonne gouvernance économique des ressources naturelles, la gestion durable des aires protégées et la préservation de la biodiversité de la RDC



D'une enveloppe de 30.000.000 d'euros, le projet d'appui à la politique nationale de conservation et gestion des forêts et de la biodiversité s'inscrit dans le cadre de la politique de l'Union européenne visant à soutenir les efforts du gouvernement dans la gestion durable des aires protégées et la préservation de la biodiversité en RDC.

Ce projet s'articule autour d'un volet formation, exécuté par des organisations internationales en l'occurrence CIFOR et UNESCO et d'un volet conservation mis en œuvre par les ONG internationales (ACF, APN, RAPAC, SZF).

La première mission de monitoring du projet intervenant à mi-parcours a donné les orientations pour accompagner les différentes activités dans la phase cruciale d'exécution. Les conclusions de cette mission ont été présentées lors du comité de pilotage.

Le volet conservation des aires protégées est ciblé sur quatre aires protégées majeures de la RDC, à savoir :

- I. Le parc national des Virunga
- II. Le parc national de la Garamba
- III. Le parc national de la Salonga
- IV. Le parc national de l'Upemba

## Le parc national des Virunga

L'ONG Africa Conservation Fund à qui est confié la relance des activités du parc des Virunga, dans le cadre de la convention de financement appui à la politique nationale, a poursuivi son action malgré les contraintes d'ordre sécuritaire. L'objectif principal de cet appui est de rétablir durablement le fonctionnement et la qualité de gestion du parc national des Virunga afin d'en valoriser les ressources naturelles et d'assurer la fourniture continue des services écologiques au profit des communautés locales, ainsi que de favoriser une synergie opérationnelle avec les aires protégées contiguës.

Jadis appelé parc Albert, ce parc est le plus ancien en Afrique et sans doute le plus beau parc sur le continent en raison de sa diversité en termes d'écosystèmes. Il s'y succède des savanes, des plaines de lave, des marécages, des vallées d'érosion, des forêts, des volcans actifs ainsi que des champs de glace dans le massif du Ruwenzori. Le parc offre un foyer à de nombreuses espèces d'animaux tels que les gorilles de montagne et une petite population de gorilles de plaine.

Suite aux actions de protection, de gestion et de valorisation de ce patrimoine unique, mais également du fait du succès du visa touristique en ligne et de l'éruption du volcan Nyamulagira, la demande de tourisme a sensiblement cru.

Paradoxalement, la recrudescence de la chasse aux éléphants en vue de satisfaire la demande toujours croissante d'ivoire ainsi que la question de l'exploitation pétrolière constituent autant de défis auxquels le gouvernement doit faire face.

Dans ce contexte sécuritaire, un plan de contingence a été activé pour entreprendre des actions appropriées. Néanmoins, certaines activités initiales prévues dans la convention de financement ont été poursuivies. Il s'agit notamment de:

- L'élaboration, la finalisation et la mise en œuvre d'un plan de gestion du parc en vue de contribuer à une meilleure synergie de gestion avec les aires protégées contiguës ;
- L'amélioration du niveau de qualification professionnelle de l'ensemble du personnel en vue d'assurer toutes les fonctions de gestion courantes essentielles ;
- La réfection et la maintenance des infrastructures et équipements en vue d'opérationnaliser la gestion et le développement du parc ;
- Assurer l'intégrité du parc et de ses ressources les plus fragiles par la préparation d'un cadre de gestion concertée et par des activités de substitution génératrices de revenus pour les populations riveraines.

Avec l'appui du projet, un site internet est actuellement accessible et permet de découvrir toute la diversité de ce parc ([www.visitvirunga.org](http://www.visitvirunga.org)).



## Parc national de Garamba

Le projet dans le parc national de la Garamba menée dans le cadre du programme est exécuté par l'ONG African Park Network (APN). Elle s'intitule : appui à la relance des activités de conservation et de valorisation du parc national de Garamba. L'enjeu est de renforcer la structure de gestion du parc et de rétablir durablement la capacité de l'ICCN dans ses missions de protection de la faune et de la flore, de promotion de la recherche et du tourisme et de la conservation communautaire. L'action s'articule autour d'activités qui portent sur :

- Le renforcement de la surveillance et de la lutte contre le braconnage à l'intérieur du parc et de ses domaines de chasse ;
- La réhabilitation des infrastructures du parc pour permettre à sa structure de gestion d'atteindre ses objectifs ;
- Le développement de programmes de suivi écologique qui servent la protection de la biodiversité de l'ensemble du parc ;
- La définition et la mise en œuvre d'une stratégie de développement du tourisme international ;
- Le développement d'activités génératrices de revenus dans les abords du parc afin d'encourager la conservation des ressources du parc par ses communautés riveraines.

Si le rhinocéros blanc a probablement disparu du parc du fait de son braconnage intensif, les autres espèces comptent encore de grandes populations et peuvent se renouveler. Néanmoins, la population actuelle de girafes se trouve aujourd'hui à son seuil de renouvellement et nécessite un effort supplémentaire de protection. Dans le passé, le parc comprenait également une station unique au monde de domestication des éléphants africains. Les paysages du parc comprennent d'immenses savanes herbeuses et boisées, entrecoupées de forêts-galeries, le long des rivières et de dépressions marécageuses.

Au cours de l'année 2012, le renforcement de la surveillance et de la lutte anti braconnage a contribué à contrer les incursions des braconniers, ce qui a permis de sécuriser les zones touristiques

Dans le cadre du volet conservation communautaire, les populations riveraines ont bénéficié de la construction d'une école, d'un hôpital ainsi que de plusieurs sources d'eau.



## Parc national la Salonga

L'action mise en œuvre dans le parc national de la Salonga a été confiée au réseau des aires protégées d'Afrique centrale, en sigle RAPAC. Elle intervient à la suite du projet initié dans le cadre du programme de conservation et de valorisation des écosystèmes fragilisés d'Afrique centrale, ECOFAC IV.

Le projet actuel vise la sauvegarde de la biodiversité et des écosystèmes ainsi que l'amélioration des conditions de travail des agents de l'institution chargée de sa gestion. Il vise également à contribuer au développement durable des zones riveraines du parc avec l'objectif, à terme, d'une gestion durable partagée avec les organisations communautaires de développement des ressources naturelles. Les activités mises en œuvre mettent l'accent sur :

- La réhabilitation et la construction des infrastructures nécessaires à la gestion du parc (bâtiments et routes) ;
- Le renforcement des moyens de lutte anti-braconnage (équipements, matériels, primes, rations, renforcement des capacités) ;
- Le renforcement de la gestion technique et la planification au travers d'un plan général de gestion et d'actions de renforcement des capacités ;
- L'appui aux communautés riveraines du parc pour le développement d'activités génératrices de revenus compatibles avec les objectifs de conservation (structuration des organisations communautaires, production et transformation de produits agricoles) ;
- La rédaction et la publication d'un ouvrage de qualité sur le parc ;
- La création, l'alimentation par des données techniques et la maintenance du site internet du parc.

Le parc national de la Salonga est le deuxième plus grand parc forestier au monde. Il constitue un ensemble écologique majeur pour la RDC par la richesse de sa biodiversité, mais aussi un important réservoir de carbone et d'eau douce, fondamental au niveau régional. Il constitue de ce fait, par l'ensemble des services rendus par ses écosystèmes, un enjeu essentiel pour ses populations riveraines et au-delà, pour l'ensemble des populations au niveau régional.

Au cours de l'année 2012, les constructions des infrastructures prévues ont effectivement démarré. Le grand bâtiment administratif est achevé tandis que les emprises, fondations, terrassement des futurs bureaux RAPAC et de la salle de réunion des partenaires sont terminés.

Parmi les dispositions prises pour la lutte anti braconnage, l'opération mixte FARDC-ICCN dénommée «opération Bonobo» et démarrée à la fin de l'année a permis de sécuriser le parc à la suite des différentes patrouilles. Plusieurs armes de guerre ont ainsi saisies et plusieurs braconniers transférés en prison, après une audience foraine publique.



## Parc national de l'Upemba

Ce parc situé dans la province du Katanga n'avait jusqu'alors jamais bénéficié d'action de soutien financier ou technique de la part des bailleurs de fonds actifs dans le secteur de la conservation des aires protégées. C'est dire si l'action menée dans le cadre du projet par la société zoologique de Francfort (SZF) est appréciée des autorités du parc et de toutes les parties prenantes, en particulier les populations riveraines.

L'action a, dans un premier temps, pour objectif de réhabiliter les infrastructures du parc qui ont été fortement endommagées lors des divers conflits qui ont eu lieu dans la province du Katanga. Il s'agira également, dans un second temps, de mieux faire connaître les potentialités de ce site qui devrait bénéficier d'une réintroduction des espèces ayant déserté le parc suite au braconnage intensif.

En effet, le parc national de l'Upemba, dispose d'une grande diversité biogéographique, avec

des horizons à perte de vue, interrompus par de multiples vallées profondes, partant des vastes plateaux des monts Kibara, avec une succession de contreforts entaillés jusqu'au graben du Kamalondo, connu pour ses considérables nappes lacustres. L'Upemba renferme ainsi des associations végétales aux multiples aspects, témoins d'une flore ancestrale dévoilant une forêt claire.

Au cours de l'année 2012, l'évolution sécuritaire n'a pas permis d'atteindre les objectifs que les gestionnaires du parc se sont assignés. Néanmoins, certains efforts ont été fournis pour mettre un point final au plan de gestion ainsi qu'à la sélection des gardes pour une formation à Lusinga et à Kayo.

Pour améliorer la visibilité des actions menées, le réseau internet V-sat a été étendu et un article sur la réhabilitation du parc a été publié par des experts de Francfort.



## PROJET D'APPUI À L'INSTITUTION EN CHARGE DES AIRES PROTÉGÉES EN RDC



### Montant

4.800.000 €

### Maître d'ouvrage

Ordonnateur national

### Date de signature

12/11/2007

### Date limite de signature des contrats et DP

19/09/2010

### Mode de gestion

Décentralisée, régie indirecte privée

### Maître d'oeuvre

Unité de Gestion de Projet (UGP)

### Date limite d'exécution

31/03/2014

### Date limite de mise en oeuvre opérationnelle

31/03/2012

### Objectif global

Contribuer à la gestion durable de la biodiversité en République démocratique du Congo, et plus particulièrement de celle du réseau national des aires protégées (sous gestion de l'ICCN).

Le projet d'appui à la réforme de l'ICCN qui s'est clôturé cette année a été un instrument d'appui pour l'exécution du programme de réforme qui a été établi suite à la revue institutionnelle de l'ICCN de 2006.

Exécuté de mai 2009 à mars 2012, avec une phase opérationnelle de deux ans, ce projet a été géré par une unité de gestion de projet mobilisée par un bureau international, qui a mis en œuvre les activités des devis-programmes successifs.

La mise en place de ce projet a coïncidé avec la mutation de l'ICCN en un établissement public doté de nouveaux statuts. Au cours du projet, une évolution importante du contexte a dû être prise en compte du fait de la dissolution de l'Institut des jardins zoologiques et botaniques du Congo et de sa fusion avec l'ICCN.

Les objectifs principaux du projet se sont articulés autour de trois composantes :

- Un appui à l'équipe dirigeante pour piloter et encadrer la réforme et améliorer les fonctions prioritaires de la direction générale ;
- Un appui à la direction en charge des ressources humaines afin d'en améliorer la gestion ;
- Un programme d'exécution sur terrain des principaux éléments de la réforme sur un site pilote, le parc national des Virunga.

De nombreux résultats ont été engrangés durant le programme d'appui à la réforme de l'ICCN.

Un des acquis est une meilleure appréhension du capital humain, grâce d'une part, au recensement physique et biométrique de plus de 2.000 agents à travers tout le territoire de la république et d'autre part, l'intégration de ces informations au sein d'une base de données spécifique.



Un outil informatique performant de gestion des ressources humaines a donc ainsi été mis en place et permet à l'ICCN de maîtriser la gestion administrative de son personnel, mais également de gérer les carrières et d'informatiser des fonctions essentielles telles que la paie.

La mise à la retraite de plus de 300 agents représente également un grand progrès vers la maîtrise des effectifs et ouvre la voie à un rajeunissement des ressources humaines et à l'intégration de nouvelles compétences.

Au parc de Virunga, un programme pilote d'identification et de séparation des gardes inaptes a également permis de rehausser de manière significative les capacités d'intervention de l'ICCN.

Le projet a appuyé le développement et la mise en place d'outils de gestion importants. Parmi ceux-ci figurent l'établissement d'un nouvel organigramme et un nouveau statut du personnel. Ce dernier document a permis la revisite de la convention collective. Un autre point majeur est l'établissement d'un recueil de tous les profils de postes existants au sein de l'Institut. Ce dernier a été affiné par une classification des emplois, ce qui a permis de redéfinir la politique salariale de l'ICCN.

En fin de projet, on peut affirmer que l'ICCN dispose d'outils stratégiques qui lui permettent enfin de relever les défis liés à son mandat.

---

## PROJET D'APPUI À L'ERAIFT - CONVENTION AVEC L'UNESCO

Afin de concrétiser la volonté commune de l'UE et la RDC de réduire les émissions de gaz à effet de serre et d'accroître le stock carbone, une convention de financement de 14.000.000 d'euros a été signée entre la RDC et l'Union européenne pour lutter contre les effets des changements climatiques.

La mise en œuvre de cette ligne est confiée au centre international pour la foresterie CIFOR (Center for International Forestry) qui appuie l'UNIKIS en matière de gestion et de conservation des ressources forestières, dans le cadre du projet d'appui à la politique nationale de conservation et gestion des forêts et de la biodiversité dont

les axes principaux d'intervention s'articulent autour de :

- La réforme du cursus diplômant afin d'accéder au système LMD (Licence, Master, Doctorat) ;
- La réhabilitation des infrastructures ;
- L'accompagnement de nouvelles promotions au niveau Master ;
- La formation de nouveaux docteurs en sciences forestières (écologie, socioéconomie, politique et foresterie, etc.) ;
- Le renforcement des capacités des cadres administratifs en matière de planification et de gestion, ainsi que des cadres chercheurs et enseignants en montage et gestion de projets scientifiques, animation d'équipes ;
- L'appui au programme de recherche appliquée en gestion des forêts et conservation de la biodiversité ;
- Le développement de collaborations et de synergies avec les réseaux de formation et de recherche intrarégionaux et internationaux, ainsi que les institutions européennes ;

- La publication et la communication sur les travaux menés par l'UNIKIS dans des revues scientifiques internationales ;
- La signature de conventions de coopération avec des partenaires régionaux et internationaux ;
- La mise en place de passerelles avec les institutions européennes.

L'appui à l'ERAIFT est ciblé sur la formation post-universitaire dans des domaines tels que :

- L'analyse systémique appliquée à l'aménagement et au développement intégré ;
- Les interactions population-forêts-savanes et gouvernance environnementale ;
- L'aménagement intégré du territoire, y compris les établissements humains (villes et urbanisation) ;
- La télédétection optique et la cartographie numérique ;
- La gestion rationnelle de la faune terrestre ;

- La gestion durable et la certification des forêts tropicales ;
- La gestion rationnelle de la faune aquatique ;
- Les études des impacts environnementaux ;
- Les changements climatiques.

Les pays d'origine des étudiants qui bénéficient de cet enseignement sont notamment l'Angola, le Burundi, le Cameroun, le Congo, la Côte d'Ivoire, la Guinée, Madagascar, le Niger, la République centrafricaine, la RDC, le Tchad, le Togo.

La cérémonie de clôture de l'année académique 2010-2011 a été sanctionnée par la remise des diplômes aux lauréats de la cinquième promotion de cette école régionale.

L'appui apporté par le projet d'appui à la politique nationale de conservation et gestion des forêts et de la biodiversité à l'ERAIFT s'inscrit dans le cadre d'une convention signée avec l'UNESCO.

---

## PIR 10E FED AFRIQUE CENTRALE : PROGRAMME DE CONSERVATION ET VALORISATION DES ÉCOSYSTÈMES FRAGILISÉS D'AFRIQUE CENTRALE (ECOFAC V)

La cinquième phase du programme ECOFAC V a démarré effectivement au cours de l'année 2012. L'option retenue est celle d'un ancrage du programme à des structures régionales, contrairement à ce qui avait été fait jusqu'alors. L'objectif est de renforcer les aspects d'appropriation et de pérennisation qui n'ont pas toujours été effectifs lors des phases précédentes du programme.

Elle est mise en œuvre par le réseau des aires protégées d'Afrique centrale (RAPAC). Les activités sont essentiellement conduites dans le parc national de la Salonga.

Au cours de cette année, la Commission européenne a lancé une mission par contrat-cadre avec pour objectif la réalisation d'une revue organisationnelle, institutionnelle et financière du RAPAC.

Celle-ci est intervenue après une revue similaire conduite en 2008, dans un contexte marqué par de multiples changements, notamment le développement des fonctions de projets/programmes au sein du RAPAC. Le but étant de proposer des mesures et des actions pour renforcer l'efficacité du RAPAC.

Le rapport est fin prêt et la restitution de la mission interviendra en début de l'année 2013, au cours du comité technique régional de suivi d'ECOFAC V.





# PASSATION DES MARCHES

## PASSATION DES MARCHES EN ENGAGEMENTS SPECIFIQUES DURANT L'ANNEE 2012

La passation des marchés constitue une des activités majeures assurées par la Cellule de l'Ordonnateur du FED dans le cadre du financement de l'Union européenne. Au cours de l'année 2012, environ 60 marchés constitués essentiellement de travaux, services et fournitures ont été lancés parmi lesquels vingt trois ont été attribués.

Parmi les bénéficiaires de ces marchés on note la Police nationale, la direction des douanes, l'Office congolais de contrôle (OCC), l'Office des routes, les ministères de la Santé, de la Justice, des Infrastructures et Travaux Publics ainsi que les gouvernorats de Kinshasa et du Nord-Kivu.

Les marchés attribués pour la province de Kinshasa tel qu'indiqué dans le tableau sont

pour la plupart à caractère national. Plus spécifiquement, en ce qui concerne la répartition géographique, on peut relever notamment que le Programme d'aide au Commerce (AIDCOM) est présent dans 7 provinces avec 13 marchés attribués dont la majorité concerne des travaux de réhabilitation et de constructions de tribunaux de commerce, de bureaux de douanes, ainsi que le rééquipement des laboratoires de l'OCC à Lubumbashi et à Kinshasa.

La province du Maniema a bénéficié dans le cadre du rééquipement de l'Office des routes, basé à Kindu, de 5 marchés importants de fournitures, de près de 6 millions d'euros.

### 1. Données statistiques des marchés lancés et attribués par province (année 2012)

		PROGRAMMES											Total marchés lancés	TYPE DE MARCHES			Total marchés lancés
		AIDCOM	PAZD	PAMFIP	PAPNDS	PARAU	PARJ	PARP	PASTAR	RNI	VOIRIES DE GOMA	RVF		TRAVAUX	FOURNITURES	SERVICES	
PROVINCES	BANDUNDU	-	-	-	-	-	-	-	-	2	-	-	2	1	-	1	-
	KINSHASA	4	2	1	-	8	3	1	-	-	-	8	27	4	18	5	12
	MANIEMA	-	-	-	-	-	-	-	6	-	-	-	6	-	6	-	5
	NORD-KIVU	1	2	-	2	-	-	-	-	-	1	-	6	3	-	4	2
	KATANGA	3	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	3	2	1	-	1
	PROV-ORIENTALE	1	-	-	2	-	-	-	-	-	-	-	3	2	-	1	-
	KASAI-OCIDENTAL	2	-	-	2	-	2	-	-	-	-	-	6	3	1	2	2
	KASAI-ORIENTAL	1	-	-	2	-	-	-	-	-	-	-	3	2	-	1	-
	BAS-CONGO	1	-	-	-	-	3	-	-	-	-	-	4	2	1	1	1
													60				23

## ÉTAT RÉCAPITULATIF DES MARCHES EN ENGAGEMENT SPÉCIFIQUES – ANNÉE 2012

	PROJET	SECTEUR	BENEFICIAIRE	INTITULE	PROVINCE BENEFICIAIRE	TYPE	NIVEAU DU PROCESSUS AU 31 DECEMBRE 2012
1	PAPNDS	Santé	Ministère de la Santé	Construction et réhabilitation des infrastructures sanitaires	Nord-Kivu Province-Orientale Kasaï-Oriental Kasaï-Occidental	Travaux	En cours
2	PAPNDS	Santé	Ministère de la Santé	Suivi et accompagnement des EUP	Nord-Kivu Province-Orientale Kasaï-Oriental Kasaï-Occidental	Services	En cours
3	AIDCOM	Commerce	DGDA	Matériel et fournitures informatiques DGDA II	Kinshasa	Fournitures	En cours
4	AIDCOM	Commerce	DGDA	Travaux de réhabilitation de 7 bureaux de douanes	Kinshasa, Kasaï-Occidental, Kasaï-Oriental, Province-Orientale, Katanga	Travaux	En cours
5	AIDCOM	Commerce	DGDA	Matériel et fourniture informatiques DGDA I	Kinshasa	Fournitures	Attribué
6	AIDCOM	Commerce	OCC Lubumbashi	Matériel et fournitures de laboratoire OCC Lubumbashi	Kinshasa	Fournitures	Attribué
7	AIDCOM	Commerce	OCC Kinshasa	Matériel et fournitures de laboratoire OCC Kinshasa	Kinshasa	Fournitures	Attribué
8	PAMFIP	Finances publiques	DGRAD, DCP et DTO Kinshasa	Matériel et fournitures informatiques et réseau pour la DGRAD, DCP et DTO	Kinshasa	Fournitures	En cours
9	AIDCOM	Commerce	Ministère du commerce extérieur	Construction et réhabilitation des bâtiments destinés à abriter les tribunaux de commerce à Boma, Butembo, Kolwezi et Kananga	Nord-Kivu, Bas-Congo, Katanga, Kasaï-Occidental	Travaux	Attribué
10	PARJ	Justice	UGP PARJ	Fourniture de matériel informatique	Kinshasa	Fournitures	Attribué
11	PARJ	Justice	UGP PARJ	Fourniture de 10 véhicules	Kinshasa, Kasaï-Occidental, Bas-Congo	Fournitures	Attribué
12	PARJ	Justice	Ministère de la Justice	Etudes architecturales et techniques détaillées pour la construction et réhabilitation des infrastructures judiciaires et pénitentiaires dans trois provinces	Kinshasa, Bas-Congo, Kasaï-Occidental,	Services	En cours
	PARJ	Justice	UGP PARJ	Travaux de réhabilitation bureaux antennes UGP	Kasaï-Occidental	Travaux	En cours
13	PARP	Justice	Police nationale	Études, surveillance et contrôle des travaux de construction d'une académie de police à Maluku (Kinshasa)	Kinshasa	Fournitures	En cours
14	PASTAR	Infrastructures	Direction provinciale Office des routes Maniema	Lot 1 : fourniture et rééquipement de la brigade de l'Office des Routes Maniema : engins de carrière	Maniema	Fournitures	Attribué
15	PASTAR	Infrastructures	Direction provinciale Office des routes Maniema	Lot 2 : matériel routier	Maniema	Fournitures	Attribué
16	PASTAR	Infrastructures	Direction provinciale Office des routes Maniema	Lot 3 : matériel roulant	Maniema	Fournitures	Attribué
17	PASTAR	Infrastructures	Direction provinciale Office des routes Maniema	Lot 3 : matériel roulant	Maniema	Fournitures	Attribué
18	PASTAR	Infrastructures	Direction provinciale Office des routes Maniema	Lot 3 : matériel roulant	Maniema	Fournitures	Attribué
19	PASTAR	Infrastructures	Direction provinciale Office des routes Maniema	Lot 6 : véhicules 4x4	Maniema	Fournitures	En cours
20	PARAU	Infrastructures	Ministère des ITPR	Fourniture et chargement de 9 ponts modulaires et des équipements de lancement	Kinshasa	Fournitures	En cours
21	PARAU	Infrastructures	Gouvernorat de Kinshasa	Construction d'un collecteur d'eau fluviale le long des avenues Sékou Touré et Mbwele dans la commune de Bandalungwa	Kinshasa	Travaux	Attribué

22	PARAU	Infrastructures	Office des routes	Fourniture de pneus et chambre à air pour matériel génie-civil	Kinshasa	Fournitures	Attribué
23	AIDCOM	Commerce	Office des routes	Fourniture lubrifiants divers	Kinshasa	Fournitures	Attribué
24	AIDCOM	Commerce	Office des routes	Fourniture de pièces de rechange de matériel de génie civil	Kinshasa	Fournitures	En cours
25	AIDCOM	Commerce	Gouvernorat de Kinshasa	Travaux de construction bureaux de la RATPK à Kinshasa	Kinshasa	Travaux	Attribué
26	AIDCOM	Commerce	UGP PARAU	Fourniture et service après-vente de 13 camionnettes double- cabine de type 4x4	Kinshasa	Fournitures	Attribué
27	AIDCOM	Commerce	Gouvernorat de Kinshasa	Aménagement cour inférieure de la rivière Basoko entre le pont-rail et l'avenue OUA	Kinshasa	Travaux	En cours
28	PAMFIP	Finances publiques	Régie de Voies Fluviales	Fourniture de matériel et équipement pour les mesures hydrographiques, et cartographiques	Kinshasa	Fournitures	En cours
29	AIDCOM	Commerce	Office des routes	Fourniture et livraison d'équipement de laboratoire public;	Kinshasa	Fournitures	En cours
30	PARJ	Justice	Régie de Voies Fluviales	Fourniture matériel et équipement pour les mesures hydrologiques et bathymétriques pour le projet RVF	Kinshasa	Fournitures	En cours
31	RVF	Infrastructures	Régie de Voies Fluviales	Fourniture et installation d'équipement pour les opérations de chargement de déchargement dans des ports (grues, élévateurs du réseau fluvial et lacustre)	Kinshasa	Fournitures	En cours
32	RVF	Infrastructures	Régie de Voies Fluviales	Recrutement d'une assistance technique au projet RVF	Kinshasa	Services	Attribué
33	RVF	Infrastructures	Régie de Voies Fluviales	fourniture matériel roulant au projet RVF	Kinshasa	Fournitures	En cours
34	RVF	Infrastructures	Régie de Voies Fluviales	Conception et fabrication de 8 bateaux multifonction pour les travaux de balisage hydrographiques et d'aménagement des voies fluviales en RDC	Kinshasa	Fournitures	En cours
35	RVF	Infrastructures	Régie de Voies Fluviales	Conception, fabrication et livraison d'un bateau pour les mesures hydrométriques sur les voies fluviales et lacustres en RDC	Bandundu	Fournitures	En cours
36	RVF	Infrastructures	Régie de Voies Fluviales	Surveillance et contrôle RN1	Bandundu	Services	En cours
37	RN1	Infrastructures	Office des routes	Travaux de réhabilitation de la RN1		Travaux	En cours
38	Voirie Goma	Infrastructures	Office des voiries et drainages	Travaux de réhabilitation de la voirie de Goma	Nord-Kivu	Travaux	En cours
39	Voirie Goma	Infrastructures	Office des voiries et drainages	Surveillance et contrôle voirie de Goma	Nord-Kivu	Services	En cours
40	PA2D	Décentralisation	Gouvernorat du Nord-Kivu	Études et contrôle des travaux de construction du siège de l'assemblée provinciale et Hôtel du Gouvernement du Nord-Kivu	Nord-Kivu	Services	En cours
41	PA2D	Décentralisation	Gouvernorat du Nord-Kivu	Études et contrôle des travaux de construction de la division provinciale des finances et de la maison communale de Goma	Nord-Kivu	Services	En cours
42	PA2D	Décentralisation	Gouvernorat de Kinshasa	Études et contrôle des travaux du siège de l'assemblée provinciale de Kinshasa et la réhabilitation de l'Hôtel de ville de Kinshasa	Kinshasa	Services	Attribué
43	PA2D	Décentralisation	Ministère de l'intérieur	Études et contrôle des travaux de réhabilitation et d'extension des bâtiments du ministère de l'Intérieur, sécurité et décentralisation et aménagement du territoire	Kinshasa	Services	En cours



# BILAN FINANCIER DE LA MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME INDICATIF NATIONAL

L'exercice 2012 a été marqué par la clôture définitive de tous les engagements 9e FED à l'exception de deux conventions de financement, le programme d'appui à la gouvernance en RDC de 33 millions d'euros dont le cumul des décaissements au 31/12/2012 s'élève à 20,11 M€, soit 61 % d'exécution, ainsi que le programme de réhabilitation et réintégration socio-économique dans les régions de l'est de la RDC de 75 M€ avec des réalisations de l'ordre de 71,46 M€ à la fin

## Clôture du 9e FED

Le taux de décaissement enregistré sur toutes les conventions de financement du 9e FED, clôturées entre 2007 et 2012, a varié de 0,62 % comparativement à l'année 2011. Ainsi, les paiements

## PIN 9e FED au 31/12/2012

Le montant des paiements cumulés au 31/12/2012 s'élève à 633 M€ sur un total prévisionnel de 680 M€; soit un taux de réalisation de 93 % contre 91 % en 2011. Cette faible augmentation s'explique

## PIN 10e FED au 31/12/2012

La somme des décaissements cumulés en faveur des projets et programmes trois ans après la signature et le démarrage effectif de plusieurs conventions de financement s'élève au 31/12/2012, à 257,66 M€ sur une enveloppe prévisionnelle de 686,02 M€ ; soit un taux de réalisation de 37,56 % contre 42,63 % en 2011 (Tableau n° 2). Cette si-

de l'année 2012, soit 95 % de taux d'exécution. (Tableau n° 6)

Durant cette même période la mise en œuvre de plusieurs conventions de financement du 10e FED est passée de la phase de démarrage à celle de croisière. Dans cette optique, le taux de décaissement a cru de 32,91 %, soit 63,80 M€ payés en 2012 à agréger au décaissement cumulé de 193,86 M€ réalisé au 31 décembre 2011.

effectués sur ces conventions ont totalisé 542 M€ sur une enveloppe prévue de 572 M€ ; ce qui représente un taux de réalisation globale de 94,60 % en 2012 contre 93,84% en 2011 (Tableau n°1).

par le fait que l'année 2012 est caractérisée par la clôture quasi définitive de tous les engagements individuels qui mettaient en œuvre bon nombre de conventions de financement du 9e FED.

tuation relative s'explique par le fait que l'exercice 2012 est marqué par la signature de plusieurs conventions de financement sur le 10e FED qui ont porté le montant total alloué de 454,77 M€ en 2011 à 686,02 M€ en 2012 ; soit une variation de 50,85%.

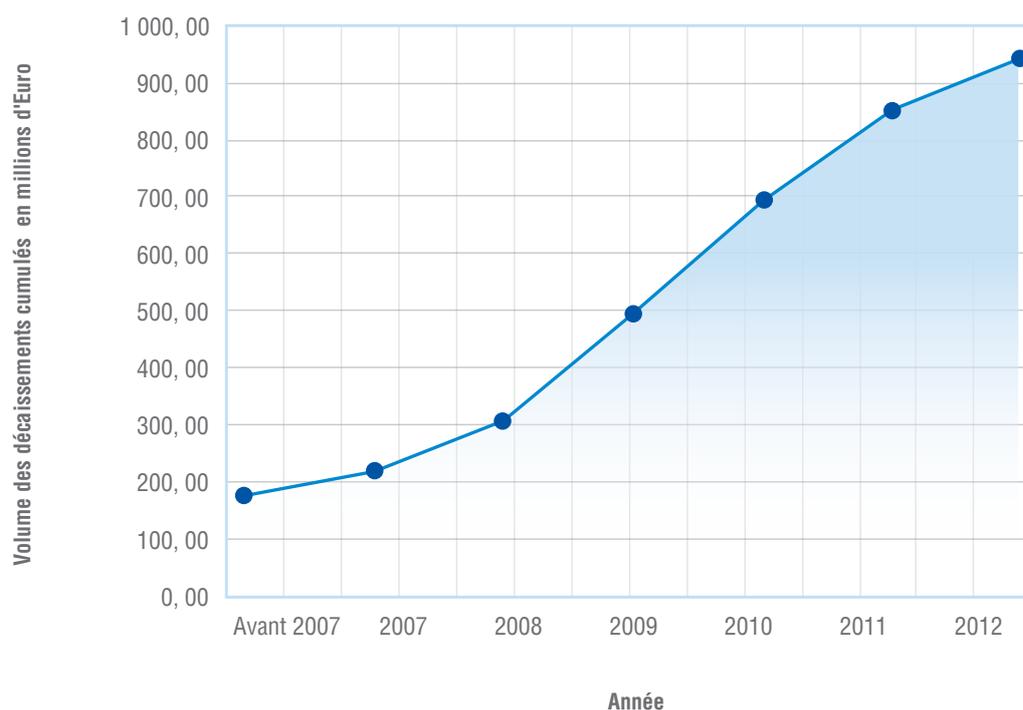
**Tableau n° 1 : Situation des conventions de financement clôturées (2007-2012)**

N°	N° CRIS	Intitulé Projets/Programmes/Composantes	Financement		Cumul des réalisations au 31/12/2011	Réalizations 2012	Cumul des réalisations au 31/12/2012	TAUX DE DECAISSEMENT
			Allocation	Nature du financement Prêts, Don				
			€					
<b>Secteur: Gouvernance</b>								
1	015-255	Programme d'appui à la justice	18 718 499	D	18 718 499	0	18 718 499	100
2	016-489	A.T. pour la mise en œuvre de l'Unité de police intégrée	200 000	D	130 985	-	130 985	65
3	016-887	Programme d'appui au processus électoral	105 000 000	D	101 610 000	-	101 610 000	97
4	015-978	Augmentation plafond Premier programme appui institutionnel	18 528 606	D	16 882 259	-448 121	16 434 138	89
5	017-878	Programme d'appui au processus électoral	60 000 000	D	59 100 000	-303 571	58 796 429	98
6	020-693	Projet d'appui au renforcement des acteurs non étatiques	4 500 000	D	3 861 662	314 662	4 176 324	93
7	020-694	Restauration de la justice à l'Est du Congo	7 900 000	D	5 630 047	7 855	5 637 902	71
8	018-990	Appui à la CENI	3 000 000	D	1 313 281	0	1 313 281	44
9	019-079	Soutien à la réforme de la police	2 315 792	D	1 963 386	-40 614	1 922 772	83
10	017-373	Soutien à la réforme de la police	2 821 798	D	2 821 798	-	2 821 798	100
		S/T Secteur Gouvernance	222 984 695		212 031 917	-469 788	211 562 129	95
<b>Secteur: Santé</b>								
11	017-858	Programme santé 9ème FED	80 000 000	D	73 151 558	1 450 843	74 602 401	93
		S/T Secteur Santé	80 000 000		73 151 558	1 450 843	74 602 401	93
<b>Secteur: Infrastructure</b>								
12	015-990	Programme d'appui à la réhabilitation - PAR II	130 713 048	D	128 233 740	187 508	128 421 248	98
13	018-667	Projet d'assainissement urbain à Kinshasa - PAUK	22 000 000	D	21 510 701	64 766	21 575 467	98
14	018-717	Soutien à l'amélioration de la sécurité aérienne en RDC	5 000 000	D	-	-	-	-
		S/T Secteur Infrastructure	157 713 048		149 744 441	252 273	149 996 714	95
<b>Secteur: Appui post-conflit</b>								
15	016-469	Réhabilitation et réintégration socio-économique à l'Est	25 654 472	D	25 654 472	-	25 654 472	100
		S/T Secteur post-conflit	25 654 472		25 654 472	-	25 654 472	100
<b>Secteur hors concentration</b>								
<b>Environnement</b>								
16	018-886	Projet appui à la réforme de l'institution en charge aires protégées	4 800 000	D	3 989 588	398 757	4 388 345	91
17	016-394	Renforcement des capacités de gestion réhab.aires protégées	6 000 000	D	5 818 147	-	5 818 147	97
		Sous Total Environnement	10 800 000		9 807 735	398 757	10 206 493	95
<b>Agriculture et développement rural</b>								
18	016-504	Evaluation des capacités opérationnelles stations de l'INERA	43 709	D	43 709	-	43 709	100
19	016-356	Contribution à la relance de la production agricole	14 400 000	D	14 028 175	-	14 028 175	97
20	017-958	Programme de relance de la recherche agricole et forestière	7 995 000	D	7 170 784	791 501	7 962 285	100
		Sous Total Agriculture et dev rural	22 438 709		21 242 669	791 501	22 034 170	98
<b>Renforcement des capacités</b>								
21	020-728	Appui à l'Ordonnateur National en RDC	6 000 000	D	5 277 062	-	5 277 062	88
22	017-373	Facilité de coopération technique	3 000 000	D	2 821 798	-	2 821 798	94
23	019-673	Facilité de coopération technique	5 700 000	D	5 199 222	75 151	5 274 373	93
		Sous Total Renf des capacités	14 700 000		13 298 082	75 151	13 373 233	91
<b>Programme régional</b>								
24	017-791	ECOFAC IV	38 150 000	D	33 248 136	832 365	34 080 501	89
		Sous Total Programme régional	38 150 000		33 248 136	832 365	34 080 501	89
		S/T Secteur hors concentration	86 088 709		77 596 622	2 097 775	79 694 397	93
<b>TOTAL GENERAL</b>			<b>572 440 924</b>		<b>538 179 010</b>	<b>3 331 103</b>	<b>541 510 114</b>	<b>95</b>

**Tableau n° 2 : Situation des conventions de financement sur le 10ème FED**

N°	N° CRIS	Intitulé Projets/Programmes/Composantes	Financement		Cumul des réalisations au 31/12/2011	Réalizations 2012	Cumul des réalisations au 31/12/2012	TAUX DE DECAISSEMENT
			Allocation	Nature du financement Prêts, Don				
			€					
<b>Secteur: Gouvernance</b>								
1	021-352	Appui à la modernisation des Finances publiques	10 000 000	D	1 638 200	1 252 575	2 890 775	28,91
2	021-348	Programme d'aide au Commerce	16 000 000	D	2 833 758	3 513 891	6 347 649	39,67
3	021-350	Appui à la réforme de la PNC	11 000 000	D	5 295 305	946 074	6 241 379	56,74
4	021-349	Appui aux Parlements	5 000 000	D	678 495	1 990 976	2 669 471	53,39
5	021-351	Appui à la Réforme de la Justice (La Convention de 29.000.000 € : dont 21.000.000 € de l'UE et 8.000.000 € de la Suède)	21 000 000	D	1 499 916	1 896 359	3 396 275	16,17
6	021-561	Appui à la décentralisation	15 000 000	D	935 416	1 727 156	2 662 572	17,75
7	22855	Appui aux élections	47 500 000	D	47 500 000	-	47 500 000	100,00
8	22398	Appui au renforcement de la justice à l'EST de la RDC PARJE (UHAKE-SAFI) La convention est de 18 000 000 € : dont 10 000 000 € de l'UE, 6 000 000 € de la SUEDE et 2 000 000 € de la Belgique	10 000 000	D	-	1 999 799	1 999 799	20,00
			135 500 000		60 381 090	13 326 829	73 707 919	54,40
<b>Secteur: Santé</b>								
9	021-511	Programme d'appui au PNDS (Santé)	51 000 000	D	8 838 622	11 637 621	20 476 243	40,15
10	022-623	Projet d'accélération de l'atteinte des OMD 4&5 en RDC	40 000 000	D	-	-	-	0,00
11	022-623	Projet d'appui au STAREC (Programme de stabilisation et de reconstruction des zones sortants des conflits armés) Composante santé	5 155 000	D	1 506 690	1 402 155	2 908 845	56,43
			96 155 000		10 345 312	13 039 776	23 385 088	24,32
<b>Secteur: Infrastructures</b>								
12	021-535	Programme d'Appui à la Réhabilitation et d'Assainissement Urbain	100 000 000	D	29 772 966	16 396 513	46 169 479	46,17
13	021-536	Appui à la navigabilité des voies fluviales et lacustres de la RDC	60 000 000	D	422 959	2 377 117	2 800 076	4,67
14	22738	VOIRIE DE GOMA	24 000 000	D	-	-	-	0,00
15	22739	RN1	103 200 000	D	-	-	-	0,00
16	22551	Projet d'appui à la stabilisation et reconstruction de l'EST de la RDC (PASTAR)	20 620 000	D	-	8 303 306	8 303 306	40,27
			307 820 000		30 195 925	27 076 936	57 272 861	18,61
<b>Secteur hors concentration</b>								
<b>Environnement</b>								
17	021-032	Appui à la politique nationale de conservation et gestion des forêts et biodiversité	30 000 000	D	17 169 416	6 601 937	23 771 353	79,24
18	23162	Lutte contre le changement climatique	14 000 000	D	-	-	-	0,00
<b>Renforcement des capacités</b>								
19	021-425	Appui à l'ordonnateur National	5 500 000	D	1 694 329	2 643 242	4 337 571	78,86
20	22915	Facilité de coopération technique IV	5 000 000	D	-	57 210	57 210	1,14
21	021-694	Facilité de coopération technique III	5 000 000	D	1 456 891	1 060 291	2 517 182	50,34
			59 500 000		20 320 636	10 362 680	30 683 316	51,57
<b>Appui post-conflits/AH/AB</b>								
22	021-645	Programme d'Appui Budgétaire à la Stabilité Economique en RDC	22 620 000	D	22 620 000	-	22 620 000	100,00
23	022-389	VFLEX -Appui budgétaire pour atténuer les effets de la crise économique et financière en RDC	50 000 000	D	50 000 000	-	50 000 000	100,00
24	22869	Violences sexuelles	2 500 000	D	-	-	-	0,00
25	ND	Office d'aide humanitaire ECHO	11 925 000	D	-	-	-	0,00
			87 045 000		72 620 000	-	72 620 000	83,43
<b>TOTAL GENERAL</b>			<b>686 020 000</b>		<b>193 862 963</b>	<b>63 806 220</b>	<b>257 669 183</b>	<b>37,56</b>

## Graphique 01 : Evolution du volume des paiements COFED+DUE (En million d'euros) sur 6 ans



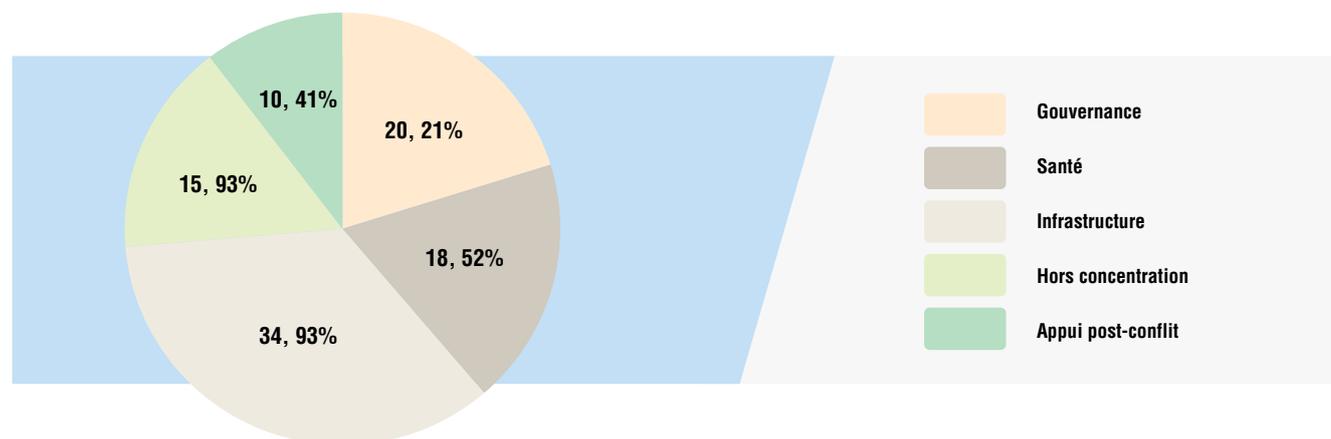
La répartition des décaissements réalisés au courant de l'exercice 2012 s'articule comme suit : secteur infrastructure 34,93 % de l'enveloppe globale décaissée. La gouvernance et la santé représentent respectivement 20,21 %

et 18,52 %, tandis que les secteurs hors concentration totalisent 15,93 %. Enfin les appuis post conflit s'établissent à 10,41 % des décaissements opérés.

## Tableau n° 3 : Décaissements 2012 par FED et par secteur

Secteur	FED 09	FED 10	Total par secteur en valeur	Total par secteur en %
Gouvernance	2 487 026,53 €	13 326 829,30 €	15 813 855,83 €	20,21%
Santé	1 450 843,33 €	13 039 775,81 €	14 490 619,14 €	18,52%
Infrastructure	252 273,36 €	27 076 935,59 €	27 329 208,95 €	34,93%
Hors concentration	2 097 774,67 €	10 362 679,78 €	12 460 454,45 €	15,93%
Appui post-conflit	8 146 577,19 €	0,00 €	8 146 577,19 €	10,41%
<b>TOTAL</b>	<b>14 434 495,08 €</b>	<b>63 806 220,48 €</b>	<b>78 240 715,56 €</b>	<b>100,00%</b>

## Graphique 02 : Répartition des décaissements par secteur en 2012



**Tableau n° 4 : Tableau 9ème FED**

SECTEUR DE CONCENTRATION	DOTATION
Gouvernance	105 M €
Infrastructure	50 M €
Santé	80 M €
Appui macroéconomique	106 M €
<b>TOTAL</b>	<b>341 M €</b>
SECTEUR HORS CONCENTRATION	
Gestion des ressources naturelles et agriculture, processus de démobilisation et désarmement et de réinsertion	104 M €
Election et sécurisation des opérations électorales	105 M €
<b>TOTAL</b>	<b>209 M €</b>
<b>TOTAL ENVELOPPE A</b>	<b>550 M €</b>
<b>TOTAL ENVELOPPE B</b>	<b>75 M €</b>

**Tableau n° 5 : Tableau 10ème FED**

SECTEUR DE CONCENTRATION	DOTATION
Gouvernance	130 M €
Infrastructure	251 M €
Santé	51 M €
<b>TOTAL</b>	<b>432 M €</b>
SECTEUR HORS CONCENTRATION	
Gestion des ressources naturelles et agriculture, processus de démobilisation et désarmement et de réinsertion	29 M €
Appui aux initiatives régionales	27 M €
Facilité de coopération technique	13 M €
Réserve technique et initiatives diverses	13 M €
<b>TOTAL</b>	<b>82 M €</b>
<b>TOTAL ENVELOPPE A</b>	<b>514 M €</b>
<b>TOTAL ENVELOPPE B</b>	<b>120,32 M €</b>

**Tableau n° 6 : Situation globale des engagements 9ème FED au 31/12/2012**

N°	N° CRIS	Intitulé Projets/Programmes/Composantes	Financement		Cumul des réalisations au 31/12/2011	Réalizations (*) 2012	Cumul des réalisations au 31/12/2012
			Allocation	Nature du financement Prêts, Don			
			€				
<b>Secteur: Gouvernance</b>							
1	015-255	Programme d'appui à la justice	18 718 499	D	18 718 499	-0	18 718 499
2	016-489	A.T. pour la mise en œuvre de l'Unité de police intégrée	200 000	D	130 985	-	130 985
3	016-887	Programme d'appui au processus électoral	105 000 000	D	101 610 000	-	101 610 000
4	015-978	Augmentation plafond Premier programme appui institutionnel	18 528 606	D	16 882 259	-448 121	16 434 138
5	017-878	Programme d'appui au processus électoral	60 000 000	D	59 100 000	-303 571	58 796 429
6	020-693	Projet d'appui au renforcement des acteurs non étatiques	4 500 000	D	3 861 662	314 662	4 176 324
7	020-694	Restauration de la justice à l'Est du Congo	7 900 000	D	5 630 047	7 855	5 637 902
8	020-731	Programme d'appui à la gouvernance en RDC	33 000 000	D	17 153 262	2 956 814	20 110 076
9	018-990	Appui à la CENI	3 000 000	D	1 313 281	0	1 313 281
10	019-079	Soutien à la réforme de la police	2 315 792	D	1 963 386	-40 614	1 922 772
11	017-373	Soutien à la réforme de la police	2 821 798	D	2 821 798	-	2 821 798
		S/T Secteur Gouvernance	255 984 695		229 185 179	2 487 027	231 672 205
<b>Secteur: Santé</b>							
12	017-858	Programme santé 9ème FED	80 000 000	D	73 151 558	1 450 843	74 602 401
		S/T Secteur Santé	80 000 000		73 151 558	1 450 843	74 602 401
<b>Secteur: Infrastructure</b>							
13	015-990	Programme d'appui à la réhabilitation - PAR II	130 713 048	D	128 233 740	187 508	128 421 248
14	018-667	Projet d'assainissement urbain à Kinshasa - PAUK	22 000 000	D	21 510 701	64 766	21 575 467
15	018-717	Soutien à l'amélioration de la sécurité aérienne en RDC	5 000 000	D	-	-	-
		S/T Secteur Infrastructure	157 713 048		149 744 441	252 273	149 996 714
<b>Secteur: Appui post-conflit</b>							
16	016-469	Réhabilitation et réintégration socio-économique à l'Est	25 654 472	D	25 654 472	-	25 654 472
17	020-696	Réhabilitation et réintégration socio-économique dans les régions de l'est de la RDC	75 000 000	D	63 320 012	8 146 577	71 466 589
		S/T Secteur post-conflit	100 654 472		88 974 484	8 146 577	97 121 061
<b>Secteur hors concentration</b>							
<b>Environnement</b>							
18	018-886	Projet appui à la réforme de l'institution en charge aires protégées	4 800 000	D	3 989 588	398 757	4 388 345
19	016-394	Renforcement des capacités de gestion réhab.aires protégées	6 000 000	D	5 818 147	-	5 818 147
		Sous Total Environnement	10 800 000		9 807 735	398 757	10 206 493
<b>Agriculture et développement rural</b>							
20	016-504	Evaluation des capacités opérationnelles stations de l'INERA	43 709	D	43 709	-	43 709
21	016-356	Contribution à la relance de la production agricole	14 400 000	D	14 028 175	-	14 028 175
22	017-958	Programme de relance de la recherche agricole et forestière	7 995 000	D	7 170 784	791 501	7 962 285
		Sous Total Agriculture et dev rural	22 438 709		21 242 669	791 501	22 034 170

Renforcement des capacités							
23	020-728	Appui à l'Ordonnateur National en RDC	6 000 000	D	5 277 062	-	5 277 062
24	017-373	Facilité de coopération technique	3 000 000	D	2 821 798	-	2 821 798
25	019-673	Facilité de coopération technique	5 700 000	D	5 199 222	75 151	5 274 373
Sous Total Renf des capacités			14 700 000		13 298 082	75 151	13 373 233
Programme régional							
26	017-791	ECOFAC IV	38 150 000	D	33 248 136	832 365	34 080 501
Sous Total Programme régional			38 150 000		33 248 136	832 365	34 080 501
S/T Secteur hors concentration			86 088 709		77 596 622	2 097 775	79 694 397
<b>TOTAL GENERAL</b>			<b>680 440 924</b>		<b>618 652 284</b>	<b>14 434 495</b>	<b>633 086 779</b>

## TABLEAU FINANCIERS DU 9ème FED

Cellule d'Appui à l'Ordonnateur National du FED - République Démocratique Congo  
**REHABILITATION ET REINTEGRATION SOCIO-ECONOMIQUE DANS LES REGIONS DE L'EST DE LA R.D.C. (LRRD)**  
 Carte Projet : au 31/12/2012 (Données ON : OP)  
 Numéro du Projet : 9 ACP ZR 017  
 Montant Engagé : 75 000 000,00 €

Code	Libellé de l'Engagement Individuel	Type de Contrat	Montant Eng Ing (1)	Paielements (2)	Solde (3)=(1)-(2)	(4) = 100 x (2) / 1
196135	MEDECINS DU MONDE FRANCE-APPUI AU SYSTEME DE SANTE ET RENFOR CEMENT CAPACITES DISTRICT SANITAIRE DU TANGAYIKA/KATANGA/RD	Subvention	3 760 956,47	3 752 041,08	8 915,39	99,76
196136	BEANO WILLIAM ASSISTANT TECHNIQUE INFRASTRUCTURES A L'EST	Subvention	2 249 945,00	2 249 945,00	0,00	100,00
196137	BEANO WILLIAM ASSISTANT TECHNIQUE INFRASTRUCTURES A L'EST	Service	386 133,33		386 133,33	0,00
196138	PEDRETTI MAX SUIVI DES PROJETS UE A L'EST-BUNIA	Subvention	189 824,00		189 824,00	0,00
196139	GTZ- AXE BUKAVU - WALIKALE - ETUDE TECHNIQUE ET D'IMPACT ENI RONEMENTAL	Subvention	66 875,97		66 875,97	0,00
196140	SODERU - ASSAINISSEMENT ET LUTTE CONTRE L'EROSION - BUKAVU	Subvention	1 499 979,00	1 431 824,00	68 155,00	95,46
196141	PREMIERE URGENCE - RELANCE AGRICOLE ECONOMIQUE EN ITURI	Subvention	1 720 000,00	1 705 719,00	14 281,00	99,17
196142	DEL GIUDICE AT SUIVI PROJETS A L'EST	Subvention	314 658,00		314 658,00	0,00
196143	UNOPS - REHABILITATION ET ENTRETIEN DE LA ROUTE KISANGANI-LU BUTU	Contribution	7 777 035,00		7 777 035,00	0,00
196144	AAA AXE ROUTE SAKÉ MASISI WALIKALE PHASE 3	Subvention	3 615 025,00	3 480 966,61	134 058,39	96,29
196145	SODERU CENTRE D'INFO GEOGRAPHIQUE GOMA	Subvention	775 793,80	698 214,00	77 579,80	90,00
196146	DP ITURI AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	DP	300 000,00	180 000,00	120 000,00	60,00
196147	SODERU ASSAINISSEMENT BUNIA	Subvention	977 732,28	977 720,47	11,81	100,00
196148	SODERU DESSERTÉ MBAU-KAMANGO	Subvention	699 980,00	696 198,00	3 782,00	99,46
196149	SODERU INFRASTRUCTURES GOMA	Subvention	299 935,00	275 610,00	24 325,00	91,89
196150	AAA REHABILITATION ROUTE ITURI	Travaux	2 773 617,00	2 773 617,00	0,00	100,00
196151	DP PEC	DP	186 406,00	186 406,00	0,00	100,00
196152	DE BELLABRE APPUI PROJETS EST	Service	123 896,00		123 896,00	0,00
196153	ACTED-REHABILITATION AXE BARAKE-FIZI 141 KM AU SUD-KIVU	Subvention	3 276 605,00	3 276 605,00	0,00	100,00
196154	RCN/REHAB-EST-PREVENTION ET GESTION DES CONFLITS FONCIERS EN ITURI	Subvention	975 779,00	878 201,00	97 578,00	90,00
196156	AVSI FOUNDATION/APPUI AUX INFRASTRUCTURES SOCIALE DE LA ZONE DE MINEMBWE	Subvention	1 217 184,00	1 095 466,00	121 718,00	90,00
196157	CTB-REINFORCEMENT DES CAPACITES DES ENTITES TERRITORIALES DE BASE DANS LE TERRITOIRE DE WALUNGU ET MWANGA	Subvention	1 438 166,00	1 371 303,00	66 863,00	95,35
201 113	PROJET DE RELANCE AGRICOLE DANS LE NORD KIVU	Subvention	2 073 499,05	2 048 734,12	24 764,93	98,81
201208	PRODUCTION, TRANSFORMAT° & COMMERC AGRO-PASTORALE DANS LE SUD KIVU	Subvention	2 156 299,75	1 940 671,00	215 628,75	90,00
202359	Fourniture, SAP & Formation, Equipements Odr Nord et Sud Kivu. Lot n° 4	Fournitures	417 321,58	417 321,58	0,00	100,00
202 563	FOURNITURE, SAV, FORMATION EQUIPEMENTS Odr Nord et Sud Kivu - LOT N° 5	Fournitures	77 395,69	77 395,69	0,00	100,00
202 693	FOUNIT EQUIPMENTS, SAV, FORMATION PRSONEL Odr NK et SK - Lot n° 7	Fournitures	377 379,19	377 379,19	0,00	100,00
203 213	Fournitures pour le rééquipement de l'ODR du Nord & Sud Kivu en RDC lot 03	Fournitures	4 975 677,00	4 975 677,00	0,00	100,00
203 624	FOURNITURE, SAV, FORMATION SUR EQUIPMENTS Odr NK et SK - LOT N° 1	Fournitures	2 528 943,66	2 528 943,66	0,00	100,00
203 817	PROJET AMEL DURABLE SYSTEMES PRODUCT° NYUMZU & KALEMI	Subvention	1 750 000,00	1 731 847,11	18 152,89	98,96
204 093	RELANCE DE LA PRODUCTION AGRO-PASTORALE DANS LE SUD KIVU	Subvention	987 508,16	987 042,39	465,77	99,95
204 646	FOURNITURE D'UNE ASSISTANCE TECHNIQUE POUR LA CELLULE CORRDIATION P° PROGRAMME EST CONGO	Service	2 441 861,00		2 441 861,00	0,00

204 875	fournitures pour le rééquipement de l'ODR du Nord & Sud Kivu en RDC	Fournitures	2 823 795,99	2 823 795,98	0,01	100,00
208 523	APPUI A LA DIRECT <sup>o</sup> PROV DE LOVD NORD KIVU	Service	299 300,00	239 440,00	59 860,00	80,00
210 681	PROJET DE MISE EN SERVICE D'UN BAC A NYEMBA/TANGANYIKA	Subvention	522 630,00	522 630,00	0,00	100,00
211 117	DEVIS PROGRAMME DE DEMARRAGE UC/PEC EN RIP	DP	322 362,00	307 010,99	15 351,01	95,24
212 193	AFRICA CONSERVATION FUND	Subvention	1 800 275,00	1 620 248,00	180 027,00	90,00
215 306	Programme de prévention et de gestion des risques naturels en RDC	Subvention	1 861 831,00		1 861 831,00	
215 429	Appui à l'ODR	Service	2 777 250,00	2 674 529,60	102 720,40	96,30
215 435	Programme d'appui au système de santé et de renforcement des capacités locales dans les Zone de santé du district sanitaire		1 190 000,00	1 113 478,00	76 522,00	93,57
215 866	CAFAO (EX auto one- Lot 6 véhicules 4x4	Fournitures	619 578,48	619 578,48		100,00
215 997	DP1 Croisière Unité de coordination des projets à l'EST de la RDC-UCPEC	DP	1 212 009,38	1 323 349,59	-111 340,21	109,19
216 174	AMELIORATION ACCES EDUCATION SCOLAIRE DANS LE TERRITOIRE RUTSHURU - NK RDC	Subvention	494 658,00	494 658,00	0,00	100,00
227 399	DEVIS PROGRAMME DE DEMARRAGE APPUI ODR NK ET SK	DP	1 982 880,07	1 379 824,70	603 055,37	69,59
227910	Audit financier du FED/196-151(ex 9 acp zr 17/17) DP1 PEC	Service	4 940,00		4 940,00	0,00
246069	DP1 Projet d'appui à l'Office de Routes à l'EST	DP	3 456 494,84	3 467 068,14	-10 573,30	100,31
253553	Vérification des dépenses du DP de démarrage DP O PAREST (227-399)	Service	8 600,00		8 600,00	0,00
255077	Vérification des dépenses du DP de démarrage DP O UCPEC 2009/211-117	Service	9 800,00		9 800,00	0,00
258292	Devis Programme n°2 de clôture, Projet d'appui à l'ODR	DP	851 628,69	873 560,00	-21 931,31	102,58
258498	Travaux de construction Pont Ruzizi à Bukavu/RDC		3 553 976,00	2 501 319,50	1 052 656,50	70,38
258522	DP 2 de croisière UCPEC	DP	169 642,46	170 249,50	-607,04	100,36
258652	Fournitures de carburant et lubrifiant à livrer à Bukavu, Goma et Beni	Fournitures	355 034,29	355 034,29	0,00	100,00
267296	SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU PONT RUZIZI (BUKAVU)	Service	402 048,10	321 638,48	80 409,62	80,00
<b>TOTAL</b>			<b>77 130 145,23</b>	<b>60 922 261,15</b>	<b>16 207 884,08</b>	<b>78,99</b>

Cellule d Appui à l'Ordonnateur National du FED - République Démocratique Congo

**PROGRAMME D'APPUI A LA GOUVERNANCE EN REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO**

Carte Projet au 31/12/2012 (Données ON : OP)

Numéro du Projet : 020731

Montant Engagé : 33 000 000,00 €

Code	Libellé de l'Engagement Individuel	Type de Contrat	Montant Eng Ing (1)	Paiements (2)	Solde (3)=(1)-(2)	(4) = 100 x (2) / 1
196772	Transtec lettre de marché appui au Min de PLAN		199 680,00		199 680,00	0,00
196773	Agreco GEIE/Appui publication texte nouveau code forestier	Service	199 500,00		199 500,00	0,00
196774	Agreco-CC-Appui à la Coordination au Min de l'Environnement	Service	189 400,00		189 400,00	0,00
196775	Aide à la décision économique-CC-Appui à la réforme des Finances Publiques	Service	183 080,00		183 080,00	0,00
196776	Business & stratégie in Europe-Appui au Min de la Justice	Service	165 350,00		165 350,00	0,00
196777	B&S-AT PAG	Service	6 588 968,00	4 165 478,67	2 423 489,33	63,22
208321	Devis Programme de démarrage-DPO	DP	1 100 163,00	523 887,00	576 276,00	47,62
216195	DP1 PAG	DP	523 887,00		523 887,00	0,00
226623	Audit financier du contrat n°FED 216-195(EX9ACP ZR 025) DP de démarrage PAG	DP	3 455 038,51	4 624 046,51	-1 169 008,00	133,83
234593	Appui au COREF dans le pilotage de la mise en œuvre des reformes des finances publiques	Service	4 910,00		4 910,00	0,00
235644	Observation Independante de la mise en application de la loi forestière en RDC 50IFLEG	Service	162 892,63		162 892,63	0,00
249394	Appui technique au recrutement sélectif des agents du Min de la Justice et des droits Humains (MJDH) des services	Subvention	1 682 000,00	1 053 000,00	629 000,00	62,60
252650	Renforcement des capacités des Commissions parlementaires ECOFIN par recrutement des experts formateurs	Service	400 000,00	320 000,00	80 000,00	80,00
253022	Recrutement d'une assistante technique au profit du groupe de concertation	Service	188 705,17		188 705,17	0,00
253023	Contrat de fournitures matériels informatiques et accessoires/Ministère des Mines et Environnement	Service	167 780,00		167 780,00	0,00
253593	Fourniture d'un groupe électrogène pour les bureaux ECOFIN du parlement	Fournitures	97 401,60	162 336,00	-64 934,40	166,67
253836	DP PEC	DP	22 975,00	22 975,00		100,00
253931	Contrat fourniture de 26 Motos/Ministère des Mines	Fournitures	41 600,00	41 600,00	0,00	100,00
254142	AT, en faveur de COREF en RDC	Service	602 125,00	386 425,50	215 699,50	64,18
254248	Fourniture d'un logiciel d'audit, de licence pour utilisateurs et la formation des utilisateurs	Fournitures	239 465,00	143 679,00	95 786,00	60,00
254295	Contrat de fourniture matériel de labo et de traitement de minerais CRM Bukavu Lot1	Fournitures	358 875,00	358 875,00	0,00	100,00
254580	Construction du bâtiment devant abriter le palais de Justice et les nouvelles juridictions	Travaux	3 757 051,29	1 444 352,61	2 312 698,68	38,44
255 167	TA "Support for VAT Implementation in DRC"	Service	900 000,00		900 000,00	0,00
255 249	Fourniture groupe électrogène et équipement réseau électrique stabilisé et régulé	Fournitures	124 980,00	74 988,00	49 992,00	60,00
255 259	Devis Programme n°2 de croisière DP2/PAG	DP	4 868 200,00	2 521 069,52	2 347 130,48	51,79

255 392	Fourniture d'équipements informatiques de réseau et d'interconnexion	Fournitures	720 711,50	432 426,90	288 284,60	60,00
255 654	Contrat de fourniture d'équipements de laboratoire et de traitement des minerais au profit des services du ministère de réhabilitation et extension du bâtiment de la Cour des comptes	Fournitures	345 000,00	345 000,00	0,00	100,00
256 047	Réhabilitation des bâtiments du Ministère de la Justice et droits Humains	Travaux	1 429 003,00	379 828,66	1 049 174,34	26,58
256089	Réhabilitation des bâtiments des juridictions du ressort de la Cour d'appel de Kinshasa-Gombe	Travaux	558 095,64	455 567,00	102 528,64	81,63
256394	Professionalisations des gardes de l'ICCN au parc national de Virunga		300 000,00		300 000,00	0,00
256 689	Renforcement des capacités des acteurs non publics de façon à créer à terme une Ecole Nationale de Gemmologie au Congo	Subvention	451 882,00	451 882,00		100,00
256 694	Transparence dans les systèmes de taxation du secteur minier artisanal	Subvention	546 921,00	474 059,32	72 861,68	86,68
256 817	Contrat de fourniture de 18 véhicules tout terrain 4x4 pour les services des ministères des mines et de l'environnement	Subvention	395 640,00	395 640,00	0,00	100,00
257 054	Fourniture groupe électrogène ECOFIN	Fournitures	2528943,66	2528943,66	0,00	100,00
257 066	Renforcement de la cellule environnement du MECNT & T	Service	937 000,00	637 467,00	299 533,00	68,03
257 196	Réhabilitation des bâtiments des juridictions du ressort de la cour d'Appel de Kinshasa/Matele	Travaux				
<b>TOTAL</b>			<b>34 437 224,00</b>	<b>21 943 527,35</b>	<b>12 493 696,65</b>	<b>63,72</b>

## TABLEAU FINANCIERS DU 10ème FED

Cellule d'Appui à l'Ordonnateur National du FED - République Démocratique CONGO

### APPUI A LA P.N.C.G.F.B

Carte Projet : au 31/12/2012 (Données ON : OP)

Numéro du Projet : 021032

Montant engagé : 30 000 000,00 €

Code	Libellé de l'Engagement Individuel	Type de Contrat	Montant Eng Ing (1)	Paielements (2)	Solde (3)=(1)-(2)	(4) = 100 x (2) / 1
219879	Appui à l'UNIKIS. Composante Formation du Programme xème FED " Appui à la Politique Nationale de Conservation et gestion	ND	4 220 000,00		4 220 000,00	0,00
220130	Appui à l'UNIKIS. Composante Formation du Programme xème FED " Appui à la Politique Nationale de Conservation et gestion	ND	4 220 000,00		4 220 000,00	0,00
220963	PROJET D'APPUI A LA GESTION DURABLE DES RESS. NATURELLES DU P.N - GARAMBA	Subvention	5 000 000,00	4 163 574,20	836 425,80	83,27
220967	PROJET D'APPUI A LA RELANCE DE LA GESTION DU PARC NATIONAL DE VIRUNGA	Subvention	10 000 000,00	8 564 594,29	1 435 405,71	85,65
234897	PROJET D'APPUI A LA POLITIQUE NATIONALE DE CONSERVATION ET GESTION DES FORETS ET DE LA BIODIVERSITE DU PNS	Subvention	3 530 000,00	2 012 923,47	1 517 076,53	57,02
234946	Projet d'Appui à la Relance des Activités de Conservation et de Valorisation du PNU	Subvention	2 530 000,00	1 777 000,00	753 000,00	70,24
<b>TOTAL</b>			<b>29 500 000,00</b>	<b>16 518 091,96</b>	<b>12 981 908,04</b>	<b>55,99</b>

Cellule d'Appui à l'Ordonnateur National du FED - République Démocratique CONGO

### APPUI A L'ORDONNATEUR NATIONAL

Carte Projet : au 31/12/2012 (Données ON : OP)

Numéro du Projet : 021425

Montant engagé : 5 000 000,00 €

Code	Libellé de l'Engagement Individuel	Type de Contrat	Montant Eng Ing (1)	Paielements (2)	Solde (3)=(1)-(2)	(4) = 100 x (2) / 1
259268	DP01 RDP / APPUI A L'ON DU FED	DP	1 261 151,87	1 297 301,46	-36 149,59	102,87
259568	Assistance Technique en appui à l'Ordonnateur National FED	Service	799 532,00	639 625,60	159 906,40	80,00
280689	DEVIS PROGRAMME N°2	DP	1 299 914,07	1 290 994,40	8 919,67	99,31
306950	DEVIS PROGRAMME N°3	DP	1 445 875,34	1 140 700,00	305 175,34	78,89
<b>TOTAL</b>			<b>4 806 473,28</b>	<b>4 368 621,46</b>	<b>437 851,82</b>	<b>90,89</b>

Cellule d'Appui à l'Ordonnateur National du FED - République Démocratique CONGO

### APPUI AU PARLEMENT DE LA RDC

Carte Projet : au 31/12/2012 (Données ON : OP)

Numéro du Projet : 021349

Montant engagé : 3 900 000,00 €

Code	Libellé de l'Engagement Individuel	Type de Contrat	Montant Eng Ing (1)	Paielements (2)	Solde (3)=(1)-(2)	(4) = 100 x (2) / 1
259789	ASSISTANCE TECHNIQUE AUX PA - PARLEMENTS	Service	1 710 250,00	915 792,95	794 457,05	53,55
266597	DPO-PA PARLEMENT	DP	260 197,05	3 364,45	-76 247,95	129,30
279246	DP1-PA PARLEMENT	DP	1 514 434,00	1 408 451,60	105 982,40	93,00
<b>TOTAL</b>			<b>3 484 881,05</b>	<b>2 660 689,55</b>	<b>824 191,50</b>	<b>76,35</b>

Cellule d Appui à l Ordonnateur National du FED - République Démocratique Congo

**FACILITE DE COOP. TECHNIQUE III**

Carte Projet au 31/12/2012 (Données ON : OP)

Numéro du Projet : 021694

Montant engagé : 3 900 000,00 €

Code	Libellé de l'Engagement Individuel	Type de Contrat	Montant Eng Ing (1)	Paiements (2)	Solde (3)=(1)-(2)	(4) = 100 x (2) / 1
241805	DEVIS PROGRAMME N°01 TCF III	DP	200 268,97	210 880,00	-10 611,03	105,30
249008	Ex ante Audit VFLEX 2010	Service	148 000,00		148 000,00	0,00
251843	Mission d'identification du projet d'amélioration des soins de santé destinés aux victimes de violence sexuelle	Service	56 085,42		56 085,42	0,00
255442	Assistance technique au CSRP-Prolongation de la mission de l'UGP SRPNC	Service	21 920,00		21 920,00	0,00
266852	DP 02 TCF III	DP	718 400,00	401 183,13	317 216,87	55,84
269439	CONTRIBUTION DE L'UE A L'ENQUETE 1 2 3 INS	Contribution	461 689,00	415 520,00	46 169,00	90,00
307862	DP III	DP	347 680,00	262 400,00	85 280,00	75,47
<b>TOTAL</b>			<b>1 954 043,39</b>	<b>1 289 983,13</b>	<b>664 060,26</b>	<b>66,02</b>

Cellule d Appui à l Ordonnateur National du FED - République Démocratique Congo

**FACILITE DE COOP. TECHNIQUE IV**

Carte Projet au 31/12/2012 (Données ON : OP)

Numéro du Projet : 022915

Montant engagé : 5 000 000,00 €

Code	Libellé de l'Engagement Individuel	Type de Contrat	Montant Eng Ing (1)	Paiements (2)	Solde (3)=(1)-(2)	(4) = 100 x (2) / 1
299853	AT à l'Ordonnateur National du FEC en RDC	Service	190 700,00	57 210,00	133 490,00	30,00
312846	AT PNC	Service	146 460,00		146 460,00	0,00
<b>TOTAL</b>			<b>337 160,00</b>	<b>57 210,00</b>	<b>279 950,00</b>	<b>16,97</b>

Cellule d Appui à l Ordonnateur National du FED - République Démocratique CONGO

**APPUI A LA DECENTRALISATION**

Carte Projet au 31/12/2012 (Données ON : OP)

Numéro du Projet : 021561

Montant engagé : 15 000 000,00 €

Code	Libellé de l'Engagement Individuel	Type de Contrat	Montant Eng Ing (1)	Paiements (2)	Solde (3)=(1)-(2)	(4) = 100 x (2) / 1
260579	EGIS BDPA - GOPA/A.T AU PA - DECENTRALISATION	Service	3 919 280,00	1 506 957,88	2 412 322,12	38,45
269830	DEVIS PROGRAMME DE DEMARRAGE PA2D	DP	93 522,71	151 560,00	-58 037,29	162,06
282503	DEVIS PROGRAMME N°1	DP	2 086 000,00	1 062 091,74	1 023 908,26	50,92
300187	Recrutement d'un bureau d'études et de contrôle des travaux de construction du siège de l'Assemblée Provinciale	Service	85 340,00		85 340,00	0,00
300188	Recrutement d'un bureau d'études et de contrôle des travaux de construction du siège de l'Assemblée Provinciale	Service	262 320,00		262 320,00	0,00
300937	Marché de service pour le recrutement d'un bureau d'études et de contrôle des travaux au siège de l'ASS	Service	175 720,00		175 720,00	0,00
300944	Etudes et contrôle des travaux de réhabilitation et d'extension des bâtiments du Min de l'intérieur, Sécurité, Déc	Service	75 910,00		75 910,00	0,00
<b>TOTAL</b>			<b>6 698 092,71</b>	<b>2 720 609,62</b>	<b>3 977 483,09</b>	<b>40,62</b>

Cellule d Appui à l Ordonnateur National du FED - République Démocratique Congo

**PARAUK**

Carte Projet au 31/12/2012 (Données ON : OP)

Numéro du Projet : 021535

Montant engagé : 100 000 000,00 €

Code	Libellé de l'Engagement Individuel	Type de Contrat	Montant Eng Ing (1)	Paiements (2)	Solde (3)=(1)-(2)	(4) = 100 x (2) / 1
256126	DP 1 RDP PARAUK - PAUK	DP	13 454 534,55	13 000 000,00	454 534,55	96,62
258837	DP 1 RDP PARAUK - PAR	DP	14 036 936,00	11 220 000,00	2 816 936,00	79,93
260135	ITAL MOTORS/Fourniture d'un Bouteur à chenilles pour le PARAUK	Fournitures	229 996,00	229 996,00	0,00	100,00
262586	Aménagement de la rivière GOMBE	Travaux	6 784 427,68	1 564 454,74	5 219 972,94	23,06
265289	SAFRIMEX SPRL	Travaux	5 858 383,26	2 879 324,06	2 979 059,20	49,15
245742	Assistance technique pour la coordination de la cellule de gestion des projets PARAUK, PAR II et PAUK	Service	1 126 774,00		1 126 774,00	0,00
245790	Assistance technique pour la coordination du volet réouverture routes en terre de la cellule de gestion des projets PARAUK	Service	667 210,00		667 210,00	0,00
245797	Assistance technique pour la coordination du volet "Eau et Assainissement " de la cellule de gestion des projets PARAUK	Service	951 119,00		951 119,00	0,00
245799	Assistance technique en tant que coordonnateur adjoint de la cellule de gestion des projets PARAUK, PAR II et PAUK	Service	246 364,00		246 364,00	0,00
248141	Assistance technique pour la coordination du volet entretien routes de la cellule de la gestion des projets PARAUK et PAR II	Service	239 568,00		239 568,00	0,00

255186	Fourniture de matériel de transport à Kinshasa	Fournitures	2 923 157,72	1 753 894,63	1 169 263,09	60,00
265706	Fourniture de 9500 m3 de gazoil	Fournitures	8 643 502,64	3 134 623,00	5 508 878,84	36,27
295872	DP de croisière PARAU/PAUK n°2	DP	10 675 940,00	7 463 439,00	3 212 501,00	69,91
295916	DP de croisière PARAU/PAR n°2	DP	5 385 475,14	2 700 000,00	2 685 475,14	50,13
307235	Fourniture de lubrifiants divers	Fournitures	127 674,48		127 674,48	0,00
309149	Construction d'un collecteur d'eaux pluviales le long des avenues Sekou touré et Mbwela/C/bandalungwa	Travaux	420 880,53		420 880,53	0,00
309444	Fourniture de matériel de transport à Kinshasa	Fournitures	285 046,46		285 046,46	0,00
311205	Fourniture de pneumatiques avec chambre à air pour matériel divers de génie civil	Fournitures	397 296,00		397 296,00	0,00
<b>TOTAL</b>			<b>72 454 285,46</b>	<b>43 945 731,43</b>	<b>28 508 554,23</b>	<b>60,65</b>

Cellule d Appui à l Ordonnateur National du FED - République Démocratique Congo

**PROGRAMME D APPUI AU PNDS**

Carte Projet au 31/12/2012 (Données ON : OP)

Numéro du Projet : 021511

Montant engagé : 51 000 000,00 €

Code	Libellé de l'Engagement Individuel	Type de Contrat	Montant Eng Ing (1)	Paiements (2)	Solde (3)=(1)-(2)	(4) = 100 x (2) / 1
252050	DPO CELLULE D'APPUI A LA GESTION/MSP	DP	65 802,61	103 416,00	-37 613,39	157,16
252047	DEVIS PROGRAMME N° 0	DP	1 638 614,82	2 015 104,00	-376 489,18	122,98
252220	Livraison MEC province du K OC 12 MOIS	Fournitures	245 936,82	245 936,76	0,06	100,00
252240	Livraison MEC province du K OR 12 MOIS	Fournitures	322 999,07	322 999,06	0,01	100,00
254649	Assistance technique au PA PNDS	Service	4 849 528,00	2 696 329,28	2 153 198,72	55,60
261345	DEVIS PROGRAMME CAG N°1	DP	308 512,48	311 318,49	-2 806,01	100,91
261605	DP1 Activités au niveau périphérique-Nord Kivu	DP	1 324 043,77	1 458 166,69	-134 122,92	110,13
261985	Préparation et suivi des marchés d'infrastructures et équipements (PSIE) dans le cadre du PA PNDS	Service	1 251 000,00	349 039,00	901 961,00	27,90
262032	DP1 Activités au niveau périphérique-KASAI ORIENTAL	DP	917 489,10	919 800,00	-2 310,90	100,25
262036	DP1 Activités au niveau périphérique-KASAI OCCIDENTAL	DP	833 381,32	900 209,00	-66 827,68	108,02
262048	DP1 Activités au niveau périphérique-PROVINCE ORIENTALE	DP	545 152,11	663 972,00	-118 819,89	121,80
262049	Divis programme n° 1 Action au niveau intermédiaire	DP	2 080 767,00	1 881 229,52	199 537,48	90,41
265664	Gestion de l'achat de services et l'amélioration du fonctionnement des services de santé dans la P.O	Subvention	319 828,00	238 413,00	81 415,00	74,54
266773	Gestion financière des fonds destinés aux services de santé du Kasai OCC	Subvention	511 724,00	387 306,00	124 418,00	75,69
266796	Gestion financière des fonds destinés aux services de santé du Kasai OR	Subvention	511 724,00	262 007,00	249 717,00	51,20
266797	Gestion financière des fonds destinés aux services de santé du Nord KIVU	Subvention	511 724,00	257 446,00	254 278,00	50,31
267620	Gestion du fonds de Développement des Services	Subvention	890 000,00	445 998,00	444 002,00	50,11
276188	Investissements pour les pré requis dans les zones de Santé couvertes par le PA PNDS	Subvention	1 760 769,00	854 210,00	906 559,00	48,51
288073	DP 2APE/NK	DP	1 597 517,00	1 223 971,18	373 545,82	76,62
288077	DP 2APE/KOR	DP	2 122 805,00	1 659 204,00	463 601,00	78,16
288079	DP 2APE/POR	DP	935 000,00	798 413,78	136 586,22	85,39
288081	DP 2APE/KOCC	DP	2 073 332,00	1 629 105,15	444 226,85	78,57
288083	DP 2APE/CAG	DP	452 271,00	384 955,14	67 315,86	85,12
300213	DP 2APE/ANI	DP	2 871 540,00	1 549 155,34	1 322 384,66	53,95
<b>TOTAL</b>			<b>28 941 461,10</b>	<b>21 557 704,39</b>	<b>7 383 756,71</b>	<b>74,49</b>

Cellule d Appui à l Ordonnateur National du FED - République Démocratique Congo

**AIDE AU COMMERCE**

Carte Projet au 31/12/2012 (Données ON : OP)

Numéro du Projet : 021348

Montant engagé :16 000 000,00 €

Code	Libellé de l'Engagement Individuel	Type de Contrat	Montant Eng Ing (1)	Paiements (2)	Solde (3)=(1)-(2)	(4) = 100 x (2) / 1
253629	AT au Programme d'Aide au Commerce	Service	1 597 615,00	891 682,08	705 932,92	55,81
259045	DPO RIP / PROGRAMME D'AIDE AU COMMERCE	DP	120 631,76	380 800,00	-260 168,24	315,67
263174	Conservation de contribution pour la Facilité du Commerce et Réforme Douanière	Contribution	3 723 279,00		3 723 279,00	0,00
266115	DP1 RIP/PROGRAMME D'AIDE AU COMMERCE	DP	547 675,00	837 675,00	-290 000,00	152,95
273324	Subvention pour la formation des formateurs de la RDC aux actes uniformes de l'OHADA	Subvention	272 737,60	272 737,60	0,00	100,00
293146	DP2 AIDCOM	DP	1 291 000,00	635 500,00	655 500,00	49,23
303962	Fourniture de matériels et fourniture de laboratoire au profit de l'OCC/laboratoire LU	Fournitures	377 576,34	226 545,80	151 030,54	60,00
261985	Préparation et suivi des marchés d'infrastructures et équipements (PSIE) dans le cadre du PA PNDS	Fournitures	708 885,14		708 885,14	
<b>TOTAL</b>			<b>9 018 057,57</b>	<b>3 472 135,12</b>	<b>5 545 922,45</b>	<b>38,50</b>

Cellule d Appui à l Ordonnateur National du FED - République Démocratique Congo  
**APPUI A LA NAVIGABILITE DES VOIES FLUVIALES ET LACUSTRES EN RDC**  
 Carte Projet au 31/12/2012 (Données ON : OP)  
 Numéro du Projet : 021536  
 Montant engagé : 60 000 000,00 €

Code	Libellé de l'Engagement Individuel	Type de Contrat	Montant Eng Ing (1)	Paiements (2)	Solde (3)=(1)-(2)	(4) = 100 x (2) / 1
267585	DEVIS PROGRAMME DE DEMARRAGE	DP	250 408,91	422 959,00	-172 550,09	168,91
289644	DPO RIP / PROGRAMME N°1	DP	3 195 733,00	2 797 063,28	398 669,72	87,52
<b>TOTAL</b>			<b>3 446 141,91</b>	<b>3 220 022,28</b>	<b>226 119,63</b>	<b>93,44</b>

Cellule d Appui à l Ordonnateur National du FED - République Démocratique Congo  
**APPUI A LA REFORME DE LA JUSTICE (PARJ)**  
 Carte Projet au 31/12/2011 (Données ON : OP)  
 Numéro du Projet : 021351  
 Montant engagé : 21 920 218,93 €

Code	Libellé de l'Engagement Individuel	Type de Contrat	Montant Eng Ing (1)	Paiements (2)	Solde (3)=(1)-(2)	(4) = 100 x (2) / 1
270320	Assistance technique au projet d'appui à la réforme de la justice	Service	7 012 610,00	2 095 011,87	4 917 598,13	29,87
278134	Programme d'appui à la réforme de la justice - PARJ - Devis programme n° 0	DP	50 763,00	166 772,00	-116 009,00	328,53
299020	Programme d'appui à la réforme de la justice - PARJ - Devis programme n° 1	DP	2 501 000,00	1 250 500,00	1 250 500,00	50,00
302237	Fourniture de matériel informatique et scanner au profit du PARJ	Fournitures	16 577,00		16 577,00	0,00
306638	Fourniture, mise en service et service après vente de 10 véhicules de type 4x4 au profit de l'UGP PARP	Fournitures	314 000,00		314 000,00	0,00
<b>TOTAL</b>			<b>9 894 950,00</b>	<b>3 512 283,87</b>	<b>6 382 666,13</b>	<b>35,50</b>

Cellule d Appui à l Ordonnateur National du FED - République Démocratique Congo  
**APPUI A LA REFORME DE LA POLICE**  
 Carte Projet au 31/12/2012 (Données ON : OP)  
 Numéro du Projet : 021350  
 Montant engagé : 11 000 000,00 €

Code	Libellé de l'Engagement Individuel	Type de Contrat	Montant Eng Ing (1)	Paiements (2)	Solde (3)=(1)-(2)	(4) = 100 x (2) / 1
258597	Support à la Réforme de la Gestion des ressources Humaines de la Police Nationale Congolaise, Phase III		5 500 000,00		5 500 000,00	0,00
278005	AT au Projet d'appui à la réforme de la police nationale	Service	1 138 600,00	341 580,00	797 020,00	30,00
282407	DPO-PARP	DP	153 600,00	153 600,00		100,00
292569	DP1-PARP	DP	608 250,00	430 950,00	177 300,00	70,85
<b>TOTAL</b>			<b>7 400 450,00</b>	<b>926 130,00</b>	<b>6 474 320,00</b>	<b>12,51</b>

Cellule d Appui à l Ordonnateur National du FED - République Démocratique Congo  
**PROGRAMME D'APPUI A LA MODERNISATION DES FINANCES PUBLIQUES**  
 Carte Projet au 31/12/2012 (Données ON : OP)  
 Numéro du Projet : 021352  
 Montant engagé : 10 000 000,00 €

Code	Libellé de l'Engagement Individuel	Type de Contrat	Montant Eng Ing (1)	Paiements (2)	Solde (3)=(1)-(2)	(4) = 100 x (2) / 1
272406	Assistance technique d'appui au ministère des finances pour la coordination et l'exécution du PAMFIP	Service	1 388 200,00	576 839,26	811 360,74	41,55
272543	Devis programme n° 0 - Période de démarrage - PAMFIP	DP	178 042,33	238 200,00	-60 157,67	133,79
287910	Devis programme n° 1 - Période de croisière PAMFIP	DP	1 777 772,00	847 477,67	930 294,33	47,67
<b>TOTAL</b>			<b>3 344 014,33</b>	<b>1 662 516,93</b>	<b>1 681 497,40</b>	<b>49,72</b>

Cellule d Appui à l Ordonnateur National du FED - République Démocratique Congo  
**APPUI BUDGETAIRE A LA STABILISATION ECONOMIQUE DE LA RDC**  
 Carte Projet au 31/12/2012 (Données ON : OP)  
 Numéro du Projet : 021645  
 Montant engagé : 22 620 000,00 €

Code	Libellé de l'Engagement Individuel	Type de Contrat	Montant Eng Ing (1)	Paiements (2)	Solde (3)=(1)-(2)	(4) = 100 x (2) / 1
225950	Décassement de la seule tranche du programme d'appui budgétaire à la stabilisation économique de la RDC	AB	22 620 000,00		22 620 000,00	0,00
<b>TOTAL</b>			<b>22 620 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>22 620 000,00</b>	<b>0,00</b>

Cellule d'Appui à l'Ordonnateur National du FED - République Démocratique Congo

**PROGRAMME D'APPUI BUDGETAIRE A LA STABILISATION ECONOMIQUE DE LA RDC**

Carte Projet : au 31/12/2012 (Données ON : OP)

Numéro du Projet : 022389

Montant engagé : 50 000 000,00 €

Code	Libellé de l'Engagement Individuel	Type de Contrat	Montant Eng Ing (1)	Paiements (2)	Solde (3)=(1)-(2)	(4) = 100 x (2) / 1
259584	APPUI BUDGETAIRE V-Flex	AB	35 508 014,00		35 508 014,00	0,00
<b>TOTAL</b>			<b>35 508 014,00</b>	<b>0,00</b>	<b>35 508 014,00</b>	<b>0,00</b>

Cellule d'Appui à l'Ordonnateur National du FED - République Démocratique Congo

**PROGRAMME D'APPUI BUDGETAIRE A LA STABILISATION ET RECONSTRUCTION DE L'EST DE LA RDC (PASTAR)**

Carte Projet : au 31/12/2012 (Données ON : OP)

Numéro du Projet : 022551

Montant engagé : 20 620 000,00 €

Code	Libellé de l'Engagement Individuel	Type de Contrat	Montant Eng Ing (1)	Paiements (2)	Solde (3)=(1)-(2)	(4) = 100 x (2) / 1
263302	Projet d'entretien de la route Kisangani Lubutu-Walikale DANS LES Provinces Orientales, Maniema et Nord-Kivu	ND	5 499 426,00		5 499 426,00	0,00
296273	Fournitures pour le rééquipement de l'Office de routes du Maniema en RDC Lot n°5	Fournitures	307 297,00	184 378,20	122 918,80	60,00
296274	Fournitures pour le rééquipement de l'Office de routes du Maniema en RDC Lot n°2	Fournitures	1 325 267,94	795 160,76	530 107,18	60,00
296290	Fournitures pour le rééquipement de l'Office de routes du Maniema en RDC Lot n°3	Fournitures	3 060 422,00	1 836 253,20	1 224 168,80	60,00
296295	Fournitures pour le rééquipement de l'Office de routes du Maniema en RDC Lot n°4	Fournitures	212 260,00	127 356,00	84 904,00	60,00
296297	Fournitures pour le rééquipement de l'Office de routes du Maniema en RDC Lot n°1	Fournitures	1 046 683,04	628 009,82	418 673,22	60,00
312854	Devis programme de démarrage	DP	674 465,00		674 465,00	0,00
<b>TOTAL</b>			<b>12 125 820,98</b>	<b>3 571 157,98</b>	<b>8 554 663,00</b>	<b>29,45</b>

Cellule d'Appui à l'Ordonnateur National du FED - République Démocratique Congo

**PROGRAMME D'APPUI au STAREC (Programme de stabilisation et de Reconstruction des zones sortants des conflits armés)**

Carte Projet : au 31/12/2012 (Données ON : OP)

Numéro du Projet : 022823

Montant engagé : 5 155 000,00 €

Code	Libellé de l'Engagement Individuel	Type de Contrat	Montant Eng Ing (1)	Paiements (2)	Solde (3)=(1)-(2)	(4) = 100 x (2) / 1
266702	Contribuer à l'amélioration de l'état de santé de la population du district sanitaire d'Aru (Ituri)	Subvention	4 790 000,00	2 908 845,00	1 881 155,00	60,73
<b>TOTAL</b>			<b>4 790 000,00</b>	<b>2 908 845,00</b>	<b>1 881 155,00</b>	<b>60,73</b>



## GLOSSAIRE ET ABREVIATIONS

**Accord de Cotonou** : accord de partenariat ACP-UE signé à Cotonou le 23 juin 2000, révisé à Luxembourg le 25 juin 2005 et à Ouagadougou le 22 juin 2010.

**ACP** : pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique signataires de l'accord de Cotonou qui fixe les modalités d'un partenariat avec les pays membres de l'Union européenne.

**APD** : avant-projet détaillé qui consiste en un ensemble d'études de base permettant de définir les caractéristiques principales d'un projet en permettant le lancement des études détaillées et des activités d'approvisionnement.

**APE** : accords de partenariat économiques qui sont prévus par l'accord de Cotonou et qui doivent régir les relations commerciales entre l'UE et les pays ACP. L'objectif poursuivi est d'améliorer, dans le respect des principes du libre-échange, l'accès aux marchés de l'UE pour les pays ACP, de consolider l'intégration économique régionale de ces pays.

**APS** : avant-projet sommaire qui consiste en un ensemble d'études qui proposent une ou plusieurs solutions d'ensemble traduisant les éléments majeurs du programme fonctionnel. Elles présentent les dispositions générales techniques envisagées, les durées prévisionnelles de réalisation ainsi qu'une estimation provisoire du coût prévisionnel des travaux des différentes solutions étudiées.

**APV** : accord de partenariat volontaire, soit un accord international bilatéral entre l'Union européenne et un pays exportateur de bois, dont le but est d'améliorer la gouvernance forestière du pays et de s'assurer que le bois importé dans l'Union européenne remplit toutes les exigences réglementaires du pays partenaire.

**Avenant** : convention par laquelle les parties liées par un contrat antérieurement conclu entre elles apportent une ou plusieurs modifications aux termes et aux conditions dudit contrat.

**Banque européenne d'investissement (BEI)** : banque de l'Union européenne dont la mission est de promouvoir les objectifs de l'UE et qui a pour mission d'accorder des financements à long terme à l'appui de projets d'investissement.

**Bilan financier ou bilan de liquidité** : bilan établi dans le but d'évaluer le patrimoine de l'entreprise et d'apprécier sa solvabilité à court terme.

**Biodiversité** : diversité naturelle des organismes vivants.

**Catalyst Fund** : un fonds de capital d'investissement.

**Comité de pilotage** : organe d'orientation, chargé de veiller au bon fonctionnement d'un projet.

**Commission ECOFIN** : commission économique et financière, notamment, de l'Assemblée nationale ou du Sénat.

**DEVCO** : direction de la Commission européenne responsable de la conception des politiques de développement de l'UE et de la prestation de l'aide, grâce à des programmes et projets à travers le monde.

**Devis-programme** : document fixant les moyens matériels et les ressources humaines nécessaires, le budget ainsi que les modalités techniques et administratives de mise en œuvre pour l'exécution d'une convention de financement pendant une période donnée.

**ECHO** : office d'aide humanitaire de la Commission européenne.

**Ecosystème** : ensemble formé par une association ou communauté d'êtres vivants (ou biocénose) et son environnement géologique, pédologique et atmosphérique (biotope). Les éléments constituant un écosystème développent un réseau d'interdépendances permettant le maintien et le développement de la vie.

**Endossement** : approbation d'un acte financier.

**Enveloppe A** : enveloppe qui, dans le cadre du FED, fait partie intégrante du programme indicatif national et qui est constitué des fonds que l'on dispose pour une aide programmable.

**Enveloppe B** : enveloppe qui, dans le cadre du FED, fait partie intégrante du programme indicatif national et qui est constitué des fonds que l'on dispose pour une aide non programmable.

**EUFOR** : force opérationnelle multinationale de l'Union européenne ou force de l'Union européenne.

**EUPOL** : mission de police de l'Union européenne en RDC.

**EUSEC** : mission de conseil et d'assistance de l'Union européenne en matière de réforme du secteur de la sécurité en RDC.

**IHC** : programme de soins intégrés contre le VIH pour les patients tuberculeux vivant avec le VIH/SIDA.

**FLEGT** : mécanisme de réglementation mis en place par l'Union européenne qui permet de s'assurer que le bois importé ne provient pas d'une exploitation illégale des forêts.

**FSTP** : programme thématique qui permet d'améliorer la sécurité alimentaire en faveur des pays pauvres sur une perspective à moyen et long terme et de les mener vers des solutions durables.

**Initiative New deal** : nouveau cadre d'engagement international auprès des états fragiles pour leur permettre de résoudre les problèmes de développement.

**Initiative PPTE** : initiative qui vise à assister les pays les plus pauvres du monde en rendant leurs dettes internationales « soutenables ». Ce programme est mis en œuvre par l'action conjointe du Fonds monétaire international (FMI) et de la Banque mondiale.

**Leasing** : un processus par lequel une entreprise peut obtenir l'utilisation d'une immobilisation moyennant paiement de certains impôts et avec la possibilité d'acquisition de ce bien par le locataire.

**LRRD** : approche qui permet de faire le lien entre les actions d'urgence, de réhabilitation et de développement à plus long terme.

**Maître d'œuvre** : personne morale (entreprise, direction, etc.) responsable garante de la bonne réalisation technique d'un projet.

**Maître d'ouvrage** : entité porteuse du besoin, celui qui définit l'objectif du projet, son calendrier et le budget consacré à ce projet. Il doit maîtriser l'idée de base du projet, et doit représenter à ce titre les bénéficiaires du projet. Ainsi, le maître d'ouvrage est responsable de l'expression fonctionnelle des besoins.

**Médicament générique** : médicament identique ou équivalent à celui d'une marque (appelé médicament princeps), mais produit et commercialisé sous sa dénomination commune internationale (DCI, nom chimique de la molécule).

**OHADA** : organisation pour l'harmonisation en Afrique du droit des affaires (OHADA) qui a pour objectif de favoriser, au plan économique, le développement et l'intégration régionale ainsi que la sécurité juridique et judiciaire dans les pays membres de l'organisation.

**Ordonnateur national** : personne chargée de représenter les pouvoirs publics de chaque Etat ACP dans toutes les activités financées sur les ressources du FED.

**Plan d'action annuel (PAA)** : outil qui permet la mise en œuvre des documents de stratégie et des programmes indicatifs nationaux. Il regroupe notamment les fiches d'action des projets qui, pour une année donnée, sont soumis à l'approbation du Comité FED de la Commission européenne.

**PNVi** : parc national des Virunga, le plus ancien parc de la RDC, créé en 1925. Situé à l'Est de la RDC, il a une superficie de 7.900 km<sup>2</sup>. On y trouve comme espèces phares les gorilles de montagne et les éléphants.

**Programme indicatif national** : un programme stratégique élaboré par chaque pays ACP dans le cadre de leur coopération avec l'Union européenne. Ce document reprend les priorités et les secteurs de concentration retenus pour chaque pays.

**Réforme structurelle** : réforme engagée par les administrations et qui vise à améliorer son fonctionnement structurel, c'est-à-dire son organisation, ses réglementations, les niveaux des dépenses publiques etc. Une partie des réformes structurelles sont économiques.

**Secteur de concentration** : dans le cadre du FED, secteur majeur qui bénéficie d'un financement sur l'enveloppe programmable du programme indicatif du pays concerné.

**Subvention** : aide financière à partir de fonds publics, pour le développement et/ou l'accompagnement d'une activité spécifique.

**REDD+** : dispositif de lutte contre la déforestation qui prend en compte la capacité de stockage du carbone des forêts, la bonne gouvernance et l'aménagement des forêts ainsi que la protection de la diversité biologique et des services écosystémiques.

<b>AAA</b>	: Agro action allemande	<b>CEMAC</b>	: Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale
<b>AAC</b>	: Autorité de l'aviation civile	<b>CENI</b>	: Commission électorale nationale indépendante
<b>AAO</b>	: Avis d'appel d'offres	<b>CEPGL</b>	: Communauté économique des pays des Grands Lacs
<b>ACF</b>	: Africain Conservation Fund	<b>CEPFE</b>	: Cellule stratégique de la promotion de la femme
<b>ACP</b>	: Afrique – Caraïbe – Pacifique	<b>CET</b>	: Centre d'enfouissement technique
<b>ACP-UE</b>	: Afrique Caraïbe Pacifique – Union Européenne	<b>CF</b>	: Convention de financement
<b>ACTED</b>	: Agence de coopération technique au développement	<b>CGP</b>	: Cellule de gestion de projets / programmes
<b>AEDES</b>	: Agence européenne pour le développement et la santé	<b>CICOS</b>	: Commission internationale du bassin Congo-Oubangui-Sangha
<b>AI</b>	: Appui institutionnel	<b>CIFOR</b>	: Centre pour la recherche forestière internationale
<b>AIC</b>	: Appui institutionnel au niveau central	<b>CIG</b>	: Centre d'information géographique
<b>AIDCO</b>	: Développement et coopération Europeaid	<b>CMICL</b>	: Comité mixte de concertation locale
<b>AIDCOM</b>	: Aide au commerce	<b>CMJ</b>	: Comité mixte de justice
<b>AMCC</b>	: Alliance mondiale contre le changement climatique	<b>COFED</b>	: Cellule d'appui à l'Ordonnateur national du Fonds européen de développement
<b>ANE</b>	: Acteurs non étatiques	<b>COMESA</b>	: Common Market of Eastern and Southern Africa (Marché commun de l'Afrique orientale et australe)
<b>APD</b>	: Avant-projet détaillé	<b>COMIFAC</b>	: Commission des forêts d'Afrique centrale
<b>APE</b>	: Accord de partenariat économique	<b>COREF</b>	: Comité d'orientation des réformes des Finances publiques
<b>APEC</b>	: Appui au processus électoral au Congo	<b>CS</b>	: Centre de santé
<b>APF</b>	: African Parks Foundation	<b>CSM</b>	: Conseil supérieur de la magistrature
<b>APN</b>	: African Parks Network	<b>CSMOD</b>	: Cadre stratégique de mise en œuvre de la décentralisation
<b>APP</b>	: Assemblée parlementaire paritaire	<b>CSRP</b>	: Comité de suivi de la réforme de la police
<b>APPRP</b>	: Appui à la promotion des partenariats dans les processus et réformes politiques	<b>CTB</b>	: Coopération technique belge
<b>APS</b>	: Avant-projet sommaire	<b>CTAD</b>	: Cellule technique d'appui à la décentralisation
<b>APV</b>	: Accord de partenariat volontaire	<b>CTRS</b>	: Comité technique régional de suivi
<b>ASBL</b>	: Association sans but lucratif	<b>DAO</b>	: Dossier d'appel d'offres
<b>AT</b>	: Assistant technique	<b>DGDA</b>	: Direction générale des douanes et accises
<b>BCZ</b>	: Bureau central de zone de santé	<b>DGI</b>	: Direction générale des impôts
<b>BEI</b>	: Banque européenne d'investissement	<b>DGRAD</b>	: Direction générale des recettes administratives et domaniales
<b>CADIMEK</b>	: Centrale d'achat et de distribution des médicaments à Kananga	<b>DEA</b>	: Diplôme d'études approfondies
<b>CADMEKO</b>	: Centrale d'achat et de distribution des médicaments au Kasaï Oriental	<b>DESS</b>	: Diplôme d'études supérieures spécialisées
<b>CAG</b>	: Cellule d'appui à la gestion du ministère de la Santé publique	<b>DEVCO</b>	: Développement et coopération Europe Aïd
<b>CE</b>	: Commission européenne	<b>DP</b>	: Devis-programme
<b>CEEAC</b>	: Communauté économique des Etats d'Afrique centrale		
<b>CEEC</b>	: Centre d'évaluation, d'expertise et de certification		

<b>DPO</b>	: Devis-programme de démarrage	<b>FOLECO</b>	: Fédération des ONG laïcs à vocation économique du Congo
<b>DPS</b>	: Division provinciale de santé	<b>FONER</b>	: Fonds national d'entretien routier
<b>DS</b>	: District sanitaire	<b>FOSA</b>	: Formations sanitaires
<b>DSCRIP</b>	: Document de stratégie pour la croissance et la réduction de la pauvreté	<b>FRPC</b>	: Facilité pour la réduction de la pauvreté et la croissance
<b>DSNIS</b>	: Division du système national d'information sanitaire	<b>GIZ (GTZ)</b>	: Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit - Agence allemande pour la coopération technique
<b>DSR-PIR</b>	: Document de stratégie régionale de coopération-Programme indicatif régional	<b>GMRRR</b>	: Groupe mixte de réflexion sur la réforme et la réorganisation de la police nationale congolaise
<b>DUE</b>	: Délégation de l'Union européenne	<b>GPECS</b>	: Global Programme on Electoral Cycle Support
<b>ECDM</b>	: Centre européen de gestion des politiques de développement	<b>HGR</b>	: Hôpital général de référence
<b>ECHO</b>	Bureau de la Commission européenne pour les affaires humanitaires	<b>HIMO</b>	: Haute intensité de main d'œuvre
<b>ECOFAC</b>	: Ecosystème forestiers d'Afrique centrale	<b>IADM</b>	: Initiative d'allègement de la dette multilatérale
<b>ECOFIN</b>	: Commission économique-financière du Parlement ou du Sénat	<b>ICCN</b>	: Institut congolais pour la conservation de la nature
<b>ECZ</b>	: Equipe cadre de zone de santé	<b>ICD</b>	: Instrument de financement de la coopération au développement
<b>ELDRAP</b>	: Élection, démocratie et radios de proximité	<b>IDA</b>	: Association international de développement
<b>EGEE</b>	: Etablissement de garde et d'éducation de l'Etat	<b>IFS</b>	: Instrument for Stability
<b>ERAIFT</b>	: Ecole régionale postuniversitaire d'aménagement et de gestion intégrée des forêts et territoires tropicaux	<b>IITA</b>	: Institut international d'agriculture tropicale
<b>EUP</b>	: Etablissements d'utilité publique	<b>IJZBC</b>	: Institut des jardins zoologiques et botaniques du Congo
<b>EUPOL</b>	: European Union Police Mission/Mission de police de l'Union européenne	<b>INERA</b>	: Institut national pour l'étude et la recherche agronomique
<b>EUSEC RDC</b>	: European Union Security Sector Reform Mission DRC/Mission de conseil et d'assistance de l'Union européenne en matière de réforme du secteur de la sécurité en RDC	<b>INPP</b>	: Institut national de préparation professionnelle
<b>FAO</b>	: Food Agriculture and Organization	<b>IPS</b>	: Inspection provinciale de la santé
<b>FASS</b>	: Fonds d'achats des services de santé	<b>ITIE</b>	: Initiative pour la transparence des industries extractives
<b>FARDC</b>	: Forces armées de la RDC	<b>ITPR</b>	: Infrastructures et travaux publiques
<b>FCT</b>	: Facilité de coopération techniques	<b>JICA</b>	: Japan International Cooperation Agency
<b>FDSS</b>	: Fonds de développement des services de santé	<b>KO</b>	: Kasai-Occidental
<b>FED</b>	: Fonds européen de développement	<b>KOR</b>	: Kasai-Oriental
<b>FEDECAME</b>	: Fédération des centrales d'approvisionnement en médicaments essentiels	<b>LRA</b>	: Lord's Resistance Army (Milice illégale dans l'Est du pays)
<b>FIP</b>	: Fiche d'identification de projet	<b>LRRD</b>	: Lien entre l'urgence, la réhabilitation et le développement
<b>FLEGT</b>	: Forest Law Enforcement Governance and Trade	<b>MDM</b>	: Médecins du monde
<b>FMI</b>	: Fonds monétaire international	<b>MECNT</b>	: Ministère de l'Environnement, Conservation de la nature et Tourisme

<b>MEG</b>	: Médicaments essentiels génériques	<b>PA-PNDS</b>	: Projet d'appui au plan national de développement sanitaire
<b>MIP</b>	: Médecin inspecteur provincial	<b>PAP-OMD</b>	: Projet d'accélération des progrès vers les objectifs du millénaire pour le développement
<b>MITPR</b>	: Ministère des Infrastructures, Travaux publics et Reconstruction	<b>PAR</b>	: Programme d'appui à la réhabilitation
<b>MONUSCO</b>	: Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en RDC	<b>PARAU</b>	: Projet d'entretien et réhabilitation des infrastructures routières en RDC et d'amélioration de l'assainissement urbain à Kinshasa
<b>MSP</b>	: Ministère de la Santé publique	<b>PAR/ICCN</b>	: Programme d'appui à la réforme de l'institut congolais pour la conservation de la nature
<b>NELSAP</b>	: Pays des lacs équatoriaux du Nil	<b>PARJ</b>	: Programme d'appui à la réforme de la justice
<b>NK</b>	: Nord-Kivu	<b>PASTAR</b>	: Projet d'appui à la stabilisation et reconstruction de l'Est de la RDC
<b>OACI</b>	: Organisation internationale de l'aviation civile	<b>PATS</b>	: Programmes d'appui transitoire au secteur de la santé
<b>OAPI</b>	: Organisation africaine de la propriété intellectuelle	<b>PAUK</b>	: Projet d'assainissement urbain à Kinshasa
<b>OC</b>	: Organismes correspondants	<b>PEC</b>	: Projet Est-Congo
<b>OCC</b>	: Office congolais de contrôle	<b>PESD</b>	: Politique européenne de sécurité et de défense
<b>OHADA</b>	Organisation pour l'harmonisation en Afrique du droit des affaires	<b>PEFA</b>	: Public Expenditure and Financial Accountability (Cadre des mesures de la gestion des finances publiques)
<b>OIBT</b>	: Organisation internationale des bois tropicaux	<b>PESD</b>	: Politique européenne de sécurité et de défense
<b>OIF</b>	: Organisation internationale de la Francophonie	<b>PFNL</b>	: Produits forestiers non ligneux
<b>OIM</b>	: Office internationale pour les migrations	<b>PIN</b>	: Programme indicatif national
<b>ON</b>	: Ordonnateur national	<b>PIR</b>	: Programme indicatif régional
<b>ONATRA</b>	: Office national des transports	<b>PME</b>	: Petites et moyennes entreprises
<b>OND</b>	: Ordonnateur national délégué	<b>PMEDE</b>	: Projets de développement de l'électricité pour la consommation domestique et à l'exportation
<b>OP</b>	: Ordre de paiement	<b>PMPTR</b>	: Programme minimum de partenariat pour la transition et la relance
<b>OSC</b>	: Organisations de la société civile	<b>PNC</b>	: Police nationale congolaise
<b>OVD</b>	: Office des voiries et drainages	<b>PNFoCo</b>	: Plan national forêts et conservation
<b>PAA</b>	Plan d'action annuel	<b>PNS</b>	: Parc national de la Salonga
<b>PACO</b>	: Projet d'appui à la coordination des observateurs	<b>PNUD</b>	: Programme des Nations Unies pour le développement
<b>PADDL</b>	: Programme d'appui à la décentralisation et au développement local	<b>PO</b>	: Province Orientale
<b>PAG</b>	: Programme d'appui à la gouvernance		
<b>PAM</b>	: Programme alimentaire mondial		
<b>PAMFIP</b>	: Programme d'appui à la modernisation des finances publiques		
<b>PANEAC</b>	: Plate-forme des acteurs non étatiques de l'Afrique centrale		
<b>PAP</b>	: Programme d'actions prioritaires		

<b>PSTE</b>	: Pays pauvres très endettés	<b>SYS OHADA</b>	: Système comptable OHADA
<b>PROMINES</b>	: Projet d'appui au secteur minier	<b>TCF</b>	: Facilité de coopération technique (Technical Cooperation Facility)
<b>PS9FED</b>	: Programme santé 9e FED	<b>TDR</b>	: Termes de référence
<b>PSG</b>	: (state bulding and place bulding goals)	<b>TFPR</b>	: Task force de Préparation Régional
<b>PSPE</b>	: Police spéciale de protection de l'enfant	<b>TOMFED</b>	: Progiciel comptable destiné à la gestion des projets et des différents marchés/contrats du FED
<b>PSRFR</b>	: Plan stratégique de réforme des finances publiques	<b>TVA</b>	: Taxe sur la valeur ajoutée
<b>QSG</b>	: Quality Support Group	<b>UCN</b>	: Unité de coordination nationale
<b>RAC</b>	: Rapport annuel conjoint	<b>UCP</b>	: Unité de coordination provinciale
<b>RAM</b>	: Rapport d'activités mensuel	<b>UCPEC</b>	: Unité de coordination du Programme Est-Congo
<b>RAP</b>	: Recherche d'actions participatives	<b>UE</b>	: Union européenne
<b>RAPAC</b>	: Réseau des aires protégées d'Afrique centrale	<b>UGP</b>	: Unité de gestion de projets/programmes
<b>RCN</b>	: Réseau Citizens Network	<b>UGPAG</b>	: Unité de gestion du programme d'appui à la gouvernance
<b>RDC</b>	: République démocratique du Congo	<b>UN</b>	: United Nation
<b>REAFOR</b>	: Relance de la recherche agricole et forestière	<b>UNESCO</b>	: Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture
<b>REGIDESO</b>	: Régie de distribution d'eau	<b>UNICEF</b>	: United Nations International of Child Education Found
<b>RGCP</b>	: Règlement général de la comptabilité publique	<b>UNIPACE</b>	: Union des patronats de l'Afrique centrale
<b>RN</b>	: Route nationale	<b>UNOPS</b>	: United Nations Office for Project Services-bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets
<b>RVA</b>	: Régie des voies aériennes	<b>UNPOL</b>	: Police des Nations Unies
<b>RVF</b>	: Régie des voies fluviales	<b>VBG</b>	: Violences basées sur le genre
<b>SEAE</b>	: Service européen pour l'action extérieure	<b>V-FLEX</b>	: Vulnérabilité mécanisme FLEX
<b>SAESSCAM</b>	: Service d'assistance et d'encadrement du Small-Scale Mining	<b>VS</b>	: Violences sexuelles
<b>SAPM</b>	: Southern Africa Power Market	<b>VVs</b>	: Victimes des violences sexuelles
<b>SCPT</b>	: Société commerciale de transport et des ports	<b>WWF</b>	: Fonds mondial pour la nature
<b>SK</b>	: Sud Kivu	<b>WTI</b>	: World Trade Index
<b>SNCC</b>	: Société nationale des chemins de fer du Congo	<b>WWF</b>	: Fonds mondial pour la nature
<b>SNIS</b>	: Système national d'information sanitaire	<b>ZS</b>	: Zones sanitaires
<b>SNR</b>	: Service national de reboisement		
<b>SODERU</b>	: Solidarité et développement rural		
<b>SRP</b>	: Stratégie de réduction de la pauvreté		
<b>SRSS</b>	: Stratégie de renforcement du système de santé		
<b>STAREC</b>	: Programme de stabilisation et de reconstruction des zones sortant des conflits armés		

# PARTENAIRES AU DEVELOPPEMENT

## **ACF - Africa Conservation Fund**

10, Norwich street  
Londres - Grande Bretagne  
Emmanuel Demerode - Chef de  
projet / dp@gorilla.cd

## **AIDCOM - Aide au Commerce**

Av. du marché n° 11  
Tél : +243994066670  
François BLAIZE – Coordonnateur

## **APN - African Parks Networks**

Regent Hill Office Park - Lonehill  
2026 Afrique du Sud  
Luis Arranz  
Directeur Chef de site  
yiloarranz@gmail.com  
(+ 27) 11 465 9230

## **ASSEMBLEE NATIONALE**

Palais du Peuple  
Aubin MINAKU - Président

## **AVSI**

Via Legnone, 4,  
20158 Milano, Italie  
(+39) 2 67 49 881  
Giampaolo Silvestri  
Directeur Opérationnel  
www.avsi.org - gps@avsi.org  
milano@avsi.org

## **CAAMEKI - Centrale d'achat et d'approvisionnement en Médicaments essentiels de Kisantu**

Rez de chaussée bâtiment BCZS  
Kisantu - Bas congo - RDC  
Jean Rene NGOMBO - Directeur  
caameki@yahoo.fr  
(+243) 81 080 53 11

## **CADIMEK - Centrale d'approvisionnement et de distribution des Médicaments essentiels de Kananga**

Kananga - RDC  
Brigitte BIDUAYA - Directrice  
cadimekkga@yahoo.fr  
(+243) 997 40 85 65

## **CADMEKO - Centrale d'achat et distribution des Médicaments essentiels du Kasai Oriental**

14, avenue Dr Kalala  
Q.Bonzola- commune de Kanshi  
Mbuji Mayi - RDC  
Stéphane Kolongo Ntambwe  
Directeur  
cadmeko\_mbm@yahoo.fr

## **CARITAS INTERNATIONAL**

43, rue de la charité  
1210 Bruxelles - Belgique  
Gonzalo Dopchie - Directeur  
caritas.sec@caritas.be  
(+32) 2 229 36 11

## **CIFOR - CENTRE POUR LA RECHERCHE FORESTIERE INTERNATIONALE**

Bogor, Indonésie  
Mme France SEYMOUR  
Directrice générale

## **CELLULE INFRASTRUCTURES**

2070 A, av. Roi Baudoin  
Gombe - Kinshasa - RDC  
Théophile NTELA Lungumba -  
Coordonnateur a.i  
info@celluleinfra.org  
(+243) 81 00102681  
(+243) 993152226

## **CHRISTIAN AID**

1398, avenue du commerce  
Gombe- Kinshasa- RDC  
(+243) 81 880 47 44  
(+243) 9 98 16 76 80  
Antoine KASONGO  
Program Manager  
Jacques MIAGLIA  
Country Manager  
35, Lower Marsh P.O Box 100  
London SE 1 7 RT UK

## **CICOS**

24th av. Wagenia Building Kilou

## **COFED - Cellule d'appui à l'Ordonnateur national du Fonds européen de développement**

Hôtel des Impôts (DGI) croisement  
des avenues des Marais et  
Province Orientale  
Gombe - Kinshasa - RDC  
Alexis Thambwe-Mwamba  
Coordonnateur national, Ordonnateur  
national délégué du FED  
cofed@cofed.cd - www.cofed.cd  
(+243) 81 555 36 44

## **COREF - Comité d'Orientation de la réforme de finances publiques**

16, av. du comité urbain  
Email : corefminfin@yahoo.fr  
Baby VANGU – Coordonnateur  
**COUR DES COMPTES**  
13, avenue comité urbain  
Enerst IZEMENGIA – Président a.i

## **CREDES**

27, rue de Vanves  
92100 Boulogne - France  
André Durbec - Directeur Général  
credes@credes.net  
www.credes.net  
(+33) (0) 142 74 11 10

## **CTB - Coopération Technique Belge**

Rue Colonel EBEYA, 15-17  
Gombe - Kinshasa - RDC  
Dirk DEPREZ  
Représentant résident en RDC  
representation.rdc@bctctb.org  
(+243) 99 59 04 017

## **CTR - Comité Technique de suivi des Réformes**

11, Av. Ituri Kinshasa/Gombe  
François KABUYA KALALA  
Coordonnateur  
ctr\_redcongo@yahoo.fr  
(+243) 81 23 24 285

## **DCP - Direction de la Comptabilité Publique**

32 bis, avenue des forces armées  
Adolphe BILOLO – Directeur, Chef  
de service

## **DGI - Direction Générale des Impôts**

Hôtel des Impôts (DGI) croisement  
des avenues des Marais et  
Province Orientale  
Gombe - Kinshasa - RDC  
Dieudonné LOKADI, Directeur  
Général

## **DUE - Délégation de l'Union européenne**

Immeuble BCDC, 13e-14e-15e  
niveau, Bld du 30 juin - Gombe  
Kinshasa - RDC  
Jean-Michel DUMOND  
Chef de Délégation  
delegation-dem-rep-of-congo@  
ec.europa.eu  
www.delcod.ec.europa.eu  
(+243)813300125

## **DFID - Department for International Development**

Ambassade du Royaume-Uni  
83, Av. Roi Baudouin B.P. 8049  
Kinshasa - RDC  
Jean-Paul Mabaya - Conseiller  
Assistant en Gouvernance

## **DGDA - Direction Générale des Douanes et Accises**

Immeuble DGDA, Place royale,  
Blvd du 30 juin  
Déo RUGWIZA – Directeur général

## **DGRAD - Direction générale de recettes administratives et domaniales**

Blvd tshasthi, en face de la BCC  
Joséphine SWALEHE – Directeur  
général

## **EUPOL - European police**

4, Avenue de L'avenir - Ngaliema  
Kinshasa - RDC  
Michel KENSIEP - Commissaire  
Divisionnaire ; Chef de Mission  
Adjoint

**FOLECO - Fédération des Ong laïques à vocation économique du Congo**

Kinshasa 2550/558  
Bld Lumumba - 10e rue  
Limete  
foleco2005@yahoo.fr  
(+243) 99 824 78 69  
Jean marie Nsambu  
Secrétaire exécutif

**GOVERNORAT DE LA VILLE DE KINSHASA**

Tél : +243898253650  
Email : contact@kinshasa.cd  
André Kimbuta - Gouverneur

**GTJDH - GROUPE THEMATIQUE JUSTICE ET DROIT DE L'HOMME**

Palais de la Justice Centre de formation Personnel Av, Père BOKA  
Kinshasa - RDC  
Mme MBUNGANI - Gestionnaire  
secrétariat GTJDH  
(+243) 81 508 80 68

**GIZ - Coopération Technique Allemande (GTZ) GmbH IS**

Dag-Hammarskjöld-weg 1-5  
65760 ESCHBORN - Allemagne  
Jorg Maxin - Directeur  
Jaap Schoorl - Coordonnateur  
programme de la biodiversité et des forêts

**I.C.C.N. - Institut congolais pour la conservation de la nature**

13, av. des cliniques - Gombe  
Kinshasa - RDC  
Cosma Wilungula  
Directeur général  
adg.iccn@iccn.cd  
www.iccn.cd  
(+243) 99 8976686

**IGF - Inspection générale des Finances**

Avenue des forces armées  
ex. Haut commandement

**MALTESER**

Kalker Hauptstrabe 22-24  
D-51103 Koin  
(+49) 221/9822-642  
Dr Sibylle Gerstl  
sibylle.gerstl@malteser-international.org

**MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT CONSERVATION DE LA NATURE ET TOURISME**

15, av. des cliniques - Gombe  
Kinshasa - RD Congo  
mecnt@yahoo.fr  
www.mecnt.gouv.cd  
Blvd du 30 juin, bulding SCPT  
ex Onatra Rez-de-chaussée,  
Aile Regina / Kin-Gombe

**MINISTERE DE L'INTERIEUR, SECURITE, DECENTRALISATION ET AFFAIRES COUTUMIERES**

1214, avenue Tshatshi  
Gombe -RDC

**MINISTERE DU GENRE FAMILLE ET ENFANT**

Blvd du 30 juin en face de la Biac  
Kin-Gombe

**MINISTERE DE LA JUSTICE ET DROITS HUMAINS**

Palais de la justice, Place de l'indépendance, Gombe - Kinshasa  
RD Congo  
pourtous.justice@yahoo.fr  
(+243) 15 16 45 95  
www.justice.gov.cd

**MINISTERE DU PLAN ET SUIVI DE LA MISE EN OUVRE DE LA REVOLUTION DE LA MODERNITE**

4155, rue des coteaux, quartier Petit pont - Gombe - RDC  
miniplan@micronet.cd

**MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE**

4310, Bld 30 juin BP 3088  
Gombe - Kinshasa - RDC  
(+243) 81 815 04 40

**MINISTERE DES FINANCES**

2, avenue Lubefu - Gombe  
Kinshasa - RDC  
cabfinances@yahoo.fr  
minifinrdc@micronet.cd

**MINISTERE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE URBANISME et HABITAT, INFRASTRUCTURES TRAVAUX PUBLICS ET RECONSTRUCTION**

Boulevard Tshatshi n°26 Bâtiment  
ex.CNS Gombe - Kinshasa - RDC  
mini\_itpr@yahoo.fr

**MINISTERE DES MINES**

3ème niveau, Immeuble Gécamines (ex SOZACOM),  
Blvd du 30 juin  
Kinshasa - Gombe

**MINISTERE DES TRANSPORTS ET VOIES DE COMMUNICATION**

17, boulevard du 30 juin  
Blg Onatra -Gombe  
Kinshasa- RDC  
transvcom@yahoo.fr

**OIM - Organisation Internationale de migration**

Avenue de la Gombe n°8  
Kinshasa - RD Congo  
Kali ELAVIA  
RessourcesManager

**OFFICE DES ROUTES**

Av. de l'Office des routes  
Tél. : 081 351 65 94 -0821698227  
Email : or\_rdc@yahoo.fr  
Herman MUTIMA SAKRINI  
Directeur Général

**OCC - Office des Voiries et Drainage**

98, avenue du Port  
Maurice MBAYO  
Directeur général  
+243818115737  
+243813016668

**OVD - Office des Voiries et Drainage**

1443, av. Maçon Limete/Funa  
Tél : +243815040570,  
+243851207371  
frebenlowey@gmail.com

**PA2D - Projet d'appui au démarrage de la décentralisation**

60 Imm MAYUMBE Etage I  
App. 4 Boulevard du 30 juin  
+243821683237  
+243997016529  
Pierre Yves RENAUD  
Coordonnateur

**PAG - Programme d'appui à la gouvernance**

10, av. Nioki  
+243818823979  
Email : ugpag@gmail.com  
EVRIM PEKER – Coordonnatrice

**PAMFIP - Projet d'appui à la modernisation des finances publiques**

32, av. des forces Armées  
pamfiprdc@yahoo.fr  
Alain MANGWA – Régisseur

**PARAU**

16, av. Pumbu B.P 2699  
Email : parau@parau.org  
Tel : 0817006125  
Maurizio Filippi – Coordonnateur

**PAP - Projet d'appui aux parlements**

56, av Colonel EBEYA  
Croisement Kasa-Vubu  
+243819941441  
+243990943051  
Boubacar TIEMOGO  
Coordonnateur

# PARTENAIRES AU DEVELOPPEMENT

## **PARJ - Projet d'appui à la réforme de la justice**

9-11 Imm. SOFIDE  
Av. Kisangani  
+243823095633  
christian.ermgodts@gopa.de  
Christian ERMGODTS  
Coordonnateur

## **PARP - Projet d'appui à la réforme de la police**

38. av. de la justice  
Tél : +243810281106,  
+243817114556  
ivan.voevodsky@gmail.com  
Ivan VOEVODSKY – Chef de projet

## **PASTAR**

16, av. Pumbu B.P 2699  
Email : parau@parau.org  
Tel : 0817006125  
Maurizio Filippi  
Coordonnateur

## **PVF - Projet d'appui à la navigabilité des voies fluviales et lacustres en RDC**

Av. Wegenia n° 1 Palace Onatra  
+243822637203  
+243815218363  
pfed.voiesfluviales@yahoo.fr  
KILO N'GYAM – Régisseur

## **RAPAC : RESEAUX DES AIRES PROTEGEES d'AFRIQUE CENTRALE**

Avenue Sergent moke, 14  
Ngaliema  
Tél : + 243998950438  
Libreville Gabon  
+241732345  
B.P 14533

## **RATPK**

Av. Kalembe Lembe n° 216  
Lingwala  
(+243) 990254756,  
(+243) 999957913  
ratpkin@yahoo.com  
ratpk@kinshasa.cd

## **RVF - Régie de voies Fluviales**

Chantier naval av. Poids Lourds

## **SCTP - Société commerciale de transport et des ports**

Imm. ONATRA Blvd du 30 juin

## **SECRETARIAT GENERAL AU COMMERCE**

2ème niveau bâtiment  
administratif de la fonction  
publique  
aile3, local 2305

## **SNCC - Société nationale de chemin de fer au Congo**

115, Place de la Gare  
Lubumbashi  
Tél : +243993577812  
vincent.tshiongo@gmail.com  
vts@vecturis.com  
Vincent TSHIONGO NGALULA  
Administrateur Directeur Général  
Adjoint

## **SOLIDARITE Aide humanitaire d'urgence**

2, rue Mushie Q-Basoko  
Olivier Krins- Représentant pays

## **SOS FAIM**

88, rue victor hugo L-4141  
Esch-sur-alzette  
Fanélie MEYER  
Responsable des partenaires  
info-luxembourg@sosfaim.org  
fanelie.meyer@sosfaim.org  
(+352) 49 09 96

## **SZF - Société Zoologique de Frankfurt**

Bernhard Grzimek Allee, 1-  
D-60316 FRANKFURT - Allemagne  
Robert Muir - Directeur Afrique  
info@zgf.de - robertmuir@fzs.org  
(+49 ) 69 94 34 469

## **TECHNIPLAN**

16, Av. de la Paix, App. 4 Imm.  
Diomi Kinshasa/Gombe  
Ten HANKEN - Coordonnateur  
(+243) 9 9 29 31 329  
techniplanrdc@yahoo.com  
techniplan.spa@agora.it  
carliomoriendo@yahoo.it

## **UNESCO - Organisation des nations Unies pour l'éducation, la science et la culture**

7 , place de Fontenoy  
75352 Paris 07 SP France

## LEGENDES ET CREDITS

- Photos front & back cover - © Adam Cohn et diverses sources
- 4 S.E.M. Patrice Kitebi, ministre délégué aux Finances, Ordonnateur national
- 7 S.E.M. l'Ambassadeur Jean-Michel Dumond, Chef de délégation de l'Union européenne
- 10 Parlement de la République démocratique du Congo - Kinshasa
- 11 Parlement européen - Bruxelles
- 12 Délégués des pays ACP au conseil ministériel ACP-UE - Vanuatu
- 14 Vue de la forêt vers Hombo - Walikale - © Monusco / Sylvain Liechti
- 17 Graines vertes - © Adam Cohn
- 20 Lac Kivu - Parc national des Virungas - © garukabars / Christopher Kidd
- 22 Visage d'enfant - © Jessybeats
- 38 Creuseurs artisanaux - © Adam Cohn
- 38 Enfants Cofed / visibilité projets FED - © Hervé Lamboley
- 39 Entretien routier du programme PARAU, chargement de latérite sur l'axe Bokatola - Ingende Pk 41 + 660 - © PARAU
- 40 Signature de conventions de financement, de d à g , M. Dominique Struye de Swielande, Ambassadeur de Belgique, M. Jean-Michel Dumond, Chef de délégation de l'UE, M. Matata Ponyo Mapon, Premier Ministre [Ministre des Finances | mars 2012] © Cofed
- 40 Présentation du gouvernement au Parlement - Kinshasa
- 41 Bâtiment du Parlement européen à Bruxelles
- 41 Etudiants de l'Université Catholique de Kinshasa / journées d'échange sur la coopération - © Cofed
- 42 Collégiens du Vanuatu - Conseil des ministres ACP-UE - Vanuatu
- 42 Le Secrétaire général des ACP, Dr. Ibrahim Chambas et M.
- 42 M. Nicolaos Milianitis et Mme Flavia Palanza de la BEI, M. Alexis Thambwe, M. Serge Mbenza - © Cofed
- 43 Cérémonie de lancement du PVF - M. Jean-Michel Dumond, Chef de la délégation UE, M. Justin Kalumba Mwana Ngongo, ministre des Transports, M. Patrice Kitebi, ministre délégué aux Finances
- 43 Signature de la convention de financement Justice - Mme Mette Sunnergren, Ambassadeur de la Suède, M. Jean-Michel Dumond, Chef de délégation UE, M. Patrice Kitebi, ministre délégué aux Finances, Mme Wivine Mumba, ministre de la Justice
- 44 Lancement du programme Justice dans le Bas-Congo - M. Vincent Dowd, Chef de coopération UE, M. Roger Shulungu, Vice-ministre des Finances, Mme Sakina Binti, Vice-ministre de la Justice, M. Déo Nkusu, Gouverneur du Bas-Congo
- 44 Vue sur le Boulevard du 30 juin - Kinshasa
- 45 Monument de la Renaissance, Dakar - Sénégal
- 45 Chefs d'Etats des pays de la francophonie à Kinshasa
- 46 European development days à Bruxelles - © Commission européenne
- 46 Logo du 7e sommet des Chefs d'Etats à Malabo
- 47 7e Sommet des Chefs d'Etats à Malabo - Dr Ibrahim Chambas, Secrétaire général des ACP, M. le Président Téodoro Obiang Nguema Basogo de la Guinée Equatoriale, M. le Président Yayi Boni du Bénin

- 47 Animation folklorique lors du sommet à Malabo - © Cofed
- 48 Comité de pilotage PAG, Mme Evrim Peker, M. Apollinaire Kiakesidi - © Cofed
- 49 Comité de pilotage du programme d'appui national de conservation et de gestion de la biodiversité
- 54 Scène de marché - © Adam Cohn
- 55 cfr. 38
- 57 Jeunes filles africaines - © USAID/Kasia McCormick
- 59 Cfr. 10
- 61 Police nationale congolaise, mission EUPOL - © Eupol
- 63 Peinture sur visages d'enfants - © Jonathan Darby
- 64 Bassin de décantation Mutwanga et ouvrage de prise - © UCPEC / Michel Verleyen
- 68 Baliseur Congo sur le fleuve Congo (axes Kinshasa - Kwamouth & Kasai - Ilebo pour un total de 798 km), projet navigabilité FED - © Cofed
- 69 Cfr. 39
- 70 Rechargement et reprofilage du tronçon Lisala - Bumba par la brigade PARAU (Pk 141+230) dans la province de l'Equateur - © PARAU
- 72 Source d'eau aménagée à mbuadi Mont-Ngafula, Kinshasa - © PARAU
- 73 Une station de tri et de transfert de déchets du programme d'assainissement urbain de Kinshasa, avenue de la science / Gombe - © PARAU
- 74 Route Lufimi - Kwango réhabilitée
- 75 Vue sur les collines et volcans du Kivu
- 77 Electrification rurale de Mutwanga - © UCPEC / Michel Verleyen
- 78 Bac de Nyemba dans le district de Tanganyika - © UCPEC / Michel Verleyen
- 83 Vaccination d'enfants dans la région des Grands Lacs - © blog Tulio José Matéo
- 84 Hôpital général de référence de Tshilenge réhabilité par FOLECO, Kasai Oriental - Programme santé 9e FED
- 85 Comité provincial de pilotage du secteur de la santé à Bunia (Ituri), Province Orientale
- 87 Soins prodigués à une petite fille - © Mariana Chokaa 2012
- 89 Maternité de l'hôpital de Logo (Ituri), en Province Orientale, construit par Malteser - Programme santé 9eFED
- 92 Jeune enfant au pied du Mont Nyiragongo, Goma - © Rebecca Blackwell
- 94 Rassemblement d'hippopotames dans la Garamba - © Nuria Ortega
- 95 Gorille dos argenté des montagnes des Virunga - © Gorilla organization
- 96 Eléphants et gardes dans le parc de la Garamba
- 97 Antilope Kob du parc national de la Garamba en R.D.C. - © redorbit.com
- 98 Zèbres au parc national de l'Upemba - © Steve - Société zoologique de Francfort
- 99 Volcan dans le parc national des Virunga - Kivu
- 100 Singe babouin à la Rwindi, parc national des Virunga - © Monusco / Sylvain Liechti
- 101 Fleuve Congo, forêt tropicale au parc national de la Salonga en R.D.C. - © Bruce G. Marcot

Éditeur responsable : Alexis Thambwe Mwamba

Rédacteurs : Alexis Thambwe Mwamba - Pascaline Mvula - Jacky Mukala - Berthe Muika - Gisèle Lamboley  
Olivier Mondonge - Dieudonné Mudogo

Design et Mise en page : Mengledes - Alexis Thambwe Mwamba

Impression : Jouve Mayenne

CE DOCUMENT A ÉTÉ RÉALISÉ AVEC L'ASSISTANCE FINANCIÈRE  
DU FONDS EUROPÉEN DE DÉVELOPPEMENT (FED).  
LES POINTS DE VUE QUI Y SONT EXPOSÉS  
REFLÈTENT L'OPINION DE LA COFED ET,  
DE CE FAIT, NE REPRÉSENTENT EN AUCUN CAS  
LE POINT DE VUE OFFICIEL DE LA COMMISSION EUROPÉENNE.

